



www.cdes.fr

IDENTITÉ & TERRITOIRE

Observatoire socio-économique des pratiques de l'UFOLEP

2009 – 2011



Centre de droit et d'économie du sport

13, rue de Genève - 87 100 LIMOGES - tel : 05 55 45 76 00 / fax : 05 55 45 76 01

contact @cdes.fr

Sommaire

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION GENERALE	3
PREMIERE PARTIE – PRESENTATION GENERALE	5
1 ^{er} Chapitre - Histoire d'une institution	7
1.1.1. Une fédération affinitaire	7
1.1.2. Une organisation originale	9
1.1.3. Une autre idée du sport : les spécificités de l'UFOLEP	13
2 ^{ème} Chapitre - Préalables méthodologiques	15
1.2.1. Les caractéristiques des données sportives	15
1.2.2. Les objectifs de l'observatoire	17
1.2.3. Les deux entrées sélectionnées	19
3 ^{ème} Chapitre – Modalités de mise en œuvre	21
3.1.1. Préalables – données disponibles, lacunes et types d'indicateurs	21
3.1.2. Elaboration de questionnaires	23
3.1.3. Administration des questionnaires	23
3.1.4. Réponses collectées par outil et par espace géographique	25
3.1.5. Enseignements à tirer, préconisations pour la poursuite de la démarche d'observation	32
DEUXIEME PARTIE – PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	33
1 ^{er} Chapitre - Une identité forte	37
1.1.1. Accessibilité au sport pour tous	37
1.1.2. Education et socialisation	86
2 ^{ème} Chapitre - La question territoriale	97
1.2.1. Relations internes	97
1.2.2. Relations externes	122
TABLE DES ILLUSTRATIONS	153
TABLE DES ANNEXES	160

Introduction générale

L'UFOLEP a commandé au CDES la réalisation d'un Observatoire des pratiques sportives pour réfléchir à des objectifs classiques en termes de gestion des organisations : Mieux connaître la réalité de son fonctionnement interne à des fins éventuelles d'amélioration (circulation de l'information, nœuds de pouvoirs, organisation territoriale...); Mieux appréhender les spécificités relatives à son offre de pratiques sportives par rapport au secteur fédéral traditionnel. Peut-on véritablement parler d'une autre conception du sport à l'UFOLEP ? ; Se doter d'un instrument d'aide à la décision pour mieux concevoir une stratégie d'ensemble face à des mutations sociétales profondes en cours et à venir.

La construction de cet Observatoire ne s'est pas faite sans un certain nombre de difficultés liées à la nature de l'information sportive qui présente quatre caractéristiques essentielles : 1) Elle est plus ou moins dispersée entre de multiples acteurs, ce qui entraîne éventuellement des coûts de collecte très élevés ; 2) Elle est plus ou moins disponible avec de nombreux champs des formulaires d'adhésion qui ne sont pas toujours renseignés comme par exemple le profil sociodémographique complet des pratiquants qui constitue pourtant un élément incontournable de connaissance. Là encore, le coût de collecte pour compléter une information centralisée défailante peut vite devenir prohibitif ; 3) Elle est plus ou moins fiable sur des questions qui sont très mal connues en règle générale dans le domaine sportif : ampleur et évaluation économique du bénévolat ; réalité des comptes financiers établis par les clubs ; dénombrement des effectifs avec le problème de la multi-activité... ; 4) Elle est plus ou moins homogène et ne correspond pas obligatoirement à des catégories standard, ce qui rend délicat des comparaisons avec des données fédérales.

Voilà pourquoi, compte tenu de ces caractéristiques, des choix ont dû être effectués pour compléter au mieux des données déficientes tout en restant dans le cadre de l'enveloppe budgétaire qui nous a été attribuée. Nous avons cherché à exploiter au mieux AFFILIGUE, voire nous avons fait des propositions d'amélioration ; Nous avons lancé des grandes enquêtes auprès des clubs et des délégations départementales (voir plus loin les modalités de mise en œuvre) ; Nous avons effectué des échanges qualitatifs auprès de responsables divers de l'UFOLEP au siège national ou lors des rassemblements annuels.

Pour synthétiser les résultats obtenus, nous proposons une structuration du rapport en deux étapes. Une **première partie** présente les enjeux généraux de la création d'un Observatoire des pratiques à l'UFOLEP tant dans la dimension historique que prospective et rappelle les préalables méthodologiques qui ont sous-tendu cette construction ainsi que ses modalités de réalisation. Une **deuxième partie** analyse les principaux enseignements que l'on peut tirer de la collecte des données autour de deux grandes thématiques : 1) Qu'est-ce qui fait l'identité de l'UFOLEP ? ; 2) Qu'est-ce qui se joue autour de la question territoriale ?

Dans ces deux parties, nous poserons en permanence un certain nombre de questions stratégiques autour de la capacité d'adaptation de l'UFOLEP à un monde en profonde mutation.

PARTIE ①

Présentation générale

Nous présentons la logique de construction de l'Observatoire des pratiques sportives à l'UFOLEP autour de trois chapitres.

Un premier chapitre revient sur un historique de l'institution pour bien appréhender ce qui constitue véritablement la spécificité de l'UFOLEP : En quoi l'histoire de l'UFOLEP permet-elle de comprendre son identité ? Comment s'est structurée, au fil du temps, son organisation tant sectorielle que territoriale ? Quelles sont les valeurs de l'UFOLEP qui sont à la base d'une conception originale des missions du sport dans la société moderne ?

Un deuxième chapitre présente les fondements méthodologiques de

l'Observatoire. Il faut tout d'abord caractériser les données sportives disponibles pour comprendre les choix à effectuer en matière de collecte de terrain. Il faut ensuite revenir sur les objectifs de l'Observatoire pour cerner les principales tendances lourdes qui devront faire l'objet d'une collecte d'information. Il faut enfin choisir des thèmes prioritaires et définir des indicateurs pour mettre en forme l'information.

Un troisième chapitre présente les modalités concrètes de mise en œuvre de la collecte de l'information...

1^{er} Chapitre – Histoire d'une institution

2^e Chapitre – Préalables méthodologiques

3^e Chapitre – Modalités de mise en œuvre

Chapitre ①

HISTOIRE D'UNE INSTITUTION

1. Une fédération affinitaire

2. Une organisation originale

3. Une autre idée du sport

1) Une fédération affinitaire

a) *Une fédération sportive laïque*

Une innovation sous la troisième République

Comme la majeure partie des institutions sportives françaises, l'UFOLEP a été fondée sous la troisième République (1870-1940). En 1928, cette Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique se différencie des fédérations préexistantes suivant deux axes.

Le premier axe correspond à l'offre d'activités sportives proposées. En effet, depuis l'éclatement de l'USFSA (Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques) en 1920, les fédérations uni-sports se multiplient. L'UFOLEP, elle, se consacre à l'éducation physique et prend ainsi pour support l'ensemble des activités sportives.

Le second axe de différenciation a trait au message porté par les partisans de l'UFOLEP. A la fin des années 1920, deux principales fédérations multisports fonctionnent déjà. L'une est la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France¹ qui propose une pratique sportive dans un cadre catholique. L'autre est la Fédération Sportive Athlétique Socialiste² où l'activité physique s'inscrit dans le monde ouvrier et une visée politique. Les fondateurs de l'UFOLEP font le choix d'offrir à leurs adhérents une éducation physique laïque. Dans une société traditionnelle marquée par le catholicisme, cet engagement en faveur de la laïcité constitue un message fort.

Une identité concurrencée

L'UFOLEP est ainsi la première fédération à la fois multisports et laïque. Mais, ses caractéristiques se révèlent, au fil du XX^{ème} siècle, de moins en moins distinctives. D'une part, d'autres fédérations multisports

¹ FGSPF, fondée en 1898, qui est aujourd'hui devenue la FSCF : fédération sportive et culturelle de France

² FSAS, fondée en 1909 qui deviendra la Fédération Sportive et Gymnique du Travail en 1934

se créent progressivement : FF-EPGV (1953), FF-EPMM (1967), etc. D'autre part, à partir des années 1960, du fait d'une combinaison de plusieurs facteurs, le déclin du catholicisme en France s'accélère³. La laïcité, elle, poursuit l'essor amorcé en France avec la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905. Les fondements identitaires de l'UFOLEP perdent ainsi de leurs spécificités.

Néanmoins, au-delà de la laïcité, l'UFOLEP se forgera une autre identité autour de la critique du sport professionnel, de l'argent, qui pouvaient nuire à l'éducation par le sport, à l'amateurisme reposant sur la gratuité de l'engagement. Cette position sera en particulier fermement affichée par les fondateurs de l'UFOLEP et la Ligue de l'enseignement qui vont dénoncer la course au record et la recherche du spectacle. Cela donnera cette « autre conception du sport » qui restera au cœur de l'identité de l'UFOLEP.

b) Une fédération délégataire bis ?

Une offre multisports, structurée, qui peut être compétitive ...

Depuis 1984⁴, est officialisée la mission de service public accordée, dans chaque discipline sportive et pour une durée déterminée, à une seule fédération⁵. Les fédérations uni-sports dites délégataires possèdent ainsi certains pouvoirs quant à l'organisation de compétitions et le monopole sur les équipes de France. Néanmoins, les fédérations affinitaires telles que l'UFOLEP proposent également à leurs adhérents de concourir dans des épreuves compétitives. A condition de ne pas indiquer de manière moins lisible le nom de la fédération que celui du titre délivré, elles peuvent attribuer leurs propres titres de champions départemental, régional ou fédéral.

D'autre part, en dépit de sa caractéristique « multisports », l'UFOLEP accueille des adhérents s'adonnant à une seule discipline sportive ou pratiquant de manière juxtaposée plusieurs sports dans une optique de spécialisation. L'entraînement technique dispensé à ces licenciés s'apparente ainsi à l'offre des fédérations délégataires. D'ailleurs de nombreux éducateurs spécialisés diplômés d'un Brevet d'Etat

d'Educateur Sportif Spécifique exercent dans les associations affinitaires.

... induit une structuration disciplinaire

L'UFOLEP a ainsi largement contribué au développement du basket-ball ou du rugby⁶ par exemple. L'investissement dans chacun de ces sports entraîne nécessairement la résolution de problématiques propres à chaque discipline. Cela a conduit l'UFOLEP à instituer des commissions sportives dédiées à la gestion d'une activité spécifique.

Cette organisation sectorielle peut nuire à l'unité de l'ensemble. Des commissions transversales et des groupes de travail directement liés à l'ambition affinitaire de l'UFOLEP complètent donc le dispositif. Cette double organisation, disciplinaire et thématique représente à la fois des lourdeurs de fonctionnement, des difficultés de communication et des coûts. Plus grave, la juxtaposition d'activités sportives ébranle le modèle fondateur d'éducation physique « multi-sports ».

EN RESUME

Ainsi, au début du XXI^{ème} siècle, l'UFOLEP rencontre quelques difficultés à affirmer les justifications de sa raison d'être et à définir les caractéristiques de son identité. Ceci entraîne un questionnement quant à la réalité du terrain.

³ Mury Gilbert, « Essor ou déclin du catholicisme français ? », Archives des sciences sociales des religions, 1960, vol.10, n°10, pp.195-199

⁴ Loi n 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportive

⁵ Code du Sport Art. L131-14

⁶ Ainsi, il fut un temps où la FFR considérait, « L'UFOLEP, la FSGT et plus particulièrement l'OSSU comme des partenaires institutionnels de tout premier ordre » selon Joris Vincent « Les ambiguïtés identitaires du rugby français de 1958 à 1968 : secrets et traditions de la famille rugbystique », *Staps* 4/2007 (n° 78), p. 63-81.

2) Une organisation originale

Il est courant de lire que l'UFOLEP est la fille de la Ligue de l'Enseignement. Ce mouvement d'idées a été créé dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. La genèse de cette institution est contextuellement liée à l'instauration, en France, d'une école publique et laïque.

Le lien, familial et historique, entre la Ligue de l'Enseignement et l'UFOLEP impacte nécessairement le développement originel de cette dernière. Néanmoins, il serait erroné de croire qu'il s'agit de relations révolues. Aujourd'hui encore, le siège national de l'UFOLEP est implanté auprès de celui de la Ligue de l'Enseignement. Outre cette organisation spatiale, l'héritage s'observe à deux niveaux : celui de la structuration humaine et celui de la structuration territoriale de l'UFOLEP.

a) *Des ressources humaines proches du monde de l'enseignement*

Proximité du Ministère de l'Éducation Nationale : mise à disposition de personnel

Yvette LADMIRAL rappelle que c'est dans l'immédiat après-guerre que la Ligue de l'Enseignement, « devient véritablement un bras militant prolongeant l'action du Ministère de l'éducation nationale afin d'assurer le rayonnement de l'école publique »⁷. L'égalité d'accès à la culture, au sens large, est un des objectifs essentiels. L'UFOLEP a, avec l'USEP, mission de s'occuper de la pratique sportive. A ce titre, elle bénéficie de mises à disposition de personnels de l'éducation nationale. Des enseignants sont ainsi mobilisés pour intervenir dans les délégations départementales.

Ces ressources humaines, compétentes, disponibles et dont le coût n'est pas supporté par les associations sportives locales favorisent la professionnalisation à une époque où les autres fédérations sportives sont exclusivement animées par des bénévoles.

La figure de l'enseignant, militant bénévole à l'UFOLEP

Mais l'UFOLEP ne fonctionne pas uniquement avec ce personnel mis à disposition. Le bénévolat est également présent à tous les échelons de l'organisation. Il a cependant ceci de particulier qu'il est assuré, en grande partie, également par des enseignants, dans ce cadre-là, sur leur temps libre. Cet investissement s'inscrit dans une dynamique plus globale de l'engagement des enseignants repérée par Laurent Frajerman au milieu du XX^{ème} siècle⁸. Cet historien souligne que les enseignants occupent, à l'époque, « une place considérable dans les mouvements communiste et surtout républicain-laïque grâce à leur compétence oratoire, éducative et organisationnelle ». Selon lui, l'enseignant militant est surtout un « professionnel de la communication (...) attaché au libre débat et pondéré dans l'action ». Ces caractéristiques mènent, de fait, ces bénévoles particuliers à occuper des fonctions de dirigeants élus, dans les associations locales, dans les délégations départementales et à l'échelle nationale.

b) *Un ancrage local*

L'école, l'amicale, le club : unité de base

Le mouvement sportif est traditionnellement constitué d'un réseau de clubs. Ceci est d'autant plus vrai à l'UFOLEP que la proximité avec les écoles est grande. Les associations sportives locales forment les unités de base du mouvement.

Historiquement, l'articulation de ce maillage s'est instituée à l'échelle départementale. Il faut d'ailleurs souligner que le sigle de l'organisation nationale s'appuie sur la notion d'union et non pas de fédération. Au fil des réformes territoriales de la France, la structuration de l'UFOLEP a évolué. Des comités régionaux voient ainsi le jour pour se faire les interlocuteurs des Conseils Régionaux. D'autre part, dans une perspective européenne et même internationale, l'UFOLEP adhère, aux côtés de 130

⁷ Yvette LADMIRAL, « Pour se souvenir de l'avenir. Brève histoire de la Ligue de l'enseignement. », Document pdf de 14 pages téléchargeable sur le site <http://www.laligue.org/qui-sommes-nous/#> (consulté le 26/03/2012) à la rubrique « Histoire de la Ligue »

⁸ Laurent FRAJERMAN, « L'engagement des enseignants (1918-1968). Figures et modalités ». *L'Histoire de l'éducation*, n°117, 2008, p. 57-96

autres organisations non gouvernementales à l'ISCA (International Sport & Culture Association)⁹.

Implantation rurale et problématique des seuils

Ces dernières évolutions représentent un effort notable mais néanmoins inabouti. En effet, l'UFOLEP reste, avant tout, une organisation réunissant des associations locales de taille souvent petite et implantées, en grande proportion, dans des zones rurales.

Statistiques du ministère en charge des sports –2010	clubs	licenciés	licenciés / club
Total fédérations uni-sports olympiques	70274	8397347	119
Total fédérations uni-sports non olympiques	41 069	2124665	52
Total fédérations multisports	56 376	5159465	92
TOTAL GENERAL (hors groupements nationaux)	167719	15681477	93
UFOLEP	9 406	382994	41

Tableau – Taille des clubs (nombre de licenciés par club)

⁹ Cette plateforme a été fondée en 1995 pour défendre une alternative à la pratique sportive dans une dimension exclusive de recherche de performance. Son siège est basé à Copenhague.

Région	Nombre de clubs UFOLEP (MJS, 2010)	Part des clubs UFOLEP	Part de la population vivant dans une zone urbaine (INSEE, RP, 2007)	Nombre de clubs toutes FSN confondues (MJS, 2010)	Part de clubs toutes FSN confondues	Part des clubs UFOLEP
Alsace	34	0,37%	> 77%	4818	2,97%	0,71%
Ile de France	644	6,99%	> 77%	19374	11,96%	3,32%
Languedoc Roussillon	432	4,69%	> 77%	7773	4,80%	5,56%
Nord Pas de Calais	784	8,51%	> 77%	9052	5,59%	8,66%
Provence Alpes Côte d'Azur	488	5,30%	> 77%	11675	7,21%	4,18%
Rhône Alpes	874	9,48%	> 77%	16844	10,40%	5,19%
Total régions > 77%	3256	35,33%	> 77%	69536	42,92%	4,68%
Aquitaine	749	8,13%	[60%-77%]	9637	6%	8%
Bretagne	262	2,84%	[60%-77%]	9185	6%	3%
Centre	776	8,42%	[60%-77%]	7910	5%	10%
Champagne-Ardenne	371	4,03%	[60%-77%]	3649	2%	10%
Corse	12	0,13%	[60%-77%]	906	1%	1%
Haute Normandie	157	1,70%	[60%-77%]	4157	3%	4%
Lorraine	363	3,94%	[60%-77%]	6423	4%	6%
Midi Pyrénées	505	5,48%	[60%-77%]	9973	6%	5%
Pays de la Loire	383	4,16%	[60%-77%]	10161	6%	4%
Picardie	418	4,54%	[60%-77%]	5064	3%	8%
Total régions [60%-77%]	3996	43,36%	[60%-77%]	67065	41%	6%
Auvergne	552	5,99%	< 60%	4914	3%	11%
Basse Normandie	157	1,70%	< 60%	3823	2%	4%
Bourgogne	383	4,16%	< 60%	4721	3%	8%
Franche Comté	95	1,03%	< 60%	3312	2%	3%
Limousin	402	4,36%	< 60%	2918	2%	14%
Poitou-Charentes	374	4,06%	< 60%	5718	4%	7%
Total régions < 60%	1963	21,30%	< 60%	25406	16%	8%
France	9215	100,00%	toutes régions	162007	100%	6%

Tableau – implantation territoriale des clubs (rural / urbain)

Ces caractéristiques constituent une spécificité à prendre en compte. Ceci favorise, bien sûr, la relation de proximité entre l'UFOLEP et les bénéficiaires de ses offres. Néanmoins, cela représente également diverses problématiques. En effet, quelle que soit la dimension d'un club, un certain nombre de fonctions doivent nécessairement être assurées : présidence, trésorerie, secrétariat voire encadrement sportif. D'autre part, les besoins en équipements sportifs se manifestent à partir

du moment où il existe une pratique sportive, qu'elle soit de masse ou pas.

Ceci résonne avec la dynamique intercommunale qui entreprend progressivement de structurer le territoire national et émerge de plus en plus dans le champ sportif. Reste à l'UFOLEP à penser les potentialités que cet échelon territorial peut offrir ...

Répartition territoriale des clubs en 2010 (MJS)						
		nb de clubs UFOLEP	part des clubs UFOLEP	nb de clubs toutes FSN	part des clubs toutes FSN confondues	dont UFOLEP
Creuse	23	116	1%	580	0%	20%
Corrèze	19	119	1%	1001	1%	12%
Haute-Savoie	74	77	1%	1923	1%	4%
Indre	36	174	2%	945	1%	18%
Ardennes	8	54	1%	844	1%	6%
Cher	18	82	1%	1061	1%	8%
Haute-Loire	43	142	2%	917	1%	15%
Meuse	55	81	1%	611	0%	13%
Départements ruraux pauvres les plus représentatifs (Jamet, 2010)		845	9%	7882	5%	11%
nombre total de clubs en France		9046	100%	167750	100%	5%
		nb de clubs UFOLEP	part des clubs UFOLEP	nb de clubs toutes FSN	part des clubs toutes FSN confondues	dont UFOLEP
Seine-Saint-Denis	93	30	0%	1884	1%	2%
Pas-de-Calais	62	376	4%	3521	2%	11%
Val d'Oise	95	74	1%	2053	1%	4%
Départements urbains pauvres les plus représentatifs (Jamet, 2010)		480	5%	7458	4%	6%
nombre total de clubs en France		9046	100%	167750	100%	5%
		nb de clubs UFOLEP	part des clubs UFOLEP	nb de clubs toutes FSN	part des clubs toutes FSN confondues	dont UFOLEP
Départements ruraux et urbains pauvres les plus représentatifs (Jamet, 2010)		1325	15%	15340	9%	9%
nombre total de clubs en France		9046	100%	167750	100%	5%

Tableau – implantation territoriale des clubs dans les départements les plus pauvres)

Outre la problématique rural / urbain, on peut observer qu'une part non négligeable des clubs UFOLEP (15%) sont implantés dans des départements identifiés comme pauvres au regard des indicateurs retenus par Pierre Jamet dans son rapport sur les finances départementales¹⁰. Ceci n'est pas négligeable, d'autant plus que cela constitue un caractère distinctif de l'UFOLEP vis-à-vis de l'ensemble des clubs toutes fédérations sportives nationales (FSN) confondues.

EN RESUME

Aujourd'hui, le ministère de l'Education Nationale rappelle dans les classes, les enseignants mis à disposition par ailleurs. Les enseignants militants sont moins nombreux que par le passé. Et, s'il arrive encore régulièrement que le délégué départemental devienne, à sa retraite, président élu, la problématique des ressources humaines se pose avec acuité à l'UFOLEP. Pour maintenir un degré de professionnalisation satisfaisant et réussir à s'adapter à l'évolution de la demande, des réflexions spécifiques prenant en compte les problématiques de territoire s'imposent.

3) Une autre idée du sport : les spécificités de l'UFOLEP

a) *Des valeurs humanistes*

La conception du sport défendue par l'UFOLEP s'inscrit dans le débat toujours d'actualité relatif à la définition du sport. La ligne de clivage est la suivante : d'un côté **le sport marchandise** qui devient de plus en plus une activité économique comme une autre et qui obéit donc à la logique de marché ; de l'autre **le sport authentique**, (humain, durable) dont les pratiquants se préoccupent plus de plaisir, d'esthétique, de culture, de convivialité ... que de performance.

Ces deux conceptions sont radicalement différentes et il est très ambigu de les englober sous la même

appellation « sport ». Il faut rejeter aussi l'hypocrisie consistant à se réclamer de la vision humaniste pour habiller la vision économique.

L'UFOLEP, depuis sa naissance, a opté pour la promotion d'un sport au service de l'éducation populaire. C'est le potentiel éducatif de la pratique sportive qui doit être développé pour répondre aux enjeux sociétaux. Dans cette perspective, l'identité de l'UFOLEP est à rechercher dans deux objectifs principaux :

Le sport comme outil d'éducation et de socialisation, qu'on peut décliner autour de cinq thèmes : bien-être ; citoyenneté ; solidarité ; éducation ; laïcité.

Des indicateurs devront être élaborés pour rendre compte de cette fonction sociale essentielle. Les difficultés vont concerner la mobilisation de l'information nécessaire (voir plus loin) dans la mesure où bon nombre de ces thèmes relèvent de la catégorie économique des externalités, c'est-à-dire hors marché, d'où le problème de leur évaluation.

L'accès au sport pour tous, ce qui concerne maintenant l'ouverture de la pratique à des nouveaux publics : seniors, jeunes défavorisés, immigrés, handicapés, femmes, ...

Là encore des indicateurs seront nécessaires pour apprécier à quel niveau l'UFOLEP se distingue réellement des fédérations traditionnelles qui ont tendance à afficher de plus en plus le même discours sur l'intégration de publics éloignés de la pratique sportive.

b) *Un ancrage territorial*

L'autre spécificité essentielle de l'UFOLEP est son inscription territoriale. En effet pour atteindre les objectifs précédemment énoncés il est absolument nécessaire de nouer des partenariats locaux mais également d'avoir une bonne image de marque auprès des populations locales. Cette inscription territoriale spécifique peut s'apprécier de multiples façons : par la densité des associations, la diversité de leurs prestations, et selon les territoires concernés par la densité des équipements sportifs et leur nature : il

¹⁰ Rapport à Monsieur le Premier Ministre sur les finances départementales. Rapporteur : Pierre JAMET, Directeur général des services du Département du Rhône. Avec l'expertise technique de Marguerite MOLEUX, Inspectrice des affaires sociales ; Florian PHILIPPOT, Inspecteur de l'administration ; Pierre PONROY, Contrôleur général économique et financier. 20 avril 2010, 86 pages. Téléchargeable en ligne : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/104000203/0000.pdf>

semblerait que pour remplir sa fonction éducative, l'UFOLEP n'a pas nécessairement besoin de gros équipements structurants mais plutôt de structures de proximité et polyvalentes.

Cela conditionne l'ouverture de la pratique vers les nouveaux publics. De plus, il faut concevoir de telles structures d'accueil dans un esprit de développement du lien social, de la convivialité. Ce sont certainement de nouveaux espaces de la vie associative à investir pour lutter contre l'isolement (personnes âgées), la ségrégation ou encore le communautarisme.

Dans cette perspective, l'UFOLEP devra travailler son projet territorial dans une double cohérence.

1) **Une cohérence horizontale** avec en particulier l'ouverture vers les nouveaux territoires : EPCI, communautés d'agglomération, pays, ... Il s'agit de penser un projet sportif global à des niveaux territoriaux pertinents de façon à dépasser les problèmes liés à des

seuils de population trop faibles ou au contraire trop élevés. La détermination de masses critiques est ici importante pour penser l'efficacité des dispositifs dont essentiellement la mutualisation de personnels ou d'infrastructures. Quels sont les échelons pertinents ? Lesquels faut-il supprimer ? On voit bien que les acteurs majeurs de demain seront les intercommunalités, les régions, l'État et l'Europe.

2) **Une cohérence verticale** avec l'emboîtement des nouveaux territoires. L'UFOLEP n'échappera pas à la réorganisation territoriale de la France qui est en train de se penser. Le mille-feuilles français est en voie de réforme profonde avec des questions polémiques : Quel avenir pour la clause de compétence générale ? Quels principes de redistribution des compétences ?

Chapitre ②

PRÉALABLES

MÉTHODOLOGIQUES

1. Les caractéristiques des données sportives

2. Les objectifs de l'observatoire

3. Les deux entrées sélectionnées

Comme pour n'importe quel observatoire, des difficultés doivent être surmontées dans la mesure où l'information n'est pas toujours disponible pour caractériser correctement l'activité de l'institution. De plus, il faut clairement identifier les objectifs de l'observatoire, ce qui ne sera pas neutre dans sa construction.

1) Les caractéristiques des données sportives

a) Définition du champ

Le champ de l'observatoire doit refléter l'essentiel des activités de l'UFOLEP, ce qui revient à s'interroger sur la définition du sport. Selon l'option retenue, la mobilisation de l'information sera plus ou moins facile : pour les uns, l'activité sportive se limite aux

compétitions réglementées ; pour les autres, toute activité physique peut entrer dans le champ.

Nous avons déjà mentionné que le clivage essentiel résidait dans l'esprit dans lequel on pratiquait, d'où les spécificités de l'UFOLEP. Le problème est d'être capable de repérer les pratiques non encadrées qui constituent un bon révélateur de cette volonté de pratiquer autrement que dans une fédération ordinaire. En l'absence de statistiques officielles, des enquêtes de terrain sont nécessaires pour apprécier l'ampleur du phénomène mais également le profil et les motivations des pratiquants.

Dans le même sens, d'autres thèmes liés sont à aborder : la relation entre sport et territoire avec l'insertion urbaine, l'animation du milieu rural, la

relation entre sport et développement durable ;
l'accessibilité au sport ...

Cette prise en compte de la place du sport dans la société enrichit considérablement l'analyse du phénomène sportif mais pose de redoutables problèmes quant à la mobilisation de l'information sportive qui est d'autant plus difficile que la conception adoptée du sport est large.

b) Difficultés de mobilisation de l'information

L'observatoire UFOLEP peut se construire à partir de trois sources de données : le logiciel AFFILIGUE ; l'information interne en provenance des services, commissions... ; l'information collectée spécifiquement par questionnaires, entretiens, ...

L'information recueillie à partir de ces sources doit être caractérisée selon quatre critères pour aboutir à des choix rationnels de collecte : dispersion ; disponibilité ; fiabilité ; homogénéité.

Dispersion

En règle générale, beaucoup d'informations sportives existent, mais elles sont dispersées entre un nombre très important d'acteurs. L'une des justifications essentielles de l'observatoire est de centraliser toutes ces données de façon à les rendre exploitables. Les principales sources de données à mobiliser sont les suivantes : les acteurs sportifs individuels ; les clubs ; la fédération ; les acteurs institutionnels.

Disponibilité

Trois cas de figure peuvent se présenter.

- 1) l'information existe et elle est immédiatement disponible ;
- 2) l'information existe mais elle doit être collectée auprès des clubs, de la fédération, des délégués, ... qui la détiennent dans une forme plus ou moins organisée ;
- 3) l'information n'existe pas. Cette absence est d'autant plus dommageable que l'information est considérée comme incontournable. C'est le cas par exemple des pratiques non licenciées ouvertes au plus grand nombre (dénombrement, profils socio-démographiques, motivations...); c'est le cas également des profils socio-démographiques complets des licenciés qui présentent souvent des lacunes dans leur dimension qualitative.

Ce sera un enjeu de l'observatoire de hiérarchiser l'information par rapport à son importance et de déterminer les modalités de collecte de l'information classée comme prioritaire.

Fiabilité

L'expérience du CDES en matière d'observatoires du sport nous invite à la prudence vis-à-vis de la qualité de l'information détenue par de multiples acteurs. De nombreux exemples existent dans le champ sportif quant à la fiabilité très relative des données fournies, même dans le cas d'éléments qui, à priori, ne devraient pas poser de problèmes.

1) Quelle fiabilité accorder aux effectifs licenciés quand on sait qu'il existe un taux important de multi-licenciement chez beaucoup de sportifs. Dans le cas de l'UFOLEP on parlera plutôt de multi-activités. On a donc ici en permanence un risque de surévaluation considérable des effectifs ;

2) Quelle fiabilité accorder aux comptes financiers établis par les clubs ?

3) Quelle fiabilité accorder aux chiffres sur l'emploi ou sur le bénévolat ?

Là encore des préconisations seront à faire pour améliorer la fiabilité d'ensemble de la collecte des données UFOLEP.

Homogénéité

Il existe une dernière difficulté pour la construction de l'observatoire : la non-homogénéité des données sportives à plusieurs niveaux.

Entre les disciplines sportives : Il n'est pas certain qu'on puisse toujours comparer les données UFOLEP avec celle des autres fédérations dans la mesure où les caractéristiques socio-démographiques des sportifs mentionnées sur les licences ne sont pas nécessairement standard. Cela est particulièrement dommageable par rapport à la construction d'indicateurs de spécificité des pratiques UFOLEP comparées à celles des autres fédérations.

Dans l'espace : Il faudra faire attention aux disparités dans la qualité de la collecte qui peuvent éventuellement exister entre départements

Dans le temps : Il sera indispensable de constituer des séries temporelles longues homogènes et de s'assurer de la pérennité de la collecte des informations sélectionnées.

EN RESUME

Compte tenu des décisions prises pour dépasser toutes ces difficultés de mobilisation de l'information sportive, le coût global de la collecte et la qualité des données recueillies ont été impactés. Ces problèmes sont discutés dans la partie suivante, qui établit les finalités de l'observatoire, permettant ainsi de mieux éclairer les priorités dans le choix des données et des indicateurs.

2) Les objectifs de l'observatoire

a) *Visions stratégiques et prospectives*

Le projet national de développement de l'UFOLEP se pense comme un programme d'action prônant des valeurs collectives portées par l'institution et participant ainsi au changement social. Il est donc indispensable d'explicitier clairement ces valeurs et d'évaluer si elles correspondent bien à une réalité de terrain, mais également d'analyser comment un tel modèle s'inscrit dans les grandes mutations sociétales qui se préparent. Le projet UFOLEP se structure autour de deux orientations stratégiques fondamentales.

1) **L'identité de la fédération** : C'est-à-dire les éléments qui la distinguent d'une fédération sportive ordinaire mais également la définition de ses véritables finalités : le sport pour tous, le sport au service de la citoyenneté, du lien social, de l'éducation...

2) **L'adaptation de la fédération aux évolutions sociétales** au travers notamment de leur dimension territoriale. Ce sont les relations entre les différents échelons géographiques, la prise en compte des espaces pertinents, les relations externes avec les partenaires, etc.

La mise en œuvre de ce projet ne pourra pas éviter à nouveau une question qui traverse les deux orientations précédentes : Comment concilier les deux conceptions des pratiques sportives, la pratique compétitive d'un côté / non compétitive de l'autre ? Il semblerait que cette question revienne dans le débat interne à l'UFOLEP depuis une trentaine d'années sans véritable réponse tranchée.

Dans cette perspective, l'observatoire proposé constitue l'outil indispensable pour alimenter ces deux axes stratégiques mais également pour répondre à l'interrogation fondamentale posée sur la conception du sport. En effet, il est nécessaire d'établir un état des lieux précis du fonctionnement de la Fédération mais

également de le prolonger par une réflexion prospective pour essayer d'anticiper les mutations sociales à venir qui risquent de bouleverser les pratiques sportives de demain.

Voilà pourquoi l'observatoire intègre un certain nombre de problématiques qui vont émerger autour des principales tendances qui influencent les modalités d'organisation des pratiques sportive dans les prochaines décennies. Des informations ont ainsi été collectées sur les variables structurelles suivantes.

Environnement et développement durable

Les principaux dossiers sont connus (effet de serre, biodiversité, eau, dégradation des écosystèmes ...). Il s'agit à partir de là de refléter dans l'observatoire deux types d'enjeux.

1) En quoi les activités sportives peuvent-elles nuire à l'environnement ?

2) En quoi la dégradation de l'environnement risque de remettre en cause bon nombre de pratiques sportives ?

Vieillessement de la population

La France (comme l'Europe) va connaître un vieillissement prononcé de sa population. Les enjeux de ce vieillissement sont considérables pour l'économie française en termes d'emploi, de santé, de retraites, ... De plus, il va y avoir un vieillissement très différencié des territoires. Dans un tel contexte, le mouvement sportif dans son ensemble doit commencer à se préparer à une telle mutation démographique majeure et adapter son offre de pratiques.

Métropolisation

Il y a une concentration croissante des hommes et des activités dans les grandes villes. Cette concentration engendre des externalités environnementales (pollutions, encombrement...) mais également sociales (ghettos, banlieues). Ce problème des banlieues est loin d'être réglé en France et le sport doit trouver sa place au service du renouvellement de ces quartiers sensibles. Pour cela, une nouvelle approche globale de la relation entre sport et insertion sociale est nécessaire autour de la coordination d'ensemble de tous les acteurs concernés sur le territoire (école, travail social, associations, entreprises, mouvement sportif, ...)

Espaces ruraux

L'espace rural risque d'être à l'avenir l'objet de multiples conflits d'usages entre les différents types d'acteurs qui voudraient se l'approprier (agriculteurs, touristes, résidents, collectivités, écologistes,

sportifs,...). Il faudra donc repenser la gouvernance de ces espaces par rapport à ces demandes contradictoires pour se partager les aménités¹¹ rurales. Ceci est d'autant plus important que, derrière cette attractivité des territoires ruraux, il y a l'enjeu d'une véritable économie présentielle¹², potentiel moteur économique de ces espaces. Cette économie recouvre l'éducation, la santé, la culture, le logement, les services de proximité et les loisirs sportifs.

Face à tous ces bouleversements, on peut ainsi revenir à la problématique de départ caractérisant le débat interne à l'UFOLEP : Faut-il privilégier ou pas les modalités compétitives de la pratique sportive ? Selon les hypothèses posées sur les variables précédentes, on peut imaginer que ces deux conceptions du sport s'affrontent ou au contraire se complètent. Cela donnerait corps à un scénario de dualisation ou au contraire à un scénario d'intégration.

Dans le premier cas, la dualisation pourrait revêtir plusieurs formes : le déclin du secteur fédéral et la montée d'un secteur commercial ; la segmentation du marché des pratiques sportives opposant les pratiquants solvables d'un côté et les insolubles de l'autre ; l'autonomisation du spectacle sportif tendant à se désolidariser de la base de la pyramide sportive. Un véritable scénario noir pourrait prendre forme avec l'hypothèse de l'incapacité du secteur sportif à s'adapter aux évolutions de la demande et ceci dans un contexte économique de dualisation accélérée entre les privilégiés et les autres.

Dans le second cas, une approche intégrée se met en place avec des instruments de coopération et de coordination entre toutes les parties prenantes au niveau des activités et des territoires. Dans un tel contexte, on assiste à la prise en compte des besoins en matière d'activités de loisirs de nature, d'insertion sociale, d'économie présentielle, etc. Face à une telle évolution de la demande de pratiques, le secteur sportif fédéral est capable de réagir : le vieillissement de la société est bien intégré ; le respect de l'environnement est internalisé ; les quartiers difficiles font l'objet d'une politique volontariste ; les espaces ruraux se développent autour d'une économie présentielle ; les attentes des nouveaux publics sont prises en compte, ...

Il est certain que ce scénario serait préférable au précédent dans une perspective humaniste d'évolution

de la société. Il semble conforme à la conception du sport développée par l'UFOLEP et il faudrait donc s'interroger sur les conditions de sa mise en œuvre. Le travail réalisé dans le cadre du plan stratégique de développement¹³ préconise ainsi la recherche de la cohérence, autour d'une dimension éducative et sociale du sport, entre les activités traditionnelles des clubs locaux et les projets sportifs à vocation sociale portés par la fédération et ses organes déconcentrés. On retrouve ici la nécessité de constituer l'observatoire pour préparer une telle stratégie, ce qui peut commencer à se faire à travers l'élaboration d'un certain nombre de produits.

b) Les produits de l'observatoire

Tableaux de bord

A partir des données contenues dans l'observatoire et pour traiter d'un problème précis, il sera possible de construire un tableau de bord, sélection d'un petit nombre d'indicateurs pertinents.

Par thèmes spécifiques : données de cadrage ; citoyenneté ; accessibilité ; nouveaux publics, ...

Par territoires : bassins ; régions ; départements ; agglomérations.

Ce type d'instrument permet deux types d'exercices indispensables : 1) le suivi et l'évaluation de la politique fédérale ; 2) l'anticipation d'une véritable stratégie de moyen terme (à partir par exemple de l'analyse de clignotants).

La rationalisation de la politique fédérale passe nécessairement par une amélioration de l'information au service d'une vision prospective du sport. De plus, de tels instruments peuvent être mis au service d'une amélioration de la participation de tous à la prise de décision.

Études et recherches

Notre observatoire pourra alimenter des études, voire la recherche fondamentale sur des thèmes particuliers. Comme pour la constitution des tableaux de bord, la qualité des recherches qui pourront s'effectuer à partir de l'observatoire, dépendra en grande partie de la qualité de l'information recueillie. Néanmoins, il faut garder à l'esprit que la diversité des taux de réponse impacte nécessairement leur représentativité ...

¹¹ La notion d'**aménité** évoque les aspects agréables de l'environnement ou de l'entourage social, qui ne sont ni appropriables, ni quantifiables en termes de valeur monétaire

¹² L'économie présentielle répond à la demande de la population présente sur un territoire, qu'il s'agisse de résidents ou de touristes

¹³ Sport Intelligence pour l'UFOLEP – 24/01/2012 – Plan stratégique de développement – 24 pages

Au final, il faut bien comprendre notre démarche et ne pas assimiler l'observatoire avec ses produits. L'observatoire est un simple recueil des données dans une forme qui permet ensuite leur exploitation. Mais il ne faut pas confondre cette collecte des données avec les tableaux de bord que l'on peut construire à partir de là ou des études que l'on peut initier sur la base d'un état des lieux issu de l'observatoire sur un point particulier.

3) Les deux entrées sélectionnées

Nous avons décidé, après débat, de constituer notre observatoire à partir de deux entrées.

L'identité de l'UFOLEP permettant de déterminer ses principales spécificités quant à sa conception du sport et de son utilité

Les territoires de l'UFOLEP pour qualifier à la fois son organisation interne mais également ses relations externes avec ses partenaires.

Ces entrées thématiques sont complétées par les indispensables données de cadrage. C'est bien sûr le point de départ de toute analyse du phénomène sportif : mesurer le poids et les caractéristiques des principaux acteurs. D'un côté, il y a la demande de pratique et la détermination du profil de l'adhérent ; de l'autre, il y a l'offre de pratiques et la détermination du profil du club.

Ces données de cadrage peuvent s'établir à quatre niveaux géographiques : intercommunal, départemental, régional, national¹⁴. Nous verrons ultérieurement l'articulation d'ensemble des thèmes et en particulier la façon dont on traite la question territoriale.

a) **Identité de l'UFOLEP**

Nous nous sommes appuyés sur les différents documents relatifs à l'histoire de l'UFOLEP mais également aux stratégies élaborées lors de l'établissement des projets nationaux pour sélectionner deux entrées principales.

1) Le sport comme outil d'éducation : Au-delà de la compétition, l'observatoire va collecter l'information permettant de vérifier si l'UFOLEP met bien en pratique une « autre idée du sport ». Cela peut se faire en deux étapes.

Etape n°1 - Etablir le degré de spécificité des pratiques à l'UFOLEP. Trois éléments permettent de faire émerger de telles spécificités : le type de disciplines pratiquées ; les modalités de pratiques (compétition ou non) ; le profil des adhérents.

Des indices de spécificités peuvent être calculés pour voir si l'UFOLEP se distingue significativement de ce qui se passe dans les autres fédérations, ou par rapport à une moyenne nationale.

Etape n°2 - Vérifier si l'UFOLEP donne des réponses aux grandes problématiques sociétales actuelles. Nous avons retenu trois entrées : la santé ; la citoyenneté ; l'environnement et le développement durable.

Ce sont trois problématiques majeures qui anticipent certainement des grands débats à venir sur le type de société que nous voulons promouvoir pour nous et pour nos enfants dans une optique de soutenabilité. Il commence à être reconnu que nos modèles de production et de consommation actuels ne sont pas compatibles avec la reproductibilité à long terme de la planète (empreinte écologique). Il va falloir inventer de nouveaux modèles éco-compatibles, ce qui signifie impulser de nouveaux comportements et de nouvelles valeurs. Le sport peut être un outil d'éducation pour permettre une telle mutation radicale et c'est un beau défi tout à fait dans la ligne de la philosophie de l'UFOLEP.

2) L'accès pour tous au sport : Nous avons déjà mentionné dans le scénario de dualisation le risque qu'il y avait, à l'avenir, de voir des pans entiers de la société marginalisés par rapport aux pratiques sportives, faute de moyens. C'est un enjeu considérable auquel il faut se préparer dès maintenant et pour cela, au préalable, réunir l'information nécessaire. Cela fait donc partie de l'identité de l'UFOLEP d'essayer de mettre le sport au service de la réduction de la fracture sociale qui s'annonce. Trois entrées ont été sélectionnées.

EN PREMIER LIEU, il s'agit de repérer quels sont les nouveaux publics. Au-delà des jeunes qui ont été intégrés dans l'approche de la citoyenneté, nous retenons quatre autres types de publics : les familles ; les seniors ; les handicapés ; les femmes.

Là encore des indices de spécificités peuvent être calculés pour vérifier si l'UFOLEP se distingue des autres fédérations dans les tentatives de prise en charge de ces nouveaux publics.

¹⁴ Les données peuvent être ainsi comptabilisées sur trois niveaux. Malheureusement, il est, à ce jour, encore très délicat, de compiler les informations à l'échelle infra-départementale. Cela constitue une piste d'amélioration indispensable pour appréhender par exemple le rôle de l'intercommunalité dans le sport !

EN SECOND LIEU, il faut faire le point sur les nouvelles structures qui se mettent en place à l'UFOLEP : écoles de sport ; centres de loisirs ; associations labellisées.

Ces structures de qualité sont garantes de la transmission des valeurs UFOLEP et tout particulièrement les écoles de sport qui permettent d'éduquer très tôt les enfants à une autre idée du sport. L'observatoire permettra de suivre l'évolution de la diffusion de ces nouvelles structures aux différents échelons géographiques.

EN TROISIEME LIEU, il faut essayer de caractériser ce qui constitue un point fort de l'identité de l'UFOLEP en terme d'accessibilité aux pratiques : les manifestations ouvertes à tous dans des disciplines très populaires (randonnées, VTT, cyclotourisme...) ; les interventions en milieux spécifiques (prisons, écoles, maisons de retraite, IME ...).

Ces deux entrées permettent de caractériser la véritable spécificité de l'UFOLEP et peuvent constituer un enjeu fondamental pour son image de marque. Il faut être conscient ici que ces deux ensembles se caractérisent par une information immédiatement disponible défaillante. Des solutions *ad hoc*¹⁵ ont dû être mises en place pour collecter au mieux ces données que l'on peut considérer comme prioritaires dans le champ de l'identité de l'UFOLEP.

b) Territoire

Le projet de l'UFOLEP doit s'analyser d'un double point de vue à la fois interne pour apprécier les relations entre la base et le sommet de l'organisation et externe pour mesurer le niveau de coopération entre l'UFOLEP et ses différents partenaires.

Relations internes : Il s'agit dans un premier temps de caractériser la pyramide actuelle de l'UFOLEP avec trois entrées :

- 1) Les caractéristiques des représentants à chaque niveau de la hiérarchie
- 2) Le degré de coopération entre les différents échelons du local au national

3) L'état de la communication entre les échelons

Ces éléments doivent fournir une photographie de la circulation des hommes et de l'information au sein de l'organisation.

Il s'agit ensuite de caractériser ce que pourraient être les nouveaux échelons au centre de la réforme territoriale de la France de demain.

On sait déjà que la région sera au centre des dispositifs et il reste à déterminer les niveaux pertinents de l'intercommunalité particulièrement dans les zones à dominante urbaine. Ce sont ces deux niveaux qui devraient permettre la simplification de l'enchevêtrement des compétences, ce qui posera le problème du repositionnement des départements.

L'organisation du sport est bien sûr concernée par une telle réforme territoriale et l'Observatoire UFOLEP se doit de caractériser ces nouveaux échelons. Il n'a malheureusement pas été possible, en l'état des dispositifs de collecte existants et à partir du volume de données collectées par questionnaire, de reconstituer un nouveau territoire tel que celui de l'intercommunalité, à partir de la référence communale. La caractérisation du territoire régional à partir des trois types d'indicateurs classiques relatifs aux adhérents, à l'encadrement et aux activités pratiquées a néanmoins été permise, à partir de la référence départementale.

Relations externes : Il est important d'apprécier le degré d'intégration de l'UFOLEP dans ses territoires de référence pour mesurer l'ampleur et l'efficacité de ses relations avec ses différents partenaires. Il s'agit du mouvement sportif avec qui l'UFOLEP est en situation plus ou moins grande concurrence selon les sports ; des institutions locales ; du mouvement associatif ; des acteurs économiques.

¹⁵ Questionnaire aux clubs et aux délégations départementales mais également enquête auprès des participants aux manifestations.

Chapitre ③

MODALITÉS

DE MISE EN ŒUVRE

1. Préalables

4. Réponses collectées

2. Élaboration de questionnaires

5. Poursuite de l'observation

3. Administration des questionnaires

1) Préalables – données disponibles, lacunes et types d'indicateurs

La première démarche préalable à la mise en œuvre de l'observatoire a été l'identification des lacunes dans le système d'information existant : AFFILIGUE.

En effet, même dans le cadre d'une collecte personnalisée avec des formulaires précis, l'information n'est pas nécessairement bien renseignée. Que ce soit pour les nouvelles affiliations ou les renouvellements,

les associations remplissent plus ou moins bien les formulaires. Pour les adhérents individuels, il en est de même. Ainsi, la case profession n'est-elle quasiment jamais renseignée, ce qui constitue une lacune considérable pour l'observatoire. Les principales données impliquées sont les suivantes.



3^e Chapitre – Modalités de mise en œuvre

1. Préalables

4. Réponses collectées

2. Élaboration de questionnaires

5. Poursuite de l'observation

3. Administration des questionnaires

Activités déclarées	Pour les associations, la fiabilité des déclarations est bonne soit à travers l'assurance, soit par la liste des sections. Les statuts de l'association constituent un moyen de contrôle. Pour les adhérents, il faut distinguer l'activité principale des activités secondaires. De plus, il faut être attentif au multi-licenciement
Adhérents	Il faut reprendre les statistiques de l'APAC. Cette dernière semble dénoncer un écart entre les effectifs déclarés et la réalité. De même certaines activités spécialisées (neige, nautisme) n'apparaissent pas dans AFFILIGUE
Non adhérents	La quantification est très difficile. Il n'y a pas d'outils informatisés pour les manifestations ouvertes à tous ou pour les interventions en milieux spécialisés
Emploi	AFFILIGUE ne permettra pas d'avoir une vision fiable de l'emploi.

Tableau : Principaux champs d'Affiligue

D'autre part, si de multiples documents sont collectés par les services de l'UFOLEP nationale, leur diversité et l'absence de séries temporelles rendent difficile leur intégration dans l'observatoire.

Puisque l'élaboration et la constitution de questionnaires s'avèrent obligatoires, elles ont été pensées de manière à obtenir des indicateurs préalablement déterminés.

Pour synthétiser l'information, on peut envisager des indicateurs plus ou moins sophistiqués. Nous avons opté pour des indicateurs simples : densités (absolues), taux, pourcentages ; indices de spécificité (densités relatives, coefficients de localisation) ; taux d'évolution. Tous ces indicateurs sont très simples, ils posent néanmoins un certain nombre de problèmes quant à leur définition. On peut illustrer avec quelques exemples représentatifs.

Densités	C'est le choix du dénominateur qui doit être discuté : population totale, licenciés, pratiquants, clubs... ? / à l'intérieur de l'UFOLEP, dans d'autres fédérations ?
Indices de spécificités	C'est le choix d'un espace pertinent d'étude et d'un espace de référence, ce qui peut donner naissance de multiples combinaisons. Par exemple dans le cas d'une intercommunalité, on peut calculer ces coefficients en référence au département, ou à la région ou à la nation.
Taux d'évolution	Plusieurs écritures ce type de taux sont envisageables : taux de variation d'une année sur l'autre ; taux de variation par rapport à une année de référence ; taux de variation avant / après un événement donné (une action UFOLEP par exemple). Ponctuellement, pour des cas particuliers, on peut calculer des taux de turn-over, de renouvellement, de concentration

Tableau : Exemples des problématiques inhérentes aux différents types d'indicateurs

2) Élaboration de questionnaires

Initialement, il a été décidé de construire 3 questionnaires à l'attention de 3 publics :

- 1) les délégations départementales ;
- 2) les clubs ou associations locales ; incluant les organisateurs de manifestations (hors compétitions inscrites dans les calendriers fédéraux) ;
- 3) les participants à ces manifestations.

Le questionnaire destiné aux délégations départementales est composé de 67 questions réparties en 4 parties : effectifs ; actions ; ressources ; relations. Il est adressé aux délégués départementaux qui disposent d'un identifiant et d'un mot de passe pour pouvoir le renseigner en plusieurs fois. Il est complété par une fiche consacrée aux ressources humaines bénévoles et salariés qui est fournie au format tableur pour une saisie cellule par cellule.

Le questionnaire destiné aux participants aux manifestations organisées par l'UFOLEP comporte 33 questions réparties en 5 thèmes : présentation du répondant ; pratique sportive ; les manifestations de loisir sportif ; à propos de cette manifestation ; à propos de l'UFOLEP.

A l'issue de la première année de collecte, il a été décidé de fusionner le questionnaire adressé au club et celui adressé aux organisateurs de manifestations car il s'avérait qu'il s'agissait souvent des mêmes personnes qui devaient renseigner deux fois certaines informations générales d'identifications.

Le questionnaire dédié aux clubs comprend donc 81 questions. Les premières questions sont réparties en 5 thèmes : effectifs ; ressources humaines ; offre proposée par l'association ; ressources financières ; relations de l'association avec son environnement. Une dernière partie est destinée aux associations organisatrices de manifestations qui sont invitées à choisir une des manifestations qu'elles organisent pour en faire la description.

3) Administration des questionnaires

Il a été choisi d'administrer ces questionnaires durant 3 saisons consécutives, à 3 tiers de France. Trois métaréions ont donc été constituées pour former trois zones. En 2009, ce sont les départements de l'ouest de la France qui ont été sollicités, en 2010, ce sont les départements

du nord et en 2011, les départements de l'est. Chaque saison, un territoire d'outre-mer a été également mobilisé.

Pour transmettre ces questionnaires, l'interlocuteur privilégié était le délégué départemental. A chaque fois que possible, les délégués de la zone sollicitée ont été réunis (au cours de l'assemblée générale de Nantes et Boulazac en particulier) pour une présentation de l'observatoire, des outils de collecte et de la tâche qui leur était confiée. Celle-ci consistait d'une part à renseigner le questionnaire et la fiche ressources humaines correspondant à leur délégation et d'autre part à transmettre aux clubs le questionnaire qui leur était consacré et le questionnaire à remettre aux participants aux manifestations. Dans le but d'aider les délégués départementaux dans cette mission supplémentaire, un guide méthodologique a été conçu ainsi qu'un email-type adressé aux clubs.

Du fait des charges de travail reposant déjà sur les délégués départementaux et du nombre d'intermédiaires entre le CDES et le participant par exemple, la collecte a chaque année été difficile. Nombre de relances à l'attention des délégués ont été adressées. Plusieurs heures d'assistance téléphonique ont été réalisées. En 2009, la collecte des questionnaires-participants a été renforcée par la mobilisation de la promotion 2008-2009 d'étudiants en L3 STAPS Management de l'université de Limoges. Ces jeunes gens se sont déplacés sur le terrain dans tous les départements limitrophes de la Haute-Vienne, à l'occasion de manifestations organisées par les clubs UFOLEP. Cette opération n'a malheureusement pas pu être reproduite les années suivantes ... et la jeune fille recrutée en service civique à l'échelon national n'a finalement pas pu contribuer à l'administration de ces questionnaires. Deux départements se sont particulièrement distingués en prenant l'initiative d'administrer les questionnaires aux clubs par téléphone. Il s'agit de la Corrèze et des Yvelines dont l'enthousiasme mérite d'être souligné.

3^e Chapitre – Modalités de mise en œuvre

1. Préalables
4. Réponses collectées

2. Élaboration de questionnaires
5. Poursuite de l'observation

3. Administration des questionnaires

Printemps 2009 / Ouest de la France	Printemps 2010 / Nord de la France	Printemps 2011 / Est de la France
Ariège	Aisne	Ain
Aveyron	Ardennes	Allier
Charente	Aube	Alpes-de-Haute-Provence
Charente-Maritime	Calvados	Hautes-Alpes
Corrèze	Cher	Alpes-Maritimes
Côtes-d'Armor	Côte-d'Or	Ardèche
Creuse	Côtes-du-Nord	Aude
Deux-Sèvres	Essonne	Bas-Rhin
Dordogne	Eure	Bouches-du-Rhône
Finistère	Eure-et-Loir	Cantal
Gers	Guadeloupe	Corse-du-Sud
Gironde	Hauts-de-Seine	Doubs
Haute-Garonne	Haute-Marne	Drôme
Hautes-Pyrénées	Indre	Gard
Haute-Vienne	Indre-et-Loire	Hautes-Alpes
Ille-et-Vilaine	Loiret	Haute-Corse
Landes	Loir-et-Cher	Haute-Loire
Loire-Atlantique	Manche	Haute-Saône
Lot	Marne	Haute-Savoie
Lot-et-Garonne	Nièvre	Haut-Rhin
Maine-et-Loire	Nord	Hérault
Mayenne	Oise	Isère
Morbihan	Paris	Jura
Orne	Pas de Calais	Loire
Pyrénées-Atlantiques	Saône-et-Loire	Lozère
Réunion	Seine-Maritime	Martinique
Sarthe	Seine-St-Denis	Meurthe-et-Moselle
Tarn	Somme	Meuse
Tarn-et-Garonne	Val de Marne	Moselle
Vendée	Val d'Oise	Puy-de-Dôme
Vienne	Yonne	Pyrénées-Orientales
	Yvelines	Rhône
		Savoie
		Seine-et-Marne
		Var
		Vaucluse
		Vosges
		Territoire de Belfort

Tableau : départements sollicités saison par saison

4) Réponses collectées par outil et par espace géographique

Questionnaire délégation départementale	non		oui		Total	
Printemps 2009 / Ouest de la France	3	10%	27	38%	30	30%
	10%		90%		100%	
Printemps 2010 / Nord de la France	5	17%	27	38%	32	32%
	16%		84%		100%	
Printemps 2011 / Est de la France	21	72%	17	24%	38	38%
	55%		45%		100%	
TOTAL	29	100%	71	100%	100	100%

Tableau : taux de réponse au questionnaire « délégation départementale »

Si on analyse les résultats en ligne, on observe que les taux de réponse par zone ont décliné au fil du temps. Les délégués de la première zone sollicitée (Ouest) ont en effet répondu à 90% au questionnaire délégation départementale ; l'année suivante, ce taux a chuté à 84% pour la deuxième zone (Nord) ; lors de la dernière édition, le taux de non réponse (55%) a dépassé le taux de réponse (45%). Ceci est difficile à expliquer. Peut-être que la présentation lors de l'Assemblée Générale de Saint-Brieuc a eu plus de poids que les informations

ciblées réalisées ensuite à Nantes et à Boulazac à l'attention des seuls délégués. A moins, que chacun de ces espaces géographiques entretiennent des liens différenciés avec le national et par conséquent vont prouver d'un degré d'enthousiasme distinct.

Si on analyse les résultats en colonne, la forte participation de la zone Ouest transparait à nouveau. Alors que les départements de la zone ne représentent que 30% de l'ensemble des départements, ils pèsent pour 38% dans les questionnaires collectés dans le cadre de l'observatoire.

Questionnaire club	nombre de réponses	%
Printemps 2009 / Ouest de la France	112	31%
Printemps 2010 / Nord de la France	198	55%
Printemps 2011 / Est de la France	49	14%
TOTAL	359	100%

Tableau : Réponses au questionnaire « club » par zone

3^e Chapitre – Modalités de mise en œuvre

1. Préalables

2. Élaboration de questionnaires

3. Administration des questionnaires

4. Réponses collectées

5. Poursuite de l'observation

Pour ce qui est des questionnaires adressés aux clubs, il faut souligner la forte participation de la zone nord, incluant l'Île de France et, en particulier, le département des Yvelines déjà évoqué. La zone est représentée à nouveau un taux de participation plus faible qui doit

largement s'expliquer par la moindre participation des délégués départementaux, rouages majeurs de l'observatoire. La zone ouest pèse pour 30% dans les questionnaires-clubs ce qui correspond à son poids à l'échelle nationale.

Zone	N° dptt	Département	Q°R club	%
Nord	8	Ardennes	1	0,3%
Est	13	Bouches-du-Rhône	1	0,3%
Nord	18	Cher	1	0,3%
Ouest	23	Creuse	1	0,3%
Nord	27	Eure	1	0,3%
Ouest	47	Lot-et-Garonne	1	0,3%
Ouest	53	Mayenne	1	0,3%
Est	54	Meurthe-et-Moselle	1	0,3%
Est	63	Puy-de-Dôme	1	0,3%
Ouest	65	Hautes-Pyrénées	1	0,3%
Est	67	Bas-Rhin	1	0,3%
Est	68	Haut-Rhin	1	0,3%
Ouest	81	Tarn	1	0,3%
Ouest	974	Réunion	1	0,3%
Est	4	Alpes de Haute-Provence	2	0,6%
Ouest	12	Aveyron	2	0,6%
Ouest	17	Charente-Maritime	2	0,6%
Ouest	24	Dordogne	2	0,6%
Ouest	32	Gers	2	0,6%
Nord	37	Indre-et-Loire	2	0,6%
Nord	75	Paris	2	0,6%
Nord	89	Yonne	2	0,6%
Nord	971	Guadeloupe	2	0,6%
Nord	n.c.	non communiqué	2	0,6%
Est	3	Allier	3	0,8%
Nord	36	Indre	3	0,8%
Ouest	44	Loire-Atlantique	3	0,8%

Zone	N° dptt	Département	Q°R club	%
Ouest	49	Maine-et-Loire	3	0,8%
Nord	94	Val-de-Marne	3	0,8%
Est	11	Aude	4	1,1%
Nord	92	Hauts-de-Seine	4	1,1%
Nord	45	Loiret	5	1,4%
Est	77	Seine-et-Marne	5	1,4%
Nord	80	Somme	5	1,4%
Ouest	87	Haute-Vienne	5	1,4%
Nord	58	Nièvre	6	1,7%
Ouest	86	Vienne	6	1,7%
Ouest	n.c.	non communiqué	6	1,7%
Est	73	Savoie	7	1,9%
Nord	14	Calvados	8	2,2%
Nord	60	Oise	8	2,2%
Ouest	9	Ariège	9	2,5%
Nord	91	Essonne	10	2,8%
Nord	28	Eure-et-Loir	12	3,3%
Nord	50	Manche	13	3,6%
Ouest	64	Pyrénées-Atlantiques	13	3,6%
Ouest	16	Charente	17	4,7%
Ouest	19	Corrèze	18	5,0%
Ouest	35	Ille-et-Vilaine	18	5,0%
Est	69	Rhône	23	6,4%
Nord	62	Pas-de-Calais	34	9,5%
Nord	95	Val-d'Oise	36	10,0%
Nord	78	Yvelines	38	10,6%
France	TOTAL	SOMME	359	100%

Tableau : Réponses au questionnaire « club » par département

3^e Chapitre – Modalités de mise en œuvre

1. Préalables

2. Élaboration de questionnaires

3. Administration des questionnaires

4. Réponses collectées

5. Poursuite de l'observation

Le trio des principaux contributeurs est composé des départements des Yvelines, du Val d'Oise et du Pas de Calais. A eux trois, ils enregistrent près d'un tiers des clubs ayant répondu à ce questionnaire. Huit autres départements ont fourni chacun plus de dix questionnaires-clubs renseignés : par ordre décroissant, le Rhône, l'Ille-et-Vilaine, la Corrèze, la Charente, les Pyrénées-Atlantiques, la Manche, l'Eure-et-Loir et l'Essonne, contribuent pour un peu plus d'un tiers. Le dernier tiers est constitué de départements ayant fourni 1 à 9 questionnaires-clubs.

Il faut néanmoins souligner leur effort car ils se distinguent des 47 départements n'ayant pas participé (départements n°1, 2, 5, 6, 7, 10, 15, 20, 21, 22, 25, 26, 29, 30, 31, 33, 34, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 46, 48, 51, 52, 55, 56, 57, 59, 61, 66, 70, 71, 72, 74, 76, 79, 82, 83, 84, 85, 88, 90, 93 et 972).

Questionnaire-participant	Nb de questionnaires	%
Printemps 2009 / Ouest de la France	356	76%
Printemps 2010 / Nord de la France	43	9%
Printemps 2011 / Est de la France	67	14%
TOTAL	466	100%

Tableau : Réponses au questionnaire « participant » par zone

Le questionnaire participant était transmis par les délégués départementaux aux clubs organisateurs de manifestations qui le transmettaient aux participants. Outre cette problématique des intermédiaires, se posait le problème de la période puisque seules les manifestations qui se déroulaient durant la période d'administration (printemps) étaient concernées.

Ceci explique en partie les faibles nombres de questionnaires collectés. La zone ouest arrive en tête avec 75% des réponses fournies grâce au travail de terrain réalisés par les étudiants de l'université de Limoges.

3^e Chapitre – Modalités de mise en œuvre

1. Préalables

2. Élaboration de questionnaires

3. Administration des questionnaires

4. Réponses collectées

5. Poursuite de l'observation

Zone	N° dptt	Département	Q°R participant	%
Est	1	Ain	1	0,2%
Est	5	Hautes-Alpes	1	0,2%
Est	7	Ardèche	1	0,2%
Nord	18	Cher	1	0,2%
Ouest	53	Mayenne	1	0,2%
Est	54	Meurthe-et-Moselle	1	0,2%
Ouest	974	Réunion	1	0,2%
Ouest	12	Aveyron	1	0,2%
Nord	37	Indre-et-Loire	1	0,2%
Ouest	44	Loire-Atlantique	1	0,2%
Ouest	49	Maine-et-Loire	1	0,2%
Est	11	Aude	1	0,2%
Nord	91	Essonne	1	0,2%
Nord	28	Eure-et-Loir	1	0,2%
Ouest	35	Ille-et-Vilaine	1	0,2%
Nord	n.c.	non communiqué	3	0,6%
Ouest	n.c.	non communiqué	3	0,6%
Ouest	81	Tarn	5	1,1%
Est	4	Alpes de Haute-Provence	6	1,3%
Ouest	64	Pyrénées-Atlantiques	6	1,3%
Est	69	Rhône	6	1,3%
Est	n.c.	non communiqué	6	1,3%
Est	3	Allier	10	2,1%
Ouest	9	Ariège	10	2,1%
Nord	50	Manche	16	3,4%
Nord	78	Yvelines	20	4,3%
Ouest	16	Charente	24	5,2%
Est	63	Puy-de-Dôme	34	7,3%
Ouest	24	Dordogne	39	8,4%
Ouest	23	Creuse	40	8,6%
Ouest	19	Corrèze	46	9,9%
Ouest	86	Vienne	73	15,7%
Ouest	87	Haute-Vienne	104	22,3%
France	TOTAL	SOMME	466	98,1%

Tableau : Réponses au questionnaire « participant » par département

Les premiers départements en termes de nombre de questionnaires participants fournis sont la Haute-Vienne et les départements limitrophes du fait de l'administration en face à face effectuée par les étudiants limougeaux. Il faut ensuite souligner les participations intéressantes du Puy de Dôme et, dans une moindre mesure de la Charente, des Yvelines et de la Manche. 24 des départements ayant fourni des

questionnaires-clubs n'ont pas fourni de questionnaires-participants (il s'agit des départements n° 8, 13, 14, 17, 27, 32, 36, 45, 47, 58, 60, 62, 65, 67, 68, 73, 75, 77, 80, 89, 92, 94, 95 et 971) en revanche trois départements ont fourni un questionnaire-participant alors qu'ils n'avaient pas fourni de questionnaires-clubs : l'Ain, les Hautes-Alpes et l'Ardèche.

3^e Chapitre – Modalités de mise en œuvre

1. Préalables

2. Élaboration de questionnaires

3. Administration des questionnaires

4. Réponses collectées

5. Poursuite de l'observation

Zone	# dptt	département	Q°R participant	Q°R Club	Fiche RH de la DD	Q°R DD	TOTAL	%
Est	1	Ain	1				1	0,1%
Est	15	Cantal			1		1	0,1%
Est	30	Gard				1	1	0,1%
Ouest	40	Landes				1	1	0,1%
Nord	41	Loir-et-Cher				1	1	0,1%
Est	42	Loire				1	1	0,1%
Nord	51	Marne				1	1	0,1%
Est	74	Haute-Savoie				1	1	0,1%
Nord	76	Seine-Maritime				1	1	0,1%
Est	84	Vaucluse				1	1	0,1%
Est	88	Vosges				1	1	0,1%
Nord	93	Seine-St-Denis				1	1	0,1%
Est	5	Hautes-Alpes	1			1	2	0,2%
Est	7	Ardeche	1			1	2	0,2%
Est	13	Bouches-du-Rhône		1		1	2	0,2%
Nord	21	Côte-d'Or			1	1	2	0,2%
Ouest	29	Finistère			1	1	2	0,2%
Ouest	31	Haute-Garonne			1	1	2	0,2%
Ouest	33	Gironde			1	1	2	0,2%
Ouest	56	Morbihan			1	1	2	0,2%
Est	67	Bas-Rhin		1		1	2	0,2%
Est	68	Haut-Rhin		1		1	2	0,2%
Nord	71	Saône-et-Loire			1	1	2	0,2%
Ouest	72	Sarthe			1	1	2	0,2%
Ouest	79	Deux-Sèvres			1	1	2	0,2%
Ouest	82	Tarn-et-Garonne			1	1	2	0,2%
Ouest	85	Vendée			1	1	2	0,2%
Nord	8	Ardennes		1	1	1	3	0,3%
Nord	27	Eure		1	1	1	3	0,3%
Ouest	47	Lot-et-Garonne		1	1	1	3	0,3%
Est	54	Meurthe-et-Moselle	1	1		1	3	0,3%
Ouest	65	Hautes-Pyrénées		1	1	1	3	0,3%
Ouest	17	Charente-Maritime		2	1	1	4	0,4%
Nord	18	Cher	1	1	1	1	4	0,4%
Ouest	32	Gers		2	1	1	4	0,4%
Ouest	53	Mayenne	1	1	1	1	4	0,4%
Nord	75	Paris		2	1	1	4	0,4%

3^e Chapitre – Modalités de mise en œuvre

1. Préalables

2. Élaboration de questionnaires

3. Administration des questionnaires

4. Réponses collectées

5. Poursuite de l'observation

Nord	89	Yonne		2	1	1	4	0,4%
Nord	971	Guadeloupe		2	1	1	4	0,4%
Ouest	974	Réunion	1	1	1	1	4	0,4%
Ouest	12	Aveyron	1	2	1	1	5	0,5%
Nord	36	Indre		3	1	1	5	0,5%
Nord	37	Indre-et-Loire	1	2	1	1	5	0,5%
Nord	94	Val-de-Marne		3	1	1	5	0,5%
Nord	n.c.	non communiqué	3	2			5	0,5%
Est	11	Aude	1	4		1	6	0,6%
Ouest	44	Loire-Atlantique	1	3	1	1	6	0,6%
Ouest	49	Maine-et-Loire	1	3	1	1	6	0,6%
Est	77	Seine-et-Marne		5		1	6	0,6%
Nord	92	Hauts-de-Seine		4	1	1	6	0,6%
Est	n.c.	non communiqué	6				6	0,6%
Nord	45	Loiret		5	1	1	7	0,7%
Nord	80	Somme		5	1	1	7	0,7%
Nord	58	Nièvre		6	1	1	8	0,8%
Est	73	Savoie		7		1	8	0,8%
Ouest	81	Tarn	5	1	1	1	8	0,8%
Est	4	Alpes de Haute-Provence	6	2		1	9	1,0%
Nord	14	Calvados		8		1	9	1,0%
Ouest	n.c.	non communiqué	3	6			9	1,0%
Nord	60	Oise		8	1	1	10	1,1%
Nord	91	Essonne	1	10	1	1	13	1,4%
Est	3	Allier	10	3		1	14	1,5%
Nord	28	Eure-et-Loir	1	12	1	1	15	1,6%
Ouest	9	Ariège	10	9	1	1	21	2,2%
Ouest	35	Ille-et-Vilaine	1	18	1	1	21	2,2%
Ouest	64	Pyrénées-Atlantiques	6	13	1	1	21	2,2%
Est	69	Rhône	6	23		1	30	3,2%
Nord	50	Manche	16	13	1	1	31	3,3%
Est	63	Puy-de-Dôme	34	1			35	3,7%
Nord	62	Pas-de-Calais		34	1	1	36	3,8%
Nord	95	Val-d'Oise		36	1	1	38	4,0%
Ouest	16	Charente	24	17	1	1	43	4,6%
Ouest	23	Creuse	40	1	1	1	43	4,6%
Ouest	24	Dordogne	39	2	1	1	43	4,6%
Nord	78	Yvelines	20	38	1	1	60	6,3%

3^e Chapitre – Modalités de mise en œuvre

1. Préalables

2. Élaboration de questionnaires

3. Administration des questionnaires

4. Réponses collectées

5. Poursuite de l'observation

Ouest	19	Corrèze	46	18	1	1	66	7,0%
Ouest	86	Vienne	73	6			79	8,4%
Ouest	87	Haute-Vienne	104	5	1	1	111	11,7%
France	TOTAL	SOMME	466	359	49	71	945	100,0%

Tableau : Participation cumulée des départements

Si l'on additionne les réponses fournies à l'ensemble des outils de collecte, le département de la Haute-Vienne se positionne en première place, grâce au nombre de questionnaires-participants fournis.

Il est suivi de la Vienne, de la Corrèze et des Yvelines. Ces dernières se distinguent par un nombre plus élevé de questionnaires-clubs que de questionnaires-participants.

5) Enseignements à tirer, préconisations pour la poursuite de la démarche d'observation

Les lettres aux associations adressées en janvier et mars 2012 par l'UFOLEP nationale à ses clubs associés ouvrent la voie à une nouvelle modalité d'administration des questionnaires. En effet, il semble évident qu'en limitant les intermédiaires, les taux de réponse pourraient être augmentés. Ceci permettrait en outre de ne pas surcharger les délégués départementaux d'une tâche supplémentaire, ce qui

pourrait par conséquent éventuellement leur laisser plus de temps pour compléter les outils de collecte qui leur étaient directement adressés ...

L'autre piste d'amélioration du nombre de réponses collectées consiste à administrer les questionnaires par téléphone (expérience de la délégation des Yvelines) ou en face à face (expérience des étudiants limougeauds). Ceci fournit nécessairement des résultats supérieurs mais représente également un coût plus important.

PARTIE ②

Principaux enseignements

L'enjeu du présent Observatoire est de permettre l'émergence d'une prise de conscience des tendances lourdes qui risquent de marquer fortement le fonctionnement de nos sociétés. Dans cette perspective, l'offre sportive devra s'adapter à de telles mutations qui sont déjà perceptibles au travers de l'évolution des pratiques sportives des Français.

En effet, différentes enquêtes¹⁶ récentes mettent en évidence les tendances suivantes : La pratique compétitive est minoritaire ; Les motifs principaux de la pratique sont la santé, le bien-être, le loisir, la convivialité ; La pratique sportive hors structure devient majoritaire comparée à la pratique en club ; Les fédérations sont ressenties comme ne répondant pas aux attentes des pratiquants.

1^{er} Chapitre – Une identité forte

2^e Chapitre – La question territoriale

¹⁶ Stat-Info n°1-11, décembre 2010 ; Stat-Info n°2-11, novembre 2011

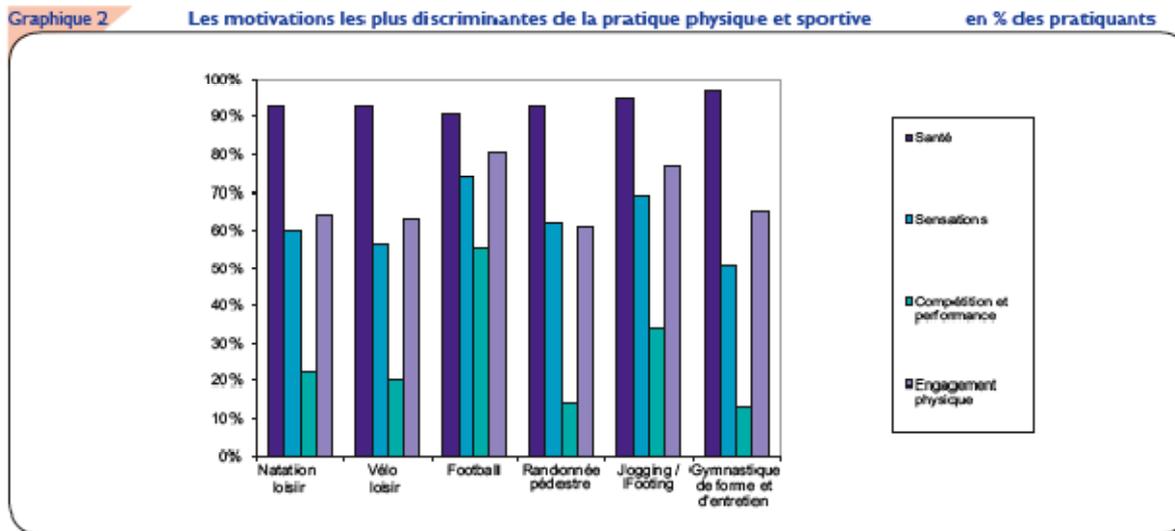
Tableau 1 Les différents niveaux de la pratique physique et sportive

	en % de la population des 15 ans et plus	en millions de personnes
Pratiquants intensifs d'une ou plusieurs activités physiques ou sportives (APS) (1)	43 %	22,4
Dont pratiquants compétiteurs en clubs ou associations	8 %	4,4
Dont pratiquants compétiteurs hors clubs ou associations	3 %	1,5
Dont pratiquants non compétiteurs en clubs ou associations	8 %	4,1
Dont pratiquants non compétiteurs hors clubs ou associations	24 %	12,4
Pratiquants réguliers d'une ou plusieurs APS (2)	22 %	11,6
Dont pratiquants en clubs ou associations	8 %	4,0
Dont pratiquants hors clubs ou associations	15 %	7,6
Pratiquants d'une ou plusieurs APS non intensifs (3)	20 %	10,4
Dont pratiquants en clubs ou associations	3 %	1,5
Dont pratiquants hors clubs ou associations	17 %	8,9
Personnes ayant pratiqué une APS exclusivement durant leurs vacances	5 %	2,4
Pratiquants dont la fréquence de pratique est indéterminée	< 1 %	0,3
Personnes ayant pratiqué une activité physique ou sportive au moins une fois dans l'année	89 %	47,1
Dont personnes ne pratiquant que la marche ou balade loisir ou la marche utilitaire	12 %	6,4
Dont personnes ne pratiquant une activité physique ou sportive qu'à des fins utilitaires	3 %	1,5

Source : enquête pratique physique et sportive 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS
 Champ : personnes résidant en France (métropole et départements d'outre-mer) et âgées de 15 ans et plus
 (1) plus d'une fois par semaine ; (2) une fois par semaine ; (3) moins d'une fois par semaine
 Note de lecture : on entend par compétiteurs des personnes qui participent à des compétitions officielles ou à des rassemblements sportifs

Tableau : Les différents niveaux de la pratique physique et sportive

Stat-Info n°01-11, décembre 2010. Les premiers résultats de l'enquête 2010 sur les pratiques physiques et sportives des Français.



Source : enquête pratique physique et sportive 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS.
 Champ : personnes résidant en France (métropole et départements d'outre-mer) et âgées de 15 ans et plus.
 Note de lecture : 93% des pratiquants de la natation de loisir citent la santé comme motivation de leur pratique et 64% l'engagement physique. 55% des footballeurs citent la compétition et la performance et 74% les sensations.

Graphique : Les motivations les plus discriminantes de la pratique physique et sportive

Stat-Info n°01-11, décembre 2010. Les premiers résultats de l'enquête 2010 sur les pratiques physiques et sportives des Français.

Dans un tel contexte, l'UFOLEP a raison de s'interroger depuis plusieurs années sur les axes stratégiques à mettre en œuvre pour tenir compte de ces évolutions et de multiples questions émergentes :

L'UFOLEP est-elle menacée sur son propre terrain (une autre idée du sport) par la concurrence qui va arriver des autres fédérations prenant conscience de leur décalage par rapport aux attentes des pratiquants au vu du secteur commercial ?¹⁷

L'UFOLEP a-t-elle les moyens de conforter son avance sur la base des expérimentations qu'elle a lancées ces dernières années en matière d'accueil de nouveaux publics ou de nouvelles structures ?

Faudra-t-il en passer par une restructuration interne de son organisation pour améliorer son adaptation aux mutations en cours ?¹⁸

Vis-à-vis de toutes ces questions, le projet national de développement 2009-2013 de l'UFOLEP (PND 3) est d'une très grande clarté par rapport à deux axes stratégiques forts : La sauvegarde de l'identité de l'institution autour des valeurs qui fondent la laïcité ; La recherche de l'efficacité par la mise en œuvre des programmes à des échelons territoriaux pertinents.

Nous structurons les principaux enseignements à tirer de la mise en forme de l'information autour de deux chapitres.

Un premier chapitre traite de l'identité de l'UFOLEP autour de deux questions majeures. Il s'agit tout d'abord de qualifier l'accessibilité au sport pour tous que ce soit pour les nouveaux publics (jeunes, handicapés...), les nouvelles structures UFOLEP (écoles de sport en particulier), les manifestations de masse ou les interventions en milieux spécifiques (prisons, maisons de retraite...). Il s'agit ensuite de qualifier l'utilisation du sport comme outil d'éducation et de socialisation et analyser si l'UFOLEP met bien en pratique une autre idée du sport.

Un second chapitre traite de la question territoriale à l'UFOLEP. Cette question est envisagée d'un double point de vue. D'une part, on aborde les relations internes à l'UFOLEP pour caractériser la pyramide actuelle et la circulation de l'information puis pour analyser ce que pourrait avoir comme conséquence la réforme des collectivités territoriales sur l'organisation de l'institution. D'autre part, on caractérise les relations qu'entretient l'UFOLEP avec ses principaux partenaires territoriaux : le mouvement sportif, les institutions locales, le mouvement associatif, les acteurs économiques.

¹⁷ RIES n°92, Idée reçue : les fédérations affinitaires concurrencent les fédérations délégataires

¹⁸ Cf. la table ronde organisée le 11 avril 2012 sur ce thème

Chapitre ①

UNE IDENTITÉ FORTE

1. Accessibilité au sport pour tous

2. Éducation et socialisation

Au-delà d'un souci permanent d'améliorer l'accessibilité au sport pour le plus grand nombre, l'UFOLEP défend également depuis toujours les valeurs attachées aux fonctions sociales que peut remplir le sport de masse.

1) Accessibilité au sport pour tous

a) *Un risque de fragilisation*

Avant de décliner les actions menées à l'UFOLEP pour développer la pratique sportive, il faut présenter le contexte actuel dans lequel la fédération évolue et qui pourrait devenir de plus en plus contraignant. En effet, les données de cadrage recueillies font apparaître trois risques de fragilisation de l'institution qui peuvent sérieusement remettre en cause l'accessibilité au sport pour tous dans les prochaines années.

Précarisation de la classe moyenne – indicateur 1.1.1.c

Si l'on reprend les données Affligue 2008, le profil dominant du pratiquant UFOLEP est un individu

appartenant à la classe moyenne salariée : ouvriers, employés, enseignants, cadres moyens représentent 60% du total. A l'inverse, les catégories supérieures sont relativement peu représentées avec 2,4% de professions libérales et 2,3% de cadres supérieurs. Deux catégories hétérogènes sont relativement bien représentées : les étudiants (10,6%) et les retraités (14,2%). A partir de là, des réflexions peuvent être menées.

D'une part, ces chiffres témoignent d'une totale réussite pour l'UFOLEP en matière d'accessibilité au sport pour le plus grand nombre. En effet, nous avons ici une nette surreprésentation de catégories sociales qui, dans toutes les enquêtes officielles menées, apparaissent comme pratiquant moins le sport par rapport aux catégories socioprofessionnelles supérieures¹⁹.

¹⁹ Stat-Info n°11-02, novembre 2011 : « Ainsi, le sexe, l'âge, le niveau de revenu et le diplôme influent sur l'investissement dans la pratique d'une APS. Globalement, on pratique d'autant plus que l'on

D'autre part, on sait que les classes moyennes sont en train de se fragiliser dans le contexte actuel de la crise économique et financière : l'Etat providence est partiellement remis en question, les retraites sont menacées et le pouvoir d'achat progresse peu. Ces catégories socioprofessionnelles menacées représentent une part très importante des adhérents de l'UFOLEP et se pose donc la question de leur accessibilité au sport dans les années à venir.

Il apparaît déjà que, dans les classes populaires, des arbitrages budgétaires se font au détriment des postes considérés comme non indispensables : les vacances, la culture, le sport. On assiste même à des renoncements à des dépenses aussi importantes que celles concernant la santé²⁰.

Une réflexion sera donc à mener sur les conséquences pour l'UFOLEP d'une augmentation de la précarisation sociale de ses adhérents potentiels : va-t-elle assister à une diminution de la pratique sportive encadrée à l'UFOLEP ? ; que faudra-t-il faire pour reconquérir des catégories sociales fragilisées ? ; va-t-on assister à une dualisation des publics à l'UFOLEP ?

La réponse à de telles questions va également dépendre des évolutions possibles au-delà des adhésions, des autres sources de financement des associations.

est un homme, jeune, avec un niveau de revenu et de diplôme élevé. »

²⁰ CREDOC, Effets de générations, d'âge et de revenus sur les arbitrages de consommation, Fanette RECOURS, Pascale HEBEL et Raphaël BERGER, Cahier de recherche n° 258, décembre 2008.

1^{er} Chapitre – Une identité forte

1. Accessibilité au sport pour tous

2. Éducation et socialisation

AFFILIGUE 2008	NB d'adhésions	Taux de réponses	NB de réponses	nombre d'adhérents ayant exercé la profession n°												
				01 - Agriculteur	02 - Profession libérale	03 - Etudiant	04 - Sans profession	05 - Artisan/commerçant	06 - employé/ouvrier	07 - Enseignant	08 - demandeur d'emploi	09 - cadre supérieur	10 - Cadre moyen	11 - Retraité	12 - En formation professionnelle	
France	total	336 211	17%	555 09	664	1346	5870	1947	2609	26001	3029	393	1260	4256	7878	256
	%			100 %	1,2%	2,4%	10,6%	3,5%	4,7%	46,8%	5,5%	0,7%	2,3%	7,7%	14,2%	0,5%
	moyenne	329 6,19			9,22	18,69	81,53	27,04	36,24	361,13	42,07	5,46	17,50	59,11	109,42	3,56
	min	0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	max	210 93			53	138	1177	239	137	2615	372	35	183	595	901	23
	médiane	262 8,50			4,00	12,00	38,50	17,50	23,00	210,00	32,50	3,00	10,00	39,50	57,50	1,00

AFFILIGUE 2011	NB d'adhésions	Taux de réponses	NB de réponses	nombre d'adhérents ayant exercé la profession n°														
				01 - Agriculteur	02 - Profession libérale	03 - Etudiant	04 - Sans profession	05 - Artisan/commerçant	06 - employé	07 - Enseignant	08 - demandeur d'emploi	09 - cadre supérieur	10 - Cadre moyen	11 - Retraité	12 - En formation professionnelle	13 - ouvrier	14 - profession intermédiaire	
France	total	382 493	20%	747 90	1301	1113	9392	2750	4881	42658	4129	295	3698	2623	385	735	445	385
	%			100 %	1,7%	1,5%	12,6%	3,7%	6,5%	57,0%	5,5%	0,4%	4,9%	3,5%	0,5%	1,0%	0,6%	0,5%
	moyenne	374 9,93			12,75	10,91	92,08	26,96	47,85	418,22	40,48	2,89	36,25	25,72	3,77	7,21	4,36	3,77
	min	0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	max	205 18			96	55	1076	197	223	2152	268	32	249	148	74	196	193	74
	médiane	295 7,50			6,50	7,50	40,00	19,00	33,50	251,50	34,00	1,00	22,00	17,00	1,00	2,50	0,00	1,00

Tableau : Répartition par catégories professionnelles des licenciés UFOLEP

Données départementales AFFILIGUE (collectées en 2008 et en 2011 à partir du formulaire d'adhésions des personnes physiques) / traitement CDES.

AFFILIGUE / 2008	OUEST		NORD		AFFILIGUE / 2011	EST	
> 01 - Agriculteur	700	2%	399	1%	01 - Agriculteur	249	1%
> 02 - Profession libérale	865	3%	598	2%	02 - Profession libérale	396	2%
> 03 - Etudiant	3269	10%	2440	9%	03 - Etudiant	2894	14%
> 04 - Sans profession	859	3%	745	3%	04 - Sans profession	1090	5%
> 05 - Artisan/commerçant	1949	6%	1356	5%	05 - Artisan/commerçant	1359	7%
> 06 - employé/ouvrier	15808	48%	14595	51%	06 - employé	10883	53%
> 07 - Enseignant	1393	4%	1275	4%	07 - Enseignant	1549	8%
> 08 - demandeur d'emploi	187	1%	218	1%	08 - demandeur d'emploi	74	0%
> 09 - cadre supérieur	576	2%	646	2%	09 - cadre supérieur	963	5%
> 10 - Cadre moyen	2092	6%	2192	8%	10 - Cadre moyen	848	4%
> 11 - Retraité	5201	16%	3904	14%	11 - Retraité	62	0%
> 12 - En formation professionnelle	100	0%	130	0%	12 - En formation professionnelle	193	1%
					13 - Ouvrier	26	0%
					14 - profession intermédiaire	62	0%
nb de réponse	32999	100%	28498	100%	nb de réponse	20648	100%
% de réponse	34%		27%		% de réponse	15%	
nb d'adhérents	97095		105238		nb d'adhérents	139582	

Tableau : Répartition par zone et catégories professionnelles des licenciés UFOLEP

Données départementales AFFILIGUE (collectées en 2008 et en 2011 à partir du formulaire d'adhésions des personnes physiques) / traitement CDES.

Difficultés de financement

C'est le deuxième facteur potentiel de fragilisation : l'évolution de la structure des recettes budgétaires. En effet, selon que les recettes sont principalement publiques ou non, concernant les cotisations ou des activités diverses, des partenariats, du sponsorisme, du mécénat, selon qu'elles sont plus ou moins diversifiées, le degré de fragilisation des structures sera plus ou moins élevé.

✓ Les clubs

Rappelons que le budget moyen des associations sportives en France s'élève à 31 000€ et que la structure d'un tel budget s'établit de la façon

suivante²¹ : cotisations 31% ; financement public 32% ; recettes d'activités 29% ; sponsors 8%

Il semblerait que les clubs UFOLEP se démarquent nettement de cette moyenne nationale :

- **au niveau du budget**, il n'y a que 2% des clubs UFOLEP qui atteignent le budget moyen de 31 000€. A l'inverse, 80% des clubs ont un budget inférieur. En particulier 40% des clubs ont un budget inférieur à 5 000€ et 56% à 1 000€.
- **au niveau de la structure des recettes**, 12% des clubs UFOLEP atteignent la moyenne nationale en matière de cotisations ; 10% en matière de financements publics et 8% en termes de recettes d'activité. En règle générale, ces postes budgétaires sont plus

²¹ Stat-Info n°06-05, avril 2006, le budget des associations sportives

faibles et concernent 77% des clubs UFOLEP pour les cotisations, 55% pour les financements publics et 72% pour les recettes d'activités.

En résumé, le profil budgétaire moyen d'un club UFOLEP est un budget de faible importance dans lequel les cotisations d'une part et les recettes

d'activités d'autre part pèsent relativement peu (10% au plus pour la moitié des clubs, pour chacune de ces recettes) et la dépendance aux financements publics est relativement faible (25% au plus pour la moitié des clubs). Un quart des clubs environ seulement dépendent à plus de 50% des financements publics. Sur ces bases, plusieurs questions devront être explorées. Par exemple : faut-il définir de nouveaux partenariats pour diversifier les recettes ? (mécénat, sponsorisme...)

Choix unique parmi les réponses suivantes	Quelle part des recettes représentent les									
	cotisations des adhérents ? (38)		financements publics ? (37)		recettes d'activité ? (39)		SOMME des réponses aux Q37 à Q39		Déduction - AUTRE recette	
	Nb de clubs	Part des clubs	Nb de clubs	Part des clubs	Nb de clubs	Part des clubs	Nb de clubs	Part des clubs	Nb de clubs	Part des clubs
0%	71	21%	20	6%	89	26%	0	0%	162	57%
10%	96	28%	89	26%	84	25%	9	3%	25	9%
20%	56	16%	45	13%	43	13%	6	2%	18	6%
30%	40	12%	36	10%	27	8%	12	4%	17	6%
40%	16	5%	26	8%	23	7%	7	2%	22	8%
50%	28	8%	33	10%	17	5%	8	2%	8	3%
60%	10	3%	14	4%	16	5%	22	6%	7	2%
70%	14	4%	13	4%	12	4%	17	5%	12	4%
80%	6	2%	29	8%	12	4%	18	5%	6	2%
90%	3	1%	20	6%	10	3%	25	7%	9	3%
100%	4	1%	18	5%	5	1%	190	56%	0	0%
Nb de clubs ayant répondu	344	100%	343	100%	338	100%	342	100%	286	100%

Source : questionnaire CLUBS (compilation des données OUEST / 2009, NORD / 2010, EST / 2011)

- Pour la majorité des clubs ayant répondu (26%), les financements publics représentent 10% de leur budget annuel.
- Pour la majorité des clubs ayant répondu (28%), les cotisations des adhérents représentent 10% de leur budget annuel.
- Pour la majorité des clubs ayant répondu (26%), les recettes d'activités représentent 0% de leur budget annuel.
- Pour la majorité des clubs ayant répondu (56%), les 3 postes « cotisations », « subventions » et « recettes d'activités » représente 100% de leur budget.

Tableau : Répartition par postes de recettes des budgets des associations sportives pour l'ensemble des clubs ayant répondu.

Choix unique parmi les réponses suivantes	Quelle part des recettes représentent les									
	cotisations des adhérents ? (38)		financements publics ? (37)		recettes d'activité ? (39)		TOTAL Q40 à Q46		Déduction - AUTRE recette	
	Nb de clubs	Part des clubs	Nb de clubs	Part des clubs	Nb de clubs	Part des clubs	Nb de clubs	Part des clubs	Nb de clubs	Part des clubs
0%	40	19%	9	4%	59	28%	0	0%	162	87%
10%	54	25%	35	16%	45	21%	0	0%	25	13%
20%	37	17%	29	14%	23	11%	0	0%	0	0%
30%	28	13%	23	11%	16	8%	0	0%	0	0%
40%	9	4%	17	8%	14	7%	0	0%	0	0%
50%	19	9%	19	9%	12	6%	0	0%	0	0%
60%	6	3%	13	6%	12	6%	0	0%	0	0%
70%	12	6%	10	5%	10	5%	0	0%	0	0%
80%	6	3%	27	13%	12	6%	0	0%	0	0%
90%	3	1%	17	8%	8	4%	25	12%	0	0%
100%	1	0%	15	7%	2	1%	190	88%	0	0%
Nb de clubs ayant répondu	215	100%	214	100%	213	100%	215	100%	187	100%

Source : questionnaire CLUBS (compilation des données OUEST / 2009, NORD / 2010, EST / 2011) - Pour les clubs dont les 3 postes proposés représentent 90 à 100% du budget total

Tableau : Répartition par postes de recettes des budgets des associations sportives pour l'ensemble des clubs ayant répondu.

Montant du budget annuel	TOTAL		STAT-INFO 06-05
moins de 5 000€	139	41%	30% des associations sportives françaises
De 5 001 à 10 000€	54	16%	18% des associations sportives françaises
10 001 à 15 000€	28	8%	17% des associations sportives françaises
15 001 à 20 000€	24	7%	
20 001 à 25 000€	14	4%	9% des associations sportives françaises
25 001 à 30 000€	15	4%	
30 001 à 35 000€	7	2%	10% des associations sportives françaises
35 001 à 40 000€	6	2%	
40 001 à 45 000€	4	1%	
45 001 à 50 000€	8	2%	
50 001 à 55 000€	7	2%	9% des associations sportives françaises
55 001 à 60 000€	5	1%	
60 001 à 65 000€	1	0%	
70 001 à 75 000€	1	0%	
80 001 à 85 000€	1	0%	
85 001 à 90 000€	1	0%	
90 001 à 95 000€	3	1%	
95 001 à 100 000€	5	1%	
plus de 100 000€	20	6%	7% des associations sportives françaises
TOTAL	343	100%	100%

Source : questionnaire CLUBS (compilation des données OUEST / 2009, NORD / 2010, EST / 2011)

Tableau : Répartition par taille de budgets des associations sportives UFOLEP par rapport à l'ensemble des associations sportives françaises

✓ Les délégations départementales

Sans base de comparaison, il est difficile d'apprécier le niveau des budgets des délégations départementales. La moitié des délégations a un budget inférieur à 12 500€ dont 20% avec un budget inférieur à 5 000€. Près du quart des délégations a un budget supérieur à 200 000€.

D'un point de vue structurel, pour la moitié des délégations : les cotisations représentent de 20 à 40% des recettes ; les financements publics représentent au plus 15% des recettes ; les recettes d'activités représentent au plus 10% du total

Par ailleurs, 69% des délégations n'ont pas de financement privé ; 86% des délégations ne déclarent ni don ni mécénat.

Au final le même de type de questions que pour les clubs mérite d'être discuté. Faudra-t-il faire remonter la part relative de certaines recettes qui restent à un niveau faible (recettes d'activités, financements privés, dons, mécénat) ? Faudra-t-il mieux diversifier les recettes ? Faudra-t-il accroître la part des financements publics par rapport aux services d'utilité sociale rendus par l'UFOLEP ?

Choix unique parmi les réponses suivantes	Quelle part des recettes représentent les													
	cotisations des clubs et adhérents ? (40)		financements publics ? (41)		financements privés ? (43)		recettes d'activité ? (45)		dons et le mécénat ? (46)		TOTAL Q40 à Q46		Déduction - AUTRE recette	
	Nb de DD	Part des DD	Nb de DD	Part des DD	Nb de DD	Part des DD	Nb de DD	Part des DD	Nb de DD	Part des DD	Nb de DD	Part des DD	Nb de DD	Part des DD
0%	0	0%	1	1%	46	69%	4	6%	56	86%	0	0%	13	22%
5%	1	1%	8	12%	12	18%	14	22%	7	11%	0	0%	3	5%
10%	3	4%	12	18%	4	6%	14	22%	1	2%	0	0%	8	14%
15%	2	3%	14	21%	4	6%	6	10%	0	0%	0	0%	5	9%
20%	2	3%	9	13%	1	1%	6	10%	0	0%	0	0%	4	7%
25%	8	12%	4	6%	0	0%	4	6%	1	2%	1	2%	4	7%
30%	6	9%	5	7%	0	0%	5	8%	0	0%	0	0%	3	5%
35%	10	15%	3	4%	0	0%	3	5%	0	0%	0	0%	4	7%
40%	7	10%	2	3%	0	0%	2	3%	0	0%	3	5%	4	7%
45%	5	7%	1	1%	0	0%	0	0%	0	0%	1	2%	1	2%
50%	6	9%	4	6%	0	0%	3	5%	0	0%	4	6%	4	7%
55%	2	3%	3	4%	0	0%	1	2%	0	0%	1	2%	1	2%
60%	2	3%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	4	6%	3	5%
65%	5	7%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	4	6%	0	0%
70%	3	4%	1	1%	0	0%	1	2%	0	0%	3	5%	0	0%
75%	1	1%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	4	6%	1	2%
80%	1	1%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	4	6%	0	0%
85%	2	3%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	5	8%	0	0%
90%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	8	13%	0	0%
95%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	7	11%	0	0%
100%	1	1%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	13	21%	0	0%
Nb de DD ayant répondu	67	100%	67	100%	67	100%	63	100%	65	100%	62	100%	58	100%

Source : questionnaire délégation départementale (compilation des données OUEST / 2009, NORD / 2010, EST / 2011)

Tableau : Postes de recettes des budgets des délégations départementales

	0%	5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%	40%	45%	50%	55%	70%	(vide)	Total général
de 100 001 à 125 000€		2	2	3	1	1	2	1							12
de 125 001 à 150 000€			1	2	1			1							5
de 150 001 à 175 000€		1	2	3	1				1						8
de 175 001 à 200 000€		1		1	1	1	1								5
de 50 001 à 75 000€		1	2	1						1	1			1	7
de 75 001 à 100 000€					1				1						2
moins de 50 000€	1	1	3	3	2	1					1	1		1	14
plus de 200 001€		2	2	1	2	1	2	1			2	2	1		16
Total général	1	8	12	14	9	4	5	3	2	1	4	3	1	2	69

Source : questionnaire délégation départementale (compilation des données OUEST / 2009, NORD / 2010, EST / 2011)

Tableau croisant le montant des budgets des délégations départementales et la part des subventions

Il semble en particulier sur du point de vue du mécénat, l'UFOLEP ait une carte à jouer. Il pourrait être intéressant de se rapprocher de l'Association pour le Développement du Mécénat Industriel et Commercial (Admical).

D'autre part, les financements publics devraient pouvoir être augmentés, en justifiant une captation au nom de l'utilité sociale. En effet, nombre des actions menées par l'UFOLEP seraient légitimes pour être financées

par les collectivités que ce soit au titre de la désutilité sociale évitée ou des externalités positives générées.

Enfin, du point de vue de l'Etat, si les critères d'attribution évoluent (moins d'importance au nombre de licenciés, valorisation des offres d'activité en direction des publics en établissements ou des publics ponctuels, prise en compte des critères sociaux ou d'inscription territoriale) alors l'UFOLEP devrait capter de nouveaux financements publics.

Quelle part des recettes représentent les financements publics dans le budget de la DD ?			
0%	1	1%	72%
5%	8	12%	
10%	12	18%	
15%	14	21%	
20%	9	13%	
25%	4	6%	
30%	5	7%	22%
35%	3	4%	
40%	2	3%	
45%	1	1%	
50%	4	6%	
55%	3	4%	6%
60%	0	0%	
65%	0	0%	
70%	1	1%	
75%	0	0%	0%
80%	0	0%	
85%	0	0%	
90%	0	0%	
95%	0	0%	
100%	0	0%	
Nb de DD n'ayant pas répondu		3	
TOTAL de réponse		67	100%

Source : Observatoire UFOLEP / CDES - 2009-2010-2011 - questionnaire DD - question n°41

Tableau : Répartition par tranche de la part des financements publics dans le budget de la DD

Territoires sensibles

L'aménagement du territoire sera au centre des politiques publiques de demain compte tenu de l'inégal développement d'un certain nombre d'espaces. Le sport peut constituer un bon support pour promouvoir des actions de rattrapage mais à la condition que la répartition territoriale des clubs permette d'assurer de telles fonctions. Or, l'un des principaux enseignements tiré de l'analyse territoriale de l'activité de l'UFOLEP est la très grande hétérogénéité des situations selon les départements. En particulier, il apparaît une très nette dichotomie entre territoires ruraux et territoires urbains. Quatre indicateurs peuvent en rendre compte.

✓ Taux de participation

Le taux de participation (nombre d'adhérents pour 1000 habitants) est d'autant meilleur que le territoire est rural. A l'inverse, on constate un faible taux de pénétration dans les territoires urbains. Par exemple ce taux varie de 85,5 en Haute Saône à 0,27 en Seine Saint Denis soit un rapport de 1 à 317, ce qui est considérable.

Parmi les taux les plus élevés on note : les Pyrénées Orientales (39,28), la Creuse (31,83), la Lozère (30,87), la Haute Loire (19,43), l'Indre (19,47)

Parmi le taux les plus faibles : Paris (0,36), le Rhône (0,30), les Hauts de Seine (0,74).

De façon générale, dans les départements de moins de 500 000 habitants le taux de pénétration est 8,71 alors que dans les départements de plus de 1 million d'habitants il est de 4,71 soit quasiment la moitié.

Les départements dominés par une grosse métropole connaissent un taux de participation faible : Haute Garonne (4,20) Gironde (5,57) Hérault (3,17) Isère (4,88) Paris (0,36) Hauts de Seine (0,74) Seine Saint Denis (0,27). La métropolisation ne serait donc pas un facteur favorable au développement de pratique UFOLEP.

Néanmoins, si certains départements ruraux peuvent avoir un taux de participation relativement faible (Gers, Jura, Lot) on rencontre très peu de départements urbanisés avec un taux relativement fort (Côtes d'Armor, Ariège, Pas-de-Calais 9,72).

Il faudra ici des analyses plus fines en termes d'armature urbaine départementale ou de densité de population pour mieux appréhender l'ampleur de la demande de pratique sportive et apprécier ainsi les spécificités de l'UFOLEP. On peut néanmoins admettre la relation générale inverse entre taux d'urbanisation des départements et taux de participation.

OUEST / 2009

Départements	Population INSEE (2006)	Nombre d'adhérents UFOLEP	Taux de pénétration (1000*Nb adhérents/NB hab)
09 Ariège	151 593	771	5,09
12 Aveyron	285 211	2313	8,11
16 Charente	360 170	4486	12,46
17 Charente Maritime	616 708	3408	5,53
19 Corrèze	249 000	4138	16,62
22 Côtes-d'Armor	591 915	3681	6,22
23 Creuse	128 492	4090	31,83
24 Dordogne	417 011	4611	11,06
29 Finistère	913 484	5272	5,77
31 Haute-Garonne	1 207 813	5078	4,20
32 Gers	188 576	840	4,45
33 Gironde	1 422 276	7924	5,57
35 Ille et Vilaine	970 659	7846	8,08
40 Landes	375 910	3082	8,20
44 Loire Atlantique	1 268 257	6	0,00
46 Lot	176 041	1057	6,00
47 Lot-et-Garonne	333 750	4500	13,48
49 Maine-et-Loire	790 659	2667	3,37
53 Mayenne	309 106	2423	7,84
56 Morbihan	717 968	342	0,48
64 Pyrénées Atlantiques	657 720	5288	8,04
65 Hautes-Pyrénées	236 510	1595	6,74
72 Sarthe	568 708	561	0,99
79 Deux-Sèvres	371 747	1627	4,38
81 Tarn	377 518	3564	9,44
82 Tarn et Garonne	233 381	1950	8,36
85 Vendée	616 707	3405	5,52
86 Vienne	430 231	2442	5,68
87 Haute-Vienne	376 045	6931	18,43
974 Réunion	791 321	1197	1,51
Sommes/Moyennes	16 134 487	97 095	6,02

Source : indicateur 1.3.1.c – Ouest / 2009 – questionnaire DD

NORD / 2010 – indicateur 1.3.1.h

Départements		Population INSEE (2006)	Nombre d'adhés UFOLEP	Taux de pénétration (1000*Nb adhérents/NB hab)
59	Nord	2564959	3	0,00
93	Seine-St-Denis	1506466	403	0,27
75	Paris	2211297	801	0,36
92	Hauts Seine	1549619	1149	0,74
76	Seine-Maritime	1248580	2078	1,66
50	Manche	496937	1216	2,45
21	Côte d'Or	521608	1505	2,89
94	Val Marne	1310876	4166	3,18
27	Eure	577087	1881	3,26
61	Orne	292282	976	3,34
8	Ardennes	284197	990	3,48
95	Val d'Oise	1165397	4859	4,17
971	Guadeloupe	401784	1780	4,43
78	Yvelines	1406053	6396	4,55
14	Calvados	678303	3150	4,64
18	Cher	313251	1704	5,44
2	Aisne	538790	2941	5,46
60	Oise	799725	4568	5,71
	<i>moyenne</i>	<i>992623</i>	<i>2254</i>	<i>3,11</i>
45	Loiret	650769	3860	5,93
71	Saône-et-Loire	553968	3480	6,28
91	Essonne	1205850	8220	6,82
51	Marne	566010	4115	7,27
80	Somme	568086	4199	7,39
37	Indre et Loire	585406	4425	7,56
62	Pas-de-Calais	1459531	14184	9,72
41	Loir et Cher	326599	3192	9,77
28	Eure-et-Loir	423559	4404	10,40
89	Yonne	342359	3860	11,27
58	Nièvre	220653	2505	11,35
10	Aube	301327	3715	12,33
36	Indre	232004	4513	19,45

Observatoire UFOLEP-CDES 2010 - Zone NORD Q°R DD - n=31

EST / 2011 – indicateur 1.1.2.a / 1.3.1.c

		nb d'adhts	population (INSEE)	taux de pénétration
20B	Haute-Corse	11	166249	0,07
69	Rhône	512	1721999	0,30
90	Territoire-de-Belfort	75	142789	0,53
25	Doubs	559	527775	1,06
68	Haut-Rhin	977	751865	1,30
74	Haute-Savoie	1589	734568	2,16
77	Seine & Marne	2960	1326031	2,23
6	Alpes-Maritimes	2470	1082847	2,28
83	Var	2519	1014826	2,48
20A	Corse-du-Sud	411	143090	2,87
34	Hérault	3291	1042699	3,16
73	Savoie	1+322	413749	3,20
972	Martinique	1296	396308	3,27
63	Puy-de-Dôme	2248	631077	3,56
13	Bouches-du-Rhône	7386	1978164	3,73
54	Meurthe-et-Moselle	2914	732195	3,98
7	Ardeche	1397	315595	4,43
38	Isère	5742	1206375	4,76
67	Bas-Rhin	5236	1099578	4,76
39	Jura	1266	262070	4,83
30	Gard	3448	708158	4,87
88	Vosges	1887	379944	4,97
1	Ain	3018	595536	5,07
84	Vaucluse	2955	542953	5,44
57	Moselle	6966	1046230	6,66
26	Drôme	3291	487008	6,76
52	Haute-Marne	1265	183950	6,88
5	Hautes-Alpes	1025	137234	7,47
3	Allier	2666	342576	7,78
11	Aude	2943	357844	8,22
4	Alpes de Hautes-Provence	1348	160906	8,38
42	Loire	6685	747215	8,95
55	Meuse	2323	193955	11,98
15	Cantal	2376	147955	16,06
43	Haute-Loire	4335	223122	19,43
48	Lozère	2389	77381	30,87
66	Pyrénées-Orientales	17686	450239	39,28
70	Haute-Saône	20518	239915	85,52



Mini	11,00	77381,00	0,07
Médiane	2429,50	468623,50	4,80
Moyenne	3455,39	597683,42	8,94
Maxi	20518,00	1978164,00	85,52

Source : INSEE et AFFILIGUE – traitement CDES



FRANCE

		Affilié 2011 - Nb adhts	INSEE 2010 - Nb hab	Adht / hab *1000
dpt < 500 000hab	TOTAL	120445,00	13834553,00	8,71
	MOYENNE	5029,38	782517,12	6,43
	MEDIANE	3046,00	540079,00	5,64
	MIN	11,00	77381,00	0,14
	MAX	7065,00	498628,00	14,17
dpt > 1 000 000 hab	TOTAL	147327,00	31246889,00	4,71
	MOYENNE	6696,68	1420313,14	4,71
	MEDIANE	5414,00	1301675,50	4,16
	MIN	670,00	1014826,00	0,66
	MAX	20518,00	2572374,00	7,98

		Affilié 2011 - Nb adhts	INSEE 2010 - Nb hab	Adht /hab *1000
Est - 2011	TOTAL	366006,00	59597790,00	
	MOYENNE	3773,26	614410,21	6,14
	MEDIANE	3018,00	525607,00	5,74
	MIN	11,00	77381,00	0,14
	MAX	20518,00	1978164,00	10,37
Nord - 2010	TOTAL	364288,00	62424985,00	
	MOYENNE	4235,91	725871,92	5,84
	MEDIANE	3320,00	578887,00	5,74
	MIN	344,00	219260,00	1,57
	MAX	20518,00	2572374,00	7,98
Ouest - 2009	TOTAL	319250,00	51257431,00	
	MIN	11,00	123344,00	0,09
	MAX	17686,00	1447817,00	12,22
	MOYENNE	3508,24	563268,47	6,23
	MEDIANE	3018,00	487008,00	6,20

Tableaux : taux de pénétration (nb de licenciés / nb d'habitants)

- Répartition territoriale des clubs (nombre d'habitants pou un club)

On peut apprécier le taux de couverture de la population d'un département par les clubs UFOLEP en calculant le nombre moyen d'habitants pour un club. Là encore, on observe de très fortes disparités entre les départements.

Mais la même règle semble subsister : la couverture territoriale est d'autant meilleure que le département est rural. A l'inverse, dans les départements les plus urbains, il y a un faible taux de couverture de la population.

Par exemple, on note 258 269 habitants pour un club dans les Hauts-de-Seine mais 1 088 habitants pour un club en Creuse soit un rapport de 1 à 237.

Au niveau national, il y a en moyenne 6 800 habitants pour un club UFOLEP. On peut vérifier que tous les départements en dessous de ce seuil sont des départements ruraux.

OUEST / 2009 – indicateur 1.3.1. g bis

Départements		Population INSEE (2006)	Nombre de clubs dans le département	Densité de clubs UFOLEP
23	Creuse	128 492	118	1088,92
19	Corrèze	249 000	120	2075,00
87	Haute-Vienne	376 045	160	2350,28
24	Dordogne	417 011	167	2497,07
16	Charente	360 170	138	2609,93
47	Lot-et-Garonne	333 750	115	2902,17
40	Landes	375 910	122	3081,23
81	Tarn	377 518	111	3401,06
82	Tarn et Garonne	233 381	67	3483,30
46	Lot	176 041	49	3592,67
12	Aveyron	285 211	66	4321,38
86	Vienne	430 231	92	4676,42
65	Hautes-Pyrénées	236 510	45	5255,78
64	Pyrénées Atlantiques	657 720	121	5435,70
85	Vendée	616 707	107	5763,62
17	Charente Maritime	616 708	102	6046,16
53	Mayenne	309 106	51	6060,90
09	Ariège	151 593	25	6063,72
32	Gers	188 576	31	6083,10
33	Gironde	1 422 276	202	7040,97
79	Deux-Sèvres	371 747	51	7289,16
22	Côtes d'Armor	591 915	80	7398,94
44	Loire Atlantique	1 268 257	147	8627,60
	moyenne	442 342	99	4 658
31	Haute-Garonne	1 207 813	128	9436,04
35	Ille et Vilaine	970 659	97	10006,79
29	Finistère	913 484	89	10263,87
974	Réunion	791 321	68	11637,07
49	Maine-et-loire	790 659	57	13871,21
72	Sarthe	568 708	20	28435,40
56	Morbihan	717 968	9	79774,22

Source : AFFILIGUE 2008 / INSEE 2006 – traitement CDES

NORD / 2010 – indicateur 1.3.1.h

Départements	Population INSEE (2006)	Nombre de clubs dans le département	ratio population/clubs	
36	Indre	232004	176	1318,2
89	Yonne	342359	149	2297,7
10	Aube	301327	128	2354,1
58	Nièvre	220653	82	2690,9
28	Eure-et-Loir	423559	146	2901,1
80	Somme	568086	165	3442,9
41	Loir et Cher	326599	79	4134,2
62	Pas-de-Calais	1459531	353	4134,6
51	Marne	566010	135	4192,7
18	Cher	313251	74	4233,1
2	Aisne	538790	125	4310,3
37	Indre et Loire	585406	125	4683,2
45	Loiret	650769	135	4820,5
8	Ardennes	284197	56	5074,9
971	Guadeloupe	401784	68	5908,6
59	Nord	2564959	417	6151,0
60	Oise	799725	126	6347,0
14	Calvados	678303	97	6992,8
71	Saône-et-Loire	553968	75	7386,2
27	Eure	577087	65	8878,3
91	Essonne	1205850	120	10048,8
21	Côte d'Or	521608	46	11339,3
61	Orne	292282	21	13918,2
78	Yvelines	1406053	94	14958,0
76	Seine-Maritime	1248580	83	15043,1
50	Manche	496937	32	15529,3
95	Val d'Oise	1165397	72	16186,1
	<i>moyenne</i>	<i>693521</i>	<i>120</i>	<i>7010</i>
94	Val de Marne	1310876	45	29130,6
75	Paris	2211297	33	67009,0
93	Seine-St-Denis	1506466	14	107604,7
92	Hauts de Seine	1549619	6	258269,8

Observatoire UFOLEP-CDES 2010 - Zone NORD AFFILIGUE / INSEE - n=31



EST / 2011

		nb de clubs	population (INSEE)	nb d'hab / club
48	Lozère	64	77381	1209,08
43	Haute-Loire	147	223122	1517,84
63	Puy-de-Dôme	304	631077	2075,91
55	Meuse	81	193955	2394,51
4	Alpes de Hautes-Provence	46	160906	3497,96
15	Cantal	42	147955	3522,74
52	Haute-Marne	52	183950	3537,50
11	Aude	77	357844	4647,32
3	Allier	69	342576	4964,87
66	Pyrénées-Orientales	86	450239	5235,34
42	Loire	142	747215	5262,08
26	Drôme	91	487008	5351,74
39	Jura	47	262070	5575,96
84	Vaucluse	94	542953	5776,10
7	Ardèche	54	315595	5844,35
88	Vosges	64	379944	5936,63
70	Haute-Saône	33	239915	7270,15
69	Rhône	235	1721999	7327,66
77	Seine & Marne	179	1326031	7407,99
972	Martinique	52	396308	7621,31
38	Isère	157	1206375	7683,92
54	Meurthe-et-Moselle	95	732195	7707,32
30	Gard	91	708158	7781,96
5	Hautes-Alpes	17	137234	8072,59
57	Moselle	121	1046230	8646,53
34	Hérault	120	1042699	8689,16
1	Ain	67	595536	8888,60
73	Savoie	46	413749	8994,54
20A	Corse-du-Sud	15	143090	9539,33
74	Haute-Savoie	71	734568	10346,03
13	Bouches-du-Rhône	178	1978164	11113,28
83	Var	69	1014826	14707,62
6	Alpes-Maritimes	61	1082847	17751,59
25	Doubs	18	527775	29320,83
90	Territoire-de-Belfort	3	142789	47596,33
67	Bas-Rhin	23	1099578	47807,74



68	Haut-Rhin	14	751865	53704,64
20B	Haute-Corse	2	166249	83124,50
	Médiane	68,00	468623,50	7514,65
	Moyenne	82,29	597683,42	12827,72

Source : AFFILIGUE / INSEE – traitement CDES

France

Nb d'habitants / club UFOLEP	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
France métropolitaine	6722,2	6740,6	6722,0	6720,9	6689,4	6760,4	6798,5	7058,3
DOM	11860,9	12944,8	12199,0	8912,2	9527,4	9669,7	9282,9	13651,4
France métropolitaine et DOM	6805,2	6833,1	6808,8	6768,5	6746,9	6819,4	6851,2	7157,6
minimum France métropolitaine	1142,8	1111,7	1136,3	1050,1	1038,5	1054,2	1063,3	1163,6
maximum France métropolitaine	114325,6	94842,2	87721,2	78892,7	77038,1	83124,5	83124,5	76370,1

Source : Insee - Estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2011) et classeur fourni par Pascal MARREL - mars 2012

Nota Bene : En 2012, le maximum est atteint par la Seine-Saint-Denis et le minimum par la Creuse

Tableaux : Répartition des clubs (nombre d'habitants pour un club)

- Aire de chalandise de chaque club (superficie en km² pour un club).

Au-delà du taux de couverture de la population, il peut être intéressant de calculer le taux de couverture du territoire pour chaque club pour apprécier leur capacité à satisfaire ou non des besoins de proximité. On retrouve la même relation que précédemment : plus les territoires sont ruraux et plus l'aire de chalandise de chaque club est grande.

Par exemple, dans le Morbihan, il y a un club pour 758 km² contre un club pour 3 km² à Paris, soit un rapport de 1 à 253. Cela signifie d'une part qu'à superficie

identique des départements se différencient par rapport au nombre de clubs présents 120 en Corrèze contre 51 dans les Deux Sèvres ce qui donne respectivement un club pour 48,8 km² ou pour 117,6 km². Un Corrèzien, en moyenne, devra parcourir deux fois moins de distance pour trouver un club UFOLEP.

On peut aboutir d'autre part au même type de résultat en partant du nombre de clubs. Pour un nombre identique de clubs, des départements se différencient par rapport à la superficie à desservir. Prenons l'exemple de trois départements possédant chacun 120 clubs, chaque club doit desservir 75 km² dans les Landes, 48 km² en Corrèze et 15 km² dans l'Essonne.

QUEST / 2009 – indicateur 1.3.1. g

	Départements	Superficie en Km ² du département	Nombre de clubs dans le département	Km ² / club
87	Haute-Vienne	5 520	160	34,50
974	Réunion	2 504	68	36,82
16	Charente	5 956	138	43,16
44	Loire Atlantique	6 815	147	46,36
47	Lot-et-Garonne	5 361	115	46,62
23	Creuse	5 565	118	47,16
19	Corrèze	5 857	120	48,81
31	Haute-Garonne	6 309	128	49,29
33	Gironde	10 000	202	49,50
81	Tarn	5 758	111	51,87
24	Dordogne	9 060	167	54,25
82	Tarn et Garonne	3 718	67	55,49
85	Vendée	6 720	107	62,80
64	Pyrénées Atlantiques	7 645	121	63,18
17	Charente Maritime	6 864	102	67,29
35	Ille et Vilaine	6 775	97	69,85
29	Finistère	6 733	89	75,65
40	Landes	9 243	122	75,76
86	Vienne	6 990	92	75,98
22	Côtes-d'Armor	6 878	80	85,98
65	Hautes-Pyrénées	4 464	45	99,20
53	Mayenne	5 175	51	101,47
46	Lot	5 217	49	106,47
	moyenne	6 310	109	63
79	Deux-Sèvres	5 999	51	117,63
49	Maine-et-loire	7 166	57	125,72
12	Aveyron	8 735	66	132,35
09	Ariège	4 890	25	195,60
32	Gers	6 357	31	205,06
72	Sarthe	6 206	20	310,30
56	Morbihan	6 823	9	758,11

Source : AFFILIGUE 2008 / INSEE 2006 – traitement CDES

NORD / 2010 – indicateur 1.3.1.g

Départements	Superficie en Km ² du département (INSEE 2006)	Nombre de clubs dans le département	1 club pour...Km ²	
75	Paris	105	33	3,18
94	Val Marne	245	45	5,44
93	Seine-St-Denis	136	14	9,71
59	Nord	5 743	417	13,77
91	Essonne	1 804	120	15,03
95	Val d'Oise	1 246	72	17,31
62	Pas-de-Calais	6 671	353	18,90
971	Guadeloupe	1 628	68	23,94
78	Yvelines	2 284	94	24,30
92	Hauts Seine	176	6	29,33
80	Somme	6 170	165	37,39
36	Indre	6 791	176	38,59
28	Eure-et-Loir	5 880	146	40,27
60	Oise	5 860	126	46,51
10	Aube	6 004	128	46,91
37	Indre et Loire	6 127	125	49,02
89	Yonne	7 427	149	49,85
45	Loiret	6 775	135	50,19
14	Calvados	5 548	97	57,20
2	Aisne	7 369	125	58,95
51	Marne	8 162	135	60,46
	<i>moyenne</i>	<i>4388,14</i>	<i>129,95</i>	<i>33,15</i>
76	Seine-Maritime	6 278	83	75,64
41	Loir et Cher	6 343	79	80,29
58	Nièvre	6 817	82	83,13
27	Eure	6 040	65	92,92
8	Ardennes	5 229	56	93,38
18	Cher	7 235	74	97,77
71	Saône-et-Loire	8 575	75	114,33
50	Manche	5 938	32	185,56
21	Côte d'Or	8 763	46	190,50
61	Orne	6 103	21	290,62

EST / 2011 – indicateur 1.3.1.c

	Département	Superficie (km ²)	Nb de clubs en 2012	Km ² / club
69	Rhône	3249	229	14,19
63	Puy-de-Dôme	7970	281	28,36
13	Bouches-du-Rhône	5087	167	30,46
43	Haute-Loire	4977	146	34,09
42	Loire	4781	139	34,40
77	Seine-et-Marne	5915	163	36,29
84	Vaucluse	3567	86	41,48
66	Pyrénées-Orientales	4116	85	48,42
38	Isère	7431	153	48,57
57	Moselle	6216	112	55,50
34	Hérault	6101	107	57,02
54	Meurthe-et-Moselle	5246	87	60,30
6	Alpes-Maritimes	4299	65	66,14
74	Haute-Savoie	4388	66	66,48
30	Gard	5853	88	66,51
26	Drôme	6530	91	71,76
972	Martinique	1128	15	75,20
11	Aude	6139	73	84,10
55	Meuse	6211	72	86,26
1	Ain	5762	65	88,65
83	Var	5973	67	89,15
48	Lozère	5167	56	92,27
88	Vosges	5874	60	97,90
3	Allier	7340	68	107,94
52	Haute-Marne	6211	57	108,96
7	Ardèche	5529	49	112,84
39	Jura	4999	42	119,02
73	Savoie	6028	42	143,52
15	Cantal	5726	38	150,68
4	Alpes-de-Haute-Provence	6925	43	161,05
70	Haute-Saône	5360	31	172,90
67	Bas-Rhin	4755	24	198,13
90	Territoire de Belfort	609	3	203,00
68	Haut-Rhin	3525	14	251,79
5	Hautes-Alpes	5549	17	326,41
20A	Corse-du-Sud	4014	10	401,40
25	Doubs	5234	12	436,17
20B	Haute-Corse	4666		

Médiane	5444,50	66,00	86,26
Moyenne	5222,37	79,00	115,33

Source : AFFILIGUE – mars 2012 et INSEE – traitement CDES

FRANCE

	Superficie (km ²)	Nb de clubs en 2012	Km ² /club
Min	105,00	3,00	2,92
MOYENNE	5695,86	92,16	97,03
MEDIANE	5938,00	76,50	68,35
Max	16283,00	386,00	568,58
France métropolitaine	543975	8896	61,15
France métrop + DOM	563890	9032	62,43
DOM	19915	136	146,43

En 2012, le maximum correspond au Morbihan et le minimum à Paris

Source : Insee - superficie des départements et classeur fourni par Pascal MARREL - mars 2012

Tableaux : Aire de chalandise pour chaque club (km²/ club)

✓ Couverture communale des clubs.

La densité de clubs est très différente selon les départements : si en Creuse on recense 45 clubs pour 100 communes, il n'y en a que trois dans le Morbihan pour un nombre identique de communes dans le département, soit un rapport de 1 à 15. C'est donc le nombre de clubs qui est discriminant.

Parmi les départements bien couverts, on notera en particulier tout l'Outre Mer où il y a plus de clubs que de communes : Réunion 283 clubs pour 100 communes, Guadeloupe 213, Martinique 135.

En métropole, il y a les Bouches-du-Rhône (154) et pour ceux qui se rapprochent de la parité clubs/communes : la Haute-Vienne (80), le Val de Marne (96), le Rhône(83).

A l'inverse parmi les départements les moins bien couverts : l'Ariège (8clubs pour 100 communes), la Sarthe (5), la Manche (5), l'Orne (4), la Côte d'Or (7).

QUEST / 2009

Zone Ouest – 2009 → indicateur 1.3.2.a		Nb – Communes INSEE 2006	Nb – Clubs AFFILIGUE 2008	Clubs / 100 Communes	Communes / Clubs
09	Ariège	332	25	8%	13,3
12	Aveyron	304	66	22%	4,6
16	Charente	404	138	34%	2,9
17	Charente Maritime	472	102	22%	4,6
19	Corrèze	286	120	42%	2,4
22	Côtes-d'Armor	373	80	21%	4,7
23	Creuse	260	118	45%	2,2
24	Dordogne	557	167	30%	3,3
29	Finistère	283	89	31%	3,2
31	Haute-Garonne	588	128	22%	4,6
32	Gers	463	31	7%	14,9
33	Gironde	542	202	37%	2,7
35	Ille et Vilaine	353	97	27%	3,6
40	Landes	331	122	37%	2,7
44	Loire Atlantique	221	147	67%	1,5
46	Lot	340	49	14%	6,9
47	Lot-et-Garonne	319	115	36%	2,8
49	Maine-et-loire	363	57	16%	6,4
53	Mayenne	261	51	20%	5,1
56	Morbihan	261	9	3%	29,0
64	Pyrénées Atlantiques	547	121	22%	4,5
65	Hautes-Pyrénées	474	45	9%	10,5
72	Sarthe	375	20	5%	18,8
79	Deux-Sèvres	305	51	17%	6,0
81	Tarn	323	111	34%	2,9
82	Tarn et Garonne	195	67	34%	2,9
85	Vendée	282	107	38%	2,6
86	Vienne	281	92	33%	3,1
87	Haute-Vienne	201	160	80%	1,3
974	Réunion	24	68	283%	0,4
moyenne		344	92	27%	

NORD / 2010

Zone Nord – 2010 → indicateur 1.3.2.a	Nb – Communes INSEE 2006	Nb – Clubs AFFILIGUE 2008	Clubs / 100 Communes	Communes / Club	
2	Aisne	816	125	15	6,5
8	Ardennes	463	56	12	8,3
10	Aube	433	128	30	3,4
14	Calvados	706	97	14	7,3
18	Cher	290	74	26	3,9
21	Côte d'Or	707	46	7	15,4
27	Eure	675	65	10	10,4
28	Eure-et-Loir	403	146	36	2,8
36	Indre	247	176	71	1,4
37	Indre et Loire	277	125	45	2,2
41	Loir et Cher	291	79	27	3,7
45	Loiret	334	135	40	2,5
50	Manche	601	32	5	18,8
51	Marne	620	135	22	4,6
58	Nièvre	312	82	26	3,8
59	Nord	652	417	64	1,6
60	Oise	693	126	18	5,5
61	Orne	505	21	4	24,0
62	Pas-de-Calais	895	353	39	2,5
71	Saône-et-Loire	573	75	13	7,6
75	Paris	1	33		
76	Seine-Maritime	745	83	11	9,0
78	Yvelines	262	94	36	2,8
80	Somme	782	165	21	4,7
89	Yonne	454	149	33	3,0
91	Essonne	196	120	61	1,6
92	Hauts de Seine	36	6	17	6,0
93	Seine-St-Denis	40	14	35	2,9
94	Val Marne	47	45	96	1,0
95	Val d'Oise	185	72	39	2,6
971	Guadeloupe	32	68	13	0,5

EST / 2011

Zone Est / 2011	Indicateur 1.3.2. a	nb de clubs	nb de communes (INSEE)	nb de clubs / 100 communes	nb de communes / club
1	Ain	71	419	16,9	5,9
3	Allier	68	320	21,3	4,7
4	Alpes de Hautes-Provence	43	200	21,5	4,7
5	Hautes-Alpes	15	177	8,5	11,8
6	Alpes-Maritimes	66	163	40,5	2,5
7	Ardeche	50	339	14,7	6,8
11	Aude	77	438	17,6	5,7
13	Bouches-du-Rhône	183	119	153,8	0,7
15	Cantal	46	260	17,7	5,7
2A	Corse-du-Sud	10	124	8,1	12,4
2B	Haute-Corse	2	236	0,8	118,0
25	Doubs	16	594	2,7	37,1
26	Drôme	89	369	24,1	4,1
30	Gard	84	353	23,8	4,2
34	Hérault	114	343	33,2	3,0
38	Isère	155	533	29,1	3,4
39	Jura	43	544	7,9	12,7
42	Loire	145	327	44,3	2,3
43	Haute-Loire	142	260	54,6	1,8
48	Lozère	66	185	35,7	2,8
52	Haute-Marne	60	433	13,9	7,2
54	Meurthe-et-Moselle	102	594	17,2	5,8
55	Meuse	81	500	16,2	6,2
57	Moselle	110	730	15,1	6,6
63	Puy-de-Dôme	296	470	63,0	1,6
66	Pyrénées-Orientales	91	226	40,3	2,5
67	Bas-Rhin	17	527	3,2	31,0
68	Haut-Rhin	17	377	4,5	22,2
69	Rhône	242	293	82,6	1,2
70	Haute-Saône	34	545	6,2	16,0
73	Savoie	45	305	14,8	6,8
74	Haute-Savoie	77	294	26,2	3,8
77	Seine & Marne	191	514	37,2	2,7
83	Var	85	153	55,6	1,8
84	Vaucluse	96	151	63,6	1,6
88	Vosges	70	515	13,6	7,4
90	Territoire-de-Belfort	2	102	2,0	51,0

972	Martinique	46	34	135,3	0,7
	Médiane	71	333	16	5
	Moyenne	83	344	38	11

France

	Nb de communes	Nb de clubs en 2012	Communes / Club	Club / Commune
Min	1,00	3,00	0,03	0,02
MOYENNE	370,28	92,16	6,47	0,70
MÉDIANE	334,00	76,50	4,03	0,25
Max	895,00	386,00	49,50	36,00
France métropolitaine	36483,00	8896,00	4,10	0,24
France métrop + DOM	36658,00	136,00	269,54	0,00
DOM	175,00	9032,00	0,02	51,61

En 2012, le maximum correspond au Doubs (49,50 communes par club) et le minimum à Paris (0,03 communes par club)
En 2012, le minimum correspond au Doubs (0,02 club / commune) et le maximum à Paris (36 clubs par commune)

Source : Insee, BDCOM - données 2011 et classeur fourni par Pascal Marrel - mars 2012

Tableaux : répartition des clubs par département au regard du nombre de communes

Cette analyse de la répartition territoriale des adhérents et des clubs permet de poser un certain nombre de questions qui pourraient être au cœur de la stratégie de développement de l'UFOLEP.

Le premier enseignement est la prééminence du rural. La culture UFOLEP appartient-elle essentiellement au monde rural ? Que fait-on face au risque de fragilisation du monde rural de demain ?

Le deuxième enseignement est la sous représentation de l'urbain. Comment conquérir l'urbain ? Faut-il passer par l'offre ? (création de clubs) Faut-il passer la demande ? (information, sensibilisation, communication...). Comment s'inscrire de façon efficace dans la politique de la ville ?

Face à ces deux enjeux, faut-il créer une cellule spéciale chargée du développement territoriale ? Il semble qu'elle pourrait se consacrer à deux problématiques croisées : la conquête de nouveaux territoires et la mise en valeur des atouts de l'UFOLEP. L'émergence de territoires rurbains et les attentes spécifiques de ces populations qui se sont exilées pour accéder à la propriété en termes de services doivent

être pris en compte par l'UFOLEP. Pour contrebalancer les migrations pendulaires imposées par la distance domicile-travail, il importe de proposer une offre locale, de proximité, permettant de générer du lien social dans des cités pouvant à défaut être qualifiées de dortoirs ... Les atouts de l'UFOLEP trouvent alors à s'exprimer à condition de générer une offre sans logique élitiste, ni compétitive et par conséquent avec moins de contraintes horaires et sans le frein des déplacements supplémentaires. Il convient néanmoins d'être conscient que ces personnes qui « naviguent » entre urbain et rural attendent une qualité de services supérieur à ce que certains clubs UFOLEP sont aujourd'hui à même d'offrir. Cela entraîne la question de la professionnalisation. Il semble que « la pompe » ne puisse être amorcée que par une politique publique ambitieuse.

Cet engagement public en soutien du développement d'une offre UFOLEP peut être justifié par l'utilité sociale dégénérée et / ou la désutilité sociale évitée. Le coût d'un emploi serait alors rapporté aux effets qu'il entraîne ...



b) L'accueil de nouveaux publics

Ouest / 2009

Au(x)quel(s) de ces publics l'association propose-t-elle une offre d'activité spécifique ? choix multiple possible (34)			
enfants de moins de 3 ans	2	2%	2%
famille	18	19%	14%
femmes enceintes	0	0%	0%
handicapés mentaux	9	10%	7%
handicapés moteurs	4	4%	3%
L'association ne propose pas d'activités spécifiques à ces publics	68	72%	52%
Personnes âgées autonomes	9	10%	7%
personnes en difficulté d'insertion sociale	5	5%	4%
personnes obèses	5	5%	4%
personnes immigrées	5	5%	4%
personnes illettrées	5	5%	4%
Nb de clubs ayant répondu	94	100%	
Nb de réponses fournies	130		% sur 130
Diversité des types de publics auxquels une offre est fournie par association			
0	18	16%	
1	79	71%	84%
2	6	5%	6%
3	4	4%	4%
4	1	1%	1%
5	1	1%	1%
6	3	3%	3%
7	0	0%	0%
8	0	0%	0%
Nb de réponses fournies	112	100%	
Nb de clubs ayant répondu	94		% sur 94

Observatoire UFOLEP - OUEST - 2009 - questionnaire CLUBS



Nord / 2010

Au(x)quel(s) de ces publics l'association propose-t-elle une offre d'activité spécifique ? choix multiple possible (34)

Enfants de moins de 3 ans	13	7%	5%
famille	54	30%	21%
femmes enceintes	4	2%	2%
handicapés mentaux	18	10%	7%
Handicapés moteurs	14	8%	5%
L'association ne propose pas d'activités spécifiques à ces publics	115	63%	44%
Personnes âgées autonomes	12	7%	5%
personnes en difficulté d'insertion sociale	16	9%	6%
Personnes obèses	7	4%	3%
personnes immigrées	5	3%	2%
personnes illettrées	4	2%	2%
Nb de clubs ayant répondu	182	100%	
Nb de réponses fournies	262		% sur 262

Diversité des types de publics auxquels une offre est fournie par association

0	16	8%	
1	148	75%	81%
2	15	8%	8%
3	8	4%	4%
4	3	2%	2%
5	4	2%	2%
6	0	0%	0%
7	2	1%	1%
8	2	1%	1%
Nb de réponses fournies	198	100%	
Nb de clubs ayant répondu	182		% sur 182

Observatoire UFOLEP - NORD 2010 - questionnaire CLUBS



Est / 2011

Au(x)quel(s) de ces publics l'association propose-t-elle une offre d'activité spécifique ? choix multiple possible (34)			
Enfants de moins de 3 ans	4	9%	5%
famille	14	31%	17%
femmes enceintes	2	4%	2%
handicapés mentaux	6	13%	7%
Handicapés moteurs	6	13%	7%
L'association ne propose pas d'activités spécifiques à ces publics	25	56%	30%
Personnes âgées autonomes	5	11%	6%
personnes en difficulté d'insertion sociale	8	18%	10%
Personnes obèses	3	7%	4%
personnes immigrées	6	13%	7%
personnes illettrées	3	7%	4%
Nb de clubs ayant répondu	45	100%	
Nb de réponses fournies	82		% sur 82
Diversité des types de publics auxquels une offre est fournie par association			
0	5	6%	11%
1	33	40%	73%
2	2	2%	4%
3	2	2%	4%
4	1	1%	2%
5	2	2%	4%
6	3	4%	7%
7	0	0%	0%
8	1	1%	2%
Nb de réponses fournies	82	100%	
Nb de clubs ayant répondu	45		% sur 45

Observatoire UFOLEP - EST - 2011 - questionnaire CLUBS



France / 2009-2011

Au(x)quel(s) de ces publics l'association propose-t-elle une offre d'activité spécifique ? choix multiple possible (34)			
Enfants de moins de 3 ans	19	6%	4%
Famille	86	27%	18%
Femmes enceintes	6	2%	1%
Handicapés mentaux	33	10%	7%
Handicapés moteurs	24	8%	5%
L'association ne propose pas d'activités spécifiques à ces publics	208	65%	44%
Personnes âgées autonomes	26	8%	5%
Personnes en difficulté d'insertion sociale	29	9%	6%
Personnes obèses	15	5%	3%
Personnes immigrées	16	5%	3%
Personnes illettrées	12	4%	3%
Nb de clubs ayant répondu	320	100%	
Nb de réponses fournies	474		% sur 474
Diversité des types de publics auxquels une offre est fournie par association			
0	39	11%	
1	260	72%	81%
2	23	6%	7%
3	14	4%	4%
4	5	1%	2%
5	7	2%	2%
6	6	2%	2%
7	2	1%	1%
8	3	1%	1%
Nb de réponses fournies	359	100%	
Nb de clubs ayant répondu	320		% sur 320
NB.VIDE	2039		

Observatoire UFOLEP - France - 2009-2011 - questionnaire CLUBS

Tableaux : Part des clubs proposant une offre spécifique à différents publics

65% des clubs qui ont répondu à cette question (questionnaire Clubs - Q34 / indicateur 2.2.) déclarent ne pas proposer d'activités spécifiques à ces publics nouveaux (handicapés, populations défavorisées...). Il sera important, ultérieurement, d'essayer de savoir pourquoi et, en fonction de cela, d'étudier si des incitations seraient envisageables.

Au-delà de ce pourcentage qui pourrait apparaître comme très décevant, il faut souligner le bon score que fait l'action sport famille avec 27% de tous les clubs qui la proposent, ainsi que la prise en charge de handicapés (physiques et mentaux) par 18% des clubs. De même, l'accueil d'enfants de moins de trois ans par 6% des clubs est une spécificité de l'UFOLEP. Il faut noter enfin que les deux programmes personnes âgées autonomes et personnes en difficultés d'insertion sociale ont mobilisés respectivement 8 et 9% des clubs. Des approfondissements qualitatifs seront nécessaires pour savoir comment améliorer de telles prestations.

Il faut noter également que 81% des clubs ne se sont adressés qu'à un type de public, 7% d'entre eux à deux et 4% à trois. Ce sera une vraie question de savoir si, en la matière, la spécialisation est nécessaire sur un type d'accueil (pour de multiples raisons), ou bien si une diversification est envisageable : cela pose la question de la polyvalence et, à nouveau, de la professionnalisation

Exemple de bonne pratique : L'association l'AFISEL.

Il s'agit d'une association multi-activités basée dans la commune d'Ingré (en proche périphérie d'Orléans). Elle est née, il y a 4 ans en septembre 2008, lorsque l'école du samedi a été supprimée en maternelle et en primaire pour laisser place à la semaine de 4 jours. Des parents d'élèves pour

certaines déjà amis de l'un des deux groupes scolaires d'Ingré ont alors décidé de profiter de cet espace temps pour pratiquer familialement des activités sportives.

c) Nouvelles structures

Au niveau des délégations départementales, 40% (29/72) d'entre elles organisent une école de sport, ce qui est à la base de l'apprentissage des valeurs. En fonction des départements, ces écoles sont isolées ou constituent de véritables réseaux : l'hétérogénéité des situations est grande. Il semblerait que cela soit un indicateur d'une volonté départementale liée à la professionnalisation.

Il faudrait tester l'hypothèse selon laquelle, les délégations qui ne s'engagent pas dans la professionnalisation, ne s'investissent pas (lien de cause à effets ?) dans la multi-activité, les nouvelles structures, interventions en établissements, auprès de nouveaux publics, etc.

Il nous apparaît que les écoles de sport constituent la base de l'édifice. Une analyse plus précise serait nécessaire sur les obstacles, les difficultés financières, humaines à leur mise en place. C'est un vrai débat de savoir si ces écoles doivent constituer une priorité dans la stratégie globale de l'UFOLEP. C'est en effet tout l'enjeu de la transmission intergénérationnelle des valeurs UFOLEP qui est posé ici. Pour l'instant, l'institution n'a pas érigé la création d'écoles de sport comme une priorité mais des efforts sont faits en sa faveur.

Deux questions se posent alors. Faut-il inciter à la création d'écoles de sport dans les délégations qui n'en

sont pas encore pourvues ? Selon quelles modalités mettre en œuvre de telles incitations ?

On pourrait faire les mêmes remarques avec les CLSU (seulement 6 délégations départementales déclarent qu'une telle structure fonctionne sur leur territoire, dont 4 dans la zone Nord !) et les clubs labellisés (21%).

Il faut néanmoins souligner que 68% des clubs ayant répondu déclarent être agréés par Jeunesse & Sport. Le faible nombre de clubs disposant du label UFOLEP semble alors d'autant plus surprenant ... La labellisation a été conçue par les dirigeants de l'UFOLEP nationale pour être un outil d'aménagement, d'accompagnement, de valorisation de la qualité globale du projet et de l'équipe d'encadrement (label général) mais également de certains pans de l'activité (labels spécifiques).

Une différenciation par département pourrait apporter des éléments de réponse et permettre de déterminer s'il s'agit d'un indicateur de l'investissement des délégations envers les clubs. L'analyse territoriale permettra de vérifier si les délégations les plus développées sont également les plus investies dans les labellisations ou bien si celles qui s'en servent sont celles qui commencent à se développer.

Le faible nombre de clubs labellisés peut questionner sur la lourdeur administrative du dispositif, la forme et les liens entre les différents labels peuvent devoir être repensés. La commission nationale de tir à l'arc aurait élaboré un logiciel interactif d'auto-évaluation, ludique avec du retour, des propositions, des préconisations, des pistes. Cela pourrait constituer une bonne pratique à transposer de manière à ce que le label soit moins la preuve de la structuration administrative de l'association que de la qualité de son offre.

Ecoles de sport - – indicateur 2.2.2.a

QUEST / 2009

Part de DD possédant ...	nombre	pourcentage
une école de sport	9	4%

source : questionnaire "DD" questions n°15 Observatoire UFOLEP 2009 - CDES - n=27/30 - Zone = QUEST

NORD / 2010

Part de DD possédant ...	nombre	pourcentage
une école de sport	12	46%

source : questionnaire "DD" questions n°15 Observatoire UFOLEP 2010 - CDES - n=26/31 - Zone = NORD

EST / 2011

Part de DD possédant ...	nombre	pourcentage
une école de sport	8	47%

source : questionnaire "DD" question n°15 Observatoire UFOLEP 2011 - CDES - n=17/38 - Zone = EST

France / 2012

	Indiquer le nombre d' "Ecoles de Sport" ayant fonctionné dans le département durant la dernière saison
MOYENNE	1,42
MEDIANE	0,00
MIN	0
MAX	34
SOMME	98

Source : Questionnaire délégation départementale – question n°15 – Nombre de DD ayant répondu : 72

Tableaux : Nombre d'écoles de sport fonctionnant dans les départements

CLSU – indicateur 2.2.2.b

OUEST / 2009

Part de DD possédant ...	nombre	pourcentage
un CLSU	1	9%

source : questionnaire "DD" questions n°16 - Observatoire UFOLEP 2009 - CDES - n=27/30 - Zone = OUEST

NORD / 2010

Part de DD possédant ...	nombre	pourcentage
un CLSU	4	15%

source : questionnaire "DD" questions n°16 - Observatoire UFOLEP 2010 - CDES - n=27/31 - Zone = NORD

EST / 2011

Part de DD possédant ...	nombre	pourcentage
un CLSU	1	6%

source : questionnaire "DD" question n°16 - Observatoire UFOLEP 2011 - CDES - n=17/38 - Zone = EST



France / 2012

	Indiquer le nombre de "CLSU" ayant fonctionné dans le département durant la dernière saison
MOYENNE	0,09
MEDIANE	0,00
MIN	0
MAX	1
SOMME	6

Source : Questionnaire délégation départementale – question n°16 – Nombre de DD ayant répondu : 72

Tableaux : Nombre de CLSU fonctionnant dans les départements

Clubs labellisés – Indicateur 2.2.2.c

OUEST / 2009

Clubs ayant répondu	Clubs labellisés	pourcentage
93	20	22%

source : questionnaire "Club" question n°4 - Observatoire UFOLEP 2009 - CDES - n=105 - Zone = OUEST

NORD / 2010

Clubs ayant répondu	Clubs labellisés	pourcentage
183	34	19%

source : questionnaire "Club" question n°4 - Observatoire UFOLEP 2010 - CDES - n=198 - Zone = NORD

EST / 2011

Clubs ayant répondu	Clubs labellisés	pourcentage
45	14	31%

source : questionnaire "Club" question n°4 - Observatoire UFOLEP 2011 - CDES - n=45 - Zone = EST

France / 2012

Cette association est-elle	labellisée ?		agrée "Jeunesse & Sports" ?	
OUI	68	21%	232	68%
NON	253	79%	107	32%
Nombre de clubs ayant répondu	321	100%	339	100%

Source : Questionnaire CLUBS – questions n°4 et 5

Tableaux : Nombre de clubs labellisés (UFOLEP) et agréés (Jeunesse & Sport)



d) *Etablissements particuliers - Indicateur 2.2.3.b*

Il existe une forte différenciation entre clubs et délégations départementales quant à leurs interventions dans des établissements particuliers.

Clubs

OUEST / 2009

Dans le(s)quel(s) de ces établissements l'association réalise-t-elle des interventions ?	pourcentage (/96)	
Nombre de réponses fournies	301	Choix multiple possible
Nombre de clubs ayant répondu	96	100%
Nombre de clubs N'intervenant dans AUCUN établissement		
	74	77%
Nombre de clubs intervenant		
	22	23%
Type d'établissements dans lesquels les clubs interviennent ...		
Autre(s) établissement(s)	3	3%
Centres de loisir et de vacances	6	6%
Centres sociaux-culturels	3	3%
Entreprises	2	2%
Etablissements médicaux-éducatifs (IME, ...)	5	5%
Etablissements pénitentiaires	0	0%
Etablissements pour personnes âgées	1	1%
Etablissements scolaires : écoles, collèges, lycées, etc.	16	17%
Nombre d'établissements dans lesquels les clubs interviennent ...		
Nombre de clubs intervenant dans 1 établissement	11	11%
Nombre de clubs intervenant dans 2 établissements	9	9%
Nombre de clubs intervenant dans 3 établissements	1	1%
Nombre de clubs intervenant dans 4 établissements	1	1%

source : q°R "Club" Q35 - Observ.UFOLEP09 - CDES - n=96/105 - Zone = OUEST



NORD / 2010

Dans le(s)quel(s) de ces établissements l'association réalise-t-elle des interventions ?	pourcentage (/186)	
Nombre de réponses fournies	409	Choix multiple possible
Nombre de clubs ayant répondu	186	100%
Nombre de clubs <u>N</u>'intervenant dans <u>AUCUN</u> établissements		
Nombre de clubs <u>N</u> 'intervenant dans <u>AUCUN</u> établissements	137	74%
Nombre de clubs intervenant dans un ou plusieurs établissements	49	26%
Type d'établissements dans lesquels les clubs interviennent ...		
Autre(s) établissement(s)	7	4%
Centres de loisir et de vacances	17	9%
Centres sociaux-culturels	5	3%
Entreprises	3	2%
Etablissements médicaux-éducatifs (IME, ...)	5	3%
Etablissements pénitentiaires	3	2%
Etablissements pour personnes âgées	0	0%
Etablissements scolaires : écoles, collèges, lycées, etc.	34	18%
Nombre d'établissements dans lesquels les clubs interviennent ...		
Nombre de clubs intervenant dans 1 établissement	32	17%
Nombre de clubs intervenant dans 2 établissements	12	6%
Nombre de clubs intervenant dans 3 établissements	2	1%
Nombre de clubs intervenant dans 4 établissements	3	2%

source : q°R "Club" Q35 - Observ.UFOLEP10 - CDES - n=186/198 - Zone = Nord



EST / 2011

Dans le(s)quel(s) de ces établissements l'association réalise-t-elle des interventions ?		pourcentage (/43)
Nombre de réponses fournies	903	Choix multiple possible
Nombre de clubs ayant répondu	43	100%
Nombre de clubs <u>N</u>'intervenant dans <u>AUCUN</u> établissement		
Nombre de clubs <u>N</u> 'intervenant dans <u>AUCUN</u> établissement	32	74%
Nombre de clubs intervenant dans un ou plusieurs établissements		
Nombre de clubs intervenant dans un ou plusieurs établissements	11	26%
Type d'établissements dans lesquels les clubs interviennent ...		
Autre(s) établissement(s)	3	7%
Centres de loisir et de vacances	3	7%
Centres sociaux-culturels	2	5%
Entreprises	2	5%
Etablissements médicaux-éducatifs (IME, ...)	2	5%
Etablissements pénitentiaires	1	2%
Etablissements pour personnes âgées	1	2%
Etablissements scolaires : écoles, collèges, lycées, etc.	6	14%
Nombre d'établissements dans lesquels les clubs interviennent ...		
Nombre de clubs intervenant dans 1 établissement	6	14%
Nombre de clubs intervenant dans 2 établissements	3	7%
Nombre de clubs intervenant dans 3 établissements	0	0%
Nombre de clubs intervenant dans 4 établissements	2	5%

source : q°R "Club" Q35 - Observ.UFOLEP 2011 - CDES - n=44 - Zone = Est

France 2009, 2010, 2011

Dans le(s)quel(s) de ces établissements l'association réalise-t-elle des interventions ?	pourcentage (/323)	
Nombre de réponses fournies	353	Choix multiple possible
Nombre de clubs ayant répondu	323	100%
Nombre de clubs <u>N</u> 'intervenant dans <u>AUCUN</u> établissement	224	69%
Nombre de clubs intervenant dans un ou plusieurs établissements	119	100%
Type d'établissements dans lesquels les clubs interviennent ...		
Autre(s) établissement(s)	13	4%
Centres de loisir et de vacances	26	8%
Centres sociaux-culturels	10	3%
Entreprises	7	2%
Etablissements médicaux-éducatifs (IME, ...)	12	4%
Etablissements pénitentiaires	4	1%
Etablissements pour personnes âgées	2	1%
Etablissements scolaires : écoles, collèges, lycées, etc.	55	17%
Nombre d'établissements dans lesquels les clubs interviennent ...		
Nombre de clubs intervenant dans 1 établissement	72	61%
Nombre de clubs intervenant dans 2 établissements	36	30%
Nombre de clubs intervenant dans 3 établissements	6	5%
Nombre de clubs intervenant dans 4 établissements	5	4%

Source : questionnaire club – question n°35 – Observatoire UFOLEP (2009/2010/2011)

Tableaux : Interventions des clubs dans différents types d'établissements

69% des clubs ne font aucune intervention dans les établissements listés. Un nombre très réduit de clubs intervient en prison (3 en zone Nord et 1 en zone Est) ou en maison de retraite (1 en zone

Ouest et 1 en zone Est). Les autres interventions sont relativement faibles à l'exception des actions en milieu scolaire (17% des clubs) ou dans les CVL (8%).

Délégations départementales

OUEST 2009

... DD interviennent ...		Pourcentage (/27)
accueil pers.âgées	1	4%
pénitentiaires	2	7%
autre	4	15%
Centre socio-culturel	12	44%
I.M.E.	2	7%
C.V.L.	10	37%
éblts scolaires	13	48%
aucun	7	26%

source : q°R "DD" Q28 - Observ.UFOLEP09 - CDES - n=27/30 - Zone = OUEST

NORD / 2010

... DD interviennent ...		Pourcentage (/26)
accueil pers.âgées	0	0%
pénitentiaires	4	15%
autre	0	0%
Centre socio-culturel	9	35%
I.M.E.	9	35%
C.V.L.	9	35%
éblts scolaires	9	35%
aucun	10	38%

source : q°R "DD" Q28 - Observ.UFOLEP10 - CDES - n=26/31 - Zone = Nord

EST / 2011

... DD interviennent ...		pourcentage (/17)
accueil pers. âgées	1	6%
pénitentiaires	3	18%
autre	0	0%
Centre socio-culturel	7	41%
I.M.E.	0	0%
C.V.L.	7	41%
étblts scolaires	7	41%
aucun	10	59%

source : q°R "DD" Q28 - Observ.UFOLEP 2011 - CDES - n=17/38 - Zone = Est

France 2009, 2010, 2011

Cocher les types d'établissements du département dans lesquels l'UFOLEP est intervenue la saison dernière (Q°28)		
nombre de réponses fournies	134	choix multiple possible
nombre de DD ayant répondu	72	% sur 72
établissements scolaires	29	40%
établissements pénitentiaires	9	13%
établissement d'accueil de personnes âgées	3	4%
centres de loisirs et de vacances	26	36%
établissements socio-culturels	25	35%
instituts médico-éducatifs	11	15%
aucun	24	33%
autre	6	8%
MOYENNE	1,91	
MEDIANE	1,00	
MIN	0	
MAX	5	
SOMME	134	
% sur 45		
Nb de DD intervenant dans 1 établissement	11	24%
Nb de DD intervenant dans 2 établissements	14	31%
Nb de DD intervenant dans 3 établissements	11	24%
Nb de DD intervenant dans 4 établissements	7	16%
Nb de DD intervenant dans 5 établissements	2	4%
Nb de DD intervenant	45	100%

Source : questionnaire Délégation départementale – question n°28 – Observatoire UFOLEP 2009, 2010, 2011

Tableaux : Interventions des délégations départementales dans différents types d'établissements

Contrairement aux clubs, les interventions des délégations sont plus conséquentes.

Il n'y a plus que 33% des délégations qui n'interviennent dans aucune structure

Si 13% interviennent en prison, plus d'un tiers intervient dans les autres types d'établissements, à l'exception des structures d'accueil des personnes âgées (4%).

Ceci pourrait s'expliquer, à nouveau, par le décalage de professionnalisation entre les clubs et les délégations. A l'UFOLEP, ce sont les organes départementaux qui sont plus professionnalisés sur les clubs. Ce manque de ressources humaines permanentes empêcherait les clubs de mettre en œuvre de véritables stratégies de développement.

Néanmoins, les incitations auprès des délégations départementales sont à promouvoir ainsi que des

partenariats à des niveaux territoriaux pertinents (pilotage mutualisé ?) pour faire remonter le taux de participation des délégations. A nouveau, c'est la définition d'une stratégie territoriale qui devient un enjeu majeur pour l'UFOLEP, on l'analysera ultérieurement.

e) *Manifestations - Indicateur 2.2.3.a*

Il faut souligner l'action de l'UFOLEP en matière d'organisation de manifestations grand public qui permettent l'accès à la pratique sportive pour le plus grand nombre

Au niveau des clubs

QUEST / 2009

... Clubs organisent ...		pourcentage / 102
9	aucun	9%
17	autre	16%
53	compét inscrite dans 1 chpt dépt	50%
15	compét inscrite dans 1 chpt nal	14%
42	compét inscrite dans 1 chpt rég	40%
13	manif "Sport en Famille"	12%
1	manif de sports d'adresse	1%
5	manif de sports de combat	5%
6	manif de sports de raquette	6%
13	manif de sports méca	12%
3	manif de sports urbains	3%
11	manif d'initiation multi-sports	10%
3	manif en faveur du développement durable	3%
1	manif sportive balnéaire	1%
3	n.c.	3%
5	raid nature multi-activités	5%
24	rando cyclo-touriste	23%
20	rando pédestre	19%
30	rando VTT	29%
6	tournoi amical de sport collectif	6%
280	TOTAL	

source : questionnaire "Club" question n°27 - Observatoire UFOLEP 2009 - CDES - n=102/105 - Zone = OUEST



NORD / 2010

	... Clubs organisent ...	pourcentage (/198)
12	aucune	6%
47	autre	24%
98	compét inscrite dans 1 chpt dépt	49%
29	compét inscrite dans 1 chpt nal	15%
51	compét inscrite dans 1 chpt rég	26%
40	manif "Sport en Famille"	20%
4	manif de sports d'adresse	2%
6	manif de sports de combat	3%
0	manif de sports de raquette	0%
12	manif de sports méca	6%
5	manif de sports urbains	3%
45	manif d'initiation multi-sports	23%
14	manif en faveur du développement durable	7%
3	manif sportive balnéaire	2%
3	n.c.	2%
9	raid nature multi-activités	5%
22	rando cyclo-touriste	11%
37	rando pédestre	19%
39	rando VTT	20%
24	tournoi amical de sport collectif	12%
500	TOTAL	

source : questionnaire "Club" question n°27 - Observatoire UFOLEP 2010 - CDES - n=195/198 - Zone = Nord



EST / 2011

	... Clubs organisent ...	pourcentage (/50)
3	aucune	6%
8	autre	16%
21	compét inscrite dans 1 chpt dépt	42%
7	compét inscrite dans 1 chpt nal	14%
17	compét inscrite dans 1 chpt rég	34%
7	manif "Sport en Famille"	14%
2	manif de sports d'adresse	4%
4	manif de sports de combat	8%
2	manif de sports de raquette	4%
6	manif de sports méca	12%
3	manif de sports urbains	6%
4	manif d'initiation multi-sports	8%
1	manif en faveur du développement durable	2%
1	manif sportive balnéaire	2%
2	n.c.	4%
1	raid nature multi-activités	2%
7	rando cyclo-touriste	14%
5	rando pédestre	10%
8	rando VTT	16%
3	tournoi amical de sport collectif	6%
112	TOTAL	

source : questionnaire "Club" question n°27 - Observatoire UFOLEP 2011 - CDES - n=44 /50- Zone = Est

France 2009, 2010, 2011

Le(s)quel(s) de ces évènements l'association a-t-elle déjà organisé ? (choix multiple possible) (27)		
aucune	15	5%
autre	72	22%
compétition inscrite dans un championnat départemental	172	52%
compétition inscrite dans un championnat national	51	15%
compétition inscrite dans un championnat régional	110	33%
manifestation "Sport en Famille"	60	18%
manifestation de sports urbains	11	3%
manifestation d'initiation multisports	61	18%
manifestation en faveur du développement durable	18	5%
manifestations de sports d'adresse	8	2%
manifestations de sports de combat	15	5%
manifestations de sports de neige	5	2%
manifestations de sports de raquette	28	8%
manifestations de sports mécaniques	29	9%
raid nature multi-activités	15	5%
randonnée cyclo-touriste	53	16%
randonnée pédestre	62	19%
randonnée VTT	78	23%
tournoi amical de sport collectif	33	10%
manifestation sportive balnéaire (sandball, beach volley, ...)	4	1%
Nombre de clubs ayant répondu	332	% sur 332

QUESTIONNAIRE CLUBS - OBSERVATOIRE UFOLEP - TRAITEMENT CDES - Q27 -
COMPILATION DES REPONSES DES 3 ZONES ENTRE 2009 ET 2011

Tableaux : Différents types de manifestations organisées par les clubs

18% des clubs ont organisé des manifestations d'initiation multisports et autant des manifestations « sport en famille ».

La randonnée cyclotouriste, pédestre ou VTT fait également partie des manifestations bien présentes (de 16 à 23% des clubs), de même que les tournois amicaux de sport collectif (10%).

Ces manifestations grand public constituent une des grandes forces de l'UFOLEP pour rendre le sport accessible au plus grand nombre. Trois questions méritent d'être posées à leur sujet :

Faut-il approfondir la connaissance de ces manifestations ? Seules des enquêtes de terrain

permettraient d'affiner le profil des participants, leurs motivations, leurs attentes.

Comment augmenter leur poids dans l'activité des clubs ?

Comment communiquer autour de ces événements ? Il paraît envisageable de valoriser cette offre du réseau UFOLEP en terme d'utilité sociale générée, d'animation du territoire. En effet, la plupart de ces manifestations sont d'accès gratuit, elles sont souvent des organisations de proximité, ouvertes aux non licenciés, etc. Tout ceci contribue à créer du lien social, tout ceci a de la valeur

Au niveau des délégations départementales

Cocher les types de manifestations ayant été organisés dans le département durant la saison (choix multiple possible) (27) – pourcentage sur 72		
aucun type de manifestation n'a été organisé dans le département	0	0%
Autre	27	38%
manifestation "Sport en Famille"	34	47%
manifestation de sports d'adresse	21	29%
manifestation de sports de combat	14	19%
manifestation de sports de neige	6	8%
manifestation de sports de raquette	22	31%
manifestation de sports mécaniques	52	72%
manifestation de sports urbains	9	13%
manifestation d'initiation multisports	29	40%
manifestation en faveur du développement durable	20	28%
manifestation sportive balnéaire	7	10%
manifestations de sports nautiques	5	7%
raid nature multi-activités	34	47%
randonnée cyclotouriste	50	69%
randonnée pédestre	44	61%
randonnée VTT	55	76%
tournoi amical de sport collectif	37	51%

Observatoire UFOLEP 2009-2011 - Traitement CDES –

Questionnaire DD - Q27 - n=72 (DD ayant répondu à cette question)

Tableau : Différents types de manifestations organisées dans les départements

Au niveau des délégations départementales, on retrouve le même souci d'organiser des manifestations favorisant l'accès à la pratique de tous : la randonnée (proposée par 69 à 76% des délégations) ; les tournois amicaux de sports collectifs (51%) ; les raids nature multi-activités comme le sport en famille (47%) ou encore l'initiation multisports (40%).

Cette quantité de manifestation gagnerait à être plus précisément dénombrée (1 000 à 1 500 événements annoncés en Haute-Vienne) de manière à pouvoir être valorisée. A notre connaissance, aucune méthode de mesure d'impact d'une telle kyrielle de manifestations n'a encore été élaborée.

Au-delà de ces objectifs de mesure, il faut se demander si une direction territoriale et / ou une recherche de cohérence constituent des pistes à suivre. A minima, les bases de données présentant l'ensemble de l'agenda mises en place par certaines délégations gagneraient à être plus répandues.

Enfin, au-delà de l'évènementiel, se pose la question de la pérennisation : passer du rendez-vous annuel à la fidélisation en prenant appui des structures qui existent, c'est un peu ce qu'a mis en œuvre, le Conseil Général de Corrèze avec les Stations Sports Nature ...

1^{er} Chapitre – Une identité forte

1. Accessibilité au sport pour tous

2. Éducation et socialisation

Zone	Année	dptt (9)	no_dptt (10)	Nombre de manifestations organisées dans le département durant la saison (24)	% sur 5374
Ouest	2009	Ariège	9	0	0,0%
Est	2011	Meurthe-et-Moselle	54	1	0,0%
Ouest	2009	Tarn	81	2	0,0%
Nord	2010	Paris	75	3	0,1%
Ouest	2009	Morbihan	56	5	0,1%
Nord	2010	Seine-St-Denis	93	6	0,1%
Ouest	2009	Tarn-et-Garonne	82	6	0,1%
Nord	2010	Hauts-de-Seine	92	8	0,1%
Ouest	2009	Landes	40	9	0,2%
Nord	2010	Eure	27	10	0,2%
Ouest	2009	Réunion	974	10	0,2%
Est	2011	Gard	30	11	0,2%
Nord	2010	Val de Marne	94	13	0,2%
Est	2011	Alpes-de-Haute-Provence	4	15	0,3%
Ouest	2009	Sarthe	72	15	0,3%
Ouest	2009	Creuse	23	15	0,3%
Est	2011	Bas-Rhin	67	16	0,3%
Nord	2010	Cher	18	17	0,3%
Ouest	2009	Deux-Sèvres	79	18	0,3%
Est	2011	Aude	11	19	0,4%
Nord	2010	Indre-et-Loire	37	20	0,4%
Est	2011	Savoie	73	20	0,4%
Est	2011	Seine-et-Marne	77	20	0,4%
Est	2011	Haute-Savoie	74	21	0,4%
Ouest	2009	Finistère	29	23	0,4%
Ouest	2009	Mayenne	53	24	0,4%
Est	2011	Hautes-Alpes	5	25	0,5%
Ouest	2009	Maine-et-Loire	49	25	0,5%
Nord	2010	Marne	51	26	0,5%
Nord	2010	Val d'Oise	95	27	0,5%
Nord	2010	Manche	50	28	0,5%
Est	2011	Haut-Rhin	68	28	0,5%
Nord	2010	Saône-et-Loire	71	31	0,6%
Est	2011	Allier	3	32	0,6%
Nord	2010	Eure-et-Loir	28	33	0,6%
Nord	2010	Oise	60	37	0,7%
Nord	2010	Pas de Calais	62	38	0,7%

1^{er} Chapitre – Une identité forte

1. Accessibilité au sport pour tous

2. Éducation et socialisation

Ouest	2009	Vendée	85	38	0,7%
Est	2011	Loire	42	40	0,7%
Ouest	2009	Haute-Garonne	31	42	0,8%
Est	2011	Ardèche	7	46	0,9%
Ouest	2009	Ille-et-Vilaine	35	46	0,9%
Nord	2010	Ardennes	8	50	0,9%
Nord	2010	Yvelines	78	50	0,9%
Ouest	2009	Gers	32	50	0,9%
Nord	2010	Côte-d'Or	21	54	1,0%
Ouest	2009	Aveyron	12	54	1,0%
Nord	2010	Loir-et-Cher	41	60	1,1%
Est	2011	Bouches-du-Rhône	13	64	1,2%
Est	2011	Vosges	88	70	1,3%
Est	2011	Rhône	69	80	1,5%
Ouest	2009	Charente-Maritime	17	82	1,5%
Ouest	2009	Corrèze	19	92	1,7%
Ouest	2009	Pyrénées-Atlantiques	64	100	1,9%
Nord	2010	Yonne	89	110	2,0%
Ouest	2009	Charente	16	113	2,1%
Nord	2010	Essonne	91	123	2,3%
Ouest	2009	Loire-Atlantique	44	124	2,3%
Nord	2010	Calvados	14	128	2,4%
Ouest	2009	Lot-et-Garonne	47	150	2,8%
Nord	2010	Indre	36	175	3,3%
Ouest	2009	Gironde	33	285	5,3%
Est	2011	Vaucluse	84	291	5,4%
Ouest	2009	Dordogne	24	300	5,6%
Nord	2010	Somme	80	400	7,4%
Ouest	2009	Haute-Vienne	87	1500	27,9%
Nord	2010	Loiret	45		
Nord	2010	Nièvre	58		
Nord	2010	Guadeloupe	971		
Ouest	2009	Hautes-Pyrénées	65		

NBVAL	71	67
NB.VIDE	0	4
MOYENNE		81,42
MEDIANE		31,50
MIN		0
MAX		1500



SOMME	5374	100,0%
QUARTILE 1	16,25	
QUARTILE 2	31,5	
QUARTILE 3	68,5	
QUARTILE 4	1500	

Tableau : Nombre de manifestations organisées par départements

On observe néanmoins une grande variation selon les départements puisque le nombre de manifestations organisées durant la saison va de 0 (en Ariège) à 1 500 (en Haute-Vienne). La moitié des délégations

organisent plus de 31 manifestations par an et un quart en organisent plus de 68. Cette hétérogénéité renvoie aux analyses développées, juste avant ce tableau.



2) Éducation et socialisation

a) Structure des activités pratiquées

Activités les plus pratiquées – indicateur 1.3.2.c

OUEST / 2009

Activités les plus pratiquées dans les départements (Zone OUEST)	Total	% sur 25
APE	2	8%
Badminton	2	8%
CycloVTT	16	64%
Motocross	2	8%
NR	1	4%
Randonnées Pédestres	1	4%
Volley-ball	1	4%
Total	25	100%

source : questionnaire DD / Affligue - 2009 - Zone OUEST

NORD / 2010

Activités les plus pratiquées dans les départements (Zone Nord)	Total	% sur 28
CycloVTT	17	61%
Cyclo-cyclo-sport	6	21%
Gym d'entretien	4	14%
Volley-ball	1	4%
Total	28	100%

source : questionnaire DD / Affligue - 2010 - Zone NORD

EST / 2011

Activités les plus pratiquées dans les départements (Zone Nord)	Total	% sur 38
boules	1	3%
Cyclo sport	1	3%
Cyclo tourisme	1	3%
cyclo Trial	1	3%
équitation	1	3%
escalade	1	3%
pétanque	1	3%
rugby	1	3%
ski de fond	1	3%
volley	1	3%



rando pédestre	2	5%
football	3	8%
ski alpin	3	8%
gym d'entretien	6	16%
cyclo VTT	14	37%
TOTAL	38	100%

source : questionnaire DD / Affilique - 2011 - Zone EST

FRANCE / 2009-2011

Activités les plus pratiquées dans les départements (3 zones)	Total	% sur 90
boules	1	1%
Cyclo tourisme	1	1%
cyclo Trial	1	1%
Equitation	1	1%
Escalade	1	1%
Pétanque	1	1%
Rugby	1	1%
ski de fond	1	1%
Badminton	2	2%
Motocross	2	2%
Football	3	3%
Randonnées Pédestres	3	3%
ski alpin	3	3%
Volley	3	3%
Cyclo-sport	7	8%
Gym d'entretien / APE	12	13%
cyclo VTT	47	52%
SOMME	90	100%

source : questionnaire DD / Affilique - 2009-2011 - Compilation des 3 zones

Regroupement des différentes formes de cyclisme 56 62%

Tableau : Compilation de l'activité la plus pratiquée dans chaque département



Il apparaît que l'activité la plus pratiquée à l'UFOLEP, quels que soient les départements corresponde au cyclisme sous différentes formes. Dans la zone ouest, le VTT est l'activité majoritaire pour 64% des départements et l'unique activité cycliste de ce classement, dans les départements des zones Nord et Est, les pratiques cyclistes sont plus diversifiées, en compilant les différentes formes de cyclisme, on atteint 83% des départements de la zone Nord et 48% des départements de la zone Est. A l'échelle française, ce sont ainsi 62% des départements pour lesquelles la principale activité UFOLEP est cycliste !

Derrière cette activité, subsistent, la gymnastique d'entretien (13% des départements français) suivie à égalité du volley-ball, du football, de la randonnée pédestre et du ski alpin (chacun 3% des départements). Badminton et motocross concernent 2% des départements français.

De tels résultats doivent amener à une réflexion sur les raisons de la très grande concentration de l'activité sur quelques disciplines seulement : Le cyclisme traduit-il l'identité de l'UFOLEP ? ; De quelles valeurs le cyclisme est-il porteur ?

Au niveau de l'éducation, ce sport est certainement une bonne école de l'effort ; au niveau de la socialisation, on reste dans un sport individuel mais qui peut être pratiqué en groupe.

Il faut également mettre ce résultat en perspective avec les activités que les Français déclarent le plus pratiquer, toutes modalités confondues (activités encadrées ou pas). Les chiffres clés parus en décembre 2011²² font ainsi état de trois formes de cyclisme : vélo de loisir (au 4^{ème} rang derrière la marche de loisir, la natation de loisir et la marche utilitaire) ; VTT de loisir (11^{ème} position avec 4,4 millions de pratiquants) et le vélo utilitaire (18^{ème} position avec plus de 5% de la population de 15 ans et plus).

Ceci permet de s'étonner de l'absence de la natation (12,7 millions de pratiquants déclarent pratiquer de la natation de loisir) dans ce classement UFOLEP ...

Comparaison avec les fédérations – indicateur

2.1.1.a

Quatre résultats distinguent l'UFOLEP des autres fédérations sportives :

1) **Les sports collectifs** pèsent, en 2010, quatre fois moins de licenciés (8% contre 32%). Au-delà d'une tendance nationale générale, un tel résultat amène trois interrogations : Faut-il conclure à une montée de l'individualisme chez les pratiquants UFOLEP ? ; Faut-il regretter que les sports collectifs qui sont une éducation à la responsabilité vis-à-vis du groupe soient moins développés ? ; Peut-on y voir un refus de la compétition ?

²² Les chiffres clés du sport, ministère des sports, décembre 2011 – tableau n°8 : les principales activités physiques ou sportives déclarées (280 activités différentes ont été énoncées par les répondants, 18 sont pratiquées par plus de 5% de la population). Source : enquête « pratique physique et sportive 2010 », CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS

pratiquants des sports co correspondants à 1 FU	48492	44916	45003
% par rapport au total	9,5%	8,1%	7,9%
% par rapport aux sports co	93,5%	93,6%	93,5%
% par rapport aux sports co "a à k"	100%	100%	100%
licenciés de sports co proposés à l'UFOLEP	3592712	3558325	3458947
% par rapport au total	35,1%	34,2%	32,0%
% par rapport aux sports co	99,977%	99,974%	99,972%
% par rapport aux sports co "a à k"	100%	100%	100%

Sources : données issues d'Affiligue 2011 et MJS 2010 concernant 2008, 2009 et 2010

Exemple, en 2008 (2^{ème} colonne)

- Affiligue recense 48 492 pratiquants de sports collectifs : base-ball, basket-ball, football, football américain, handball, hockey sur gazon, hockey sur glace, rugby, rugby à XIII et volley-ball (sports co codifiés de a à k) pour un total de pratiquants égal à 512 736. Cela correspond donc à 9,5%.
- Les fédérations uni-sports délégataires correspondantes recensent 3 592 712 licenciés pour un total de licenciés toutes fédérations unisports confondues égal à 10 227 772. Cela correspond donc à 35,1%

Tableau : Comparaison de la part des pratiquants de **sports collectifs** à l'UFOLEP et dans les fédérations unisports.

2) **Les sports mécaniques** sont nettement surreprésentés (14,2% contre 0,88%). Au-delà d'un coût de la pratique inférieur à l'UFOLEP, ce résultat mérite débat : Que signifie fondamentalement cet engagement ? ; N'y-a-t-il pas une contradiction avec la

promotion du développement durable ? ; Peut-on symboliquement afficher une telle croissance des effectifs dans ces activités à l'heure des réflexions sur une alternative sociétale ? ; Ne faudrait-il pas une évaluation de ce phénomène ?

pratiquants de tous les sports mécaniques	68977	75784	81631
% par rapport au total	13,5%	13,7%	14,2%
% par rapport aux sports méca	100%	100%	100%
licenciés de tous les FU sports mécaniques	97 898	95 807	94 593
% par rapport au total	0,96%	0,92%	0,88%
% par rapport aux sports méca	100%	100%	100%

Sources : données issues d'Affiligue 2011 et MJS 2010 concernant 2008, 2009 et 2010

Exemple, en 2009 (3^{ème} colonne)

- Affiligue recense 75 784 pratiquants de sports mécaniques : différentes formes de sport auto et moto, quad, jet-ski, motonautisme pour un total de pratiquants égal à 512 736. Cela correspond donc à 13,7%.
- Les fédérations uni-sports délégataires correspondantes (FF de motocyclisme, ed motonautique et de sport automobile) recensent 95 807 licenciés pour un total de licenciés toutes fédérations unisports confondues égal à 10 227 772. Cela correspond donc à 0,92%

Tableau : Comparaison de la part des pratiquants de **sports mécaniques** à l'UFOLEP et dans les fédérations unisports.

1^{er} Chapitre – Une identité forte

1. Accessibilité au sport pour tous

2. Éducation et socialisation

3) Les activités cyclistes se démarquent singulièrement (26% contre 2%). Il semblerait que l'offre d'activités cyclistes proposée dans le réseau

UFOLEP séduise donc un beaucoup plus grand nombre de pratiquants ... On retrouve néanmoins les interrogations précédentes.

Affilié	total	pratiquants de tous les sports cyclistes	132880	141955	147359
Affilié		% par rapport au total	25,9%	25,6%	25,7%
Affilié		% par rapport aux sports cycl	100%	100%	100%
MJS	total	licenciés de tous les sports cyclistes	225 058	227 547	231 417
MJS		% par rapport au total	2,20%	2,18%	2,14%
MJS		% par rapport aux sports cycl	100%	100%	100%

- o Sources : données issues d'Affilié 2011 et MJS 2010 concernant 2008, 2009 et 2010
- o Exemple, en 2010 (dernière colonne)
- o Affilié recense 147 359 pratiquants de sports cyclistes (codées 26 011 et de 26 014 à 26 016) pour un total de pratiquants égal à 512 736. Cela correspond donc à 25,7%.
- o Les fédérations uni-sports délégataires correspondantes (FF de cyclisme et cyclotourisme) recensent 231 417 licenciés pour un total de licenciés toutes fédérations unisports confondues égal à 10 227 772. Cela correspond donc à 2,14%

Tableau : Comparaison de la part des pratiquants de sports cyclistes à l'UFOLEP et dans les fédérations unisports.

4) Enfin, le taux de féminisation à l'UFOLEP est inférieur à celui de l'ensemble des fédérations multisports : 42% de licenciées à l'UFOLEP pour une moyenne de 52% dans l'ensemble des fédérations

multisports. L'UFOLEP figure même derrière plusieurs fédérations uni-sports. Néanmoins, elle est, sur cet indicateur, au dessus de l'ensemble des fédérations uni-sports qu'elles soient olympiques ou pas (+10%).

	Codes Fédé	Fédérations françaises agréées en 2010	Licences masculines	Licences féminines	Licences non réparties	Total licences	% de femmes (année 2010)	% de femmes (rappel 2009)	rang
FM	402	FF d'éducation physique et de gymnastique volontaire	37 132	479 513	0	516 645	92,8%	93,5%	1
FUNO	256	FF de twirling bâton	1 127	10 585	0	11 712	90,4%	92,2%	2
FM	403	FF pour l'entraînement physique dans le monde moderne (FFEPMM)	22 853	166 775	0	189 628	87,9%	88,4%	3
FUNO	219	FF de danse	8 201	57 699	3	65 903	87,8%	88,1%	4
FUO	112	FF des sports de glace	18 247	3 790	22 037	22 037	82,8%	82,8%	5
FUO	109	F d'équitation	128 402	558 937	0	687 338	81,3%	80,6%	6
FUO	113	FF de gymnastique	57 724	206 024	0	263 748	78,1%	78,4%	7
FM	404	FF de la retraite sportive	18 252	41 784	0	60 036	69,6%	69,5%	8
FM	408	F sportive et culturelle de France	70 344	146 558	15 670	232 572	67,6%	67,2%	9
FUNO	245	FF de la randonnée pédestre	80 498	128 988	0	207 486	61,2%	61,2%	10
FM	417	Union nationale sportive Léo Lagrange	13 405	20 888	0	34 293	60,9%	60,8%	11
FM	407	F nationale du sport en milieu rural	46 995	63 666	3 813	114 474	57,5%	60,8%	12
FUNO	254	FF de WUSHU Arts énergétiques et martiaux chinois	14 283	18 969	0	33 252	57,1%	57,1%	13
FUO	119	FF de natation	127 687	160 585	0	288 272	55,7%	56,1%	14
FM		Total fédérations multisports		2 446 465	481 986	5 159 465	52,3%	52,3%	
FM	805	Union sportive de l'enseignement du premier degré	426 115	440 199	0	866 314	50,8%	50,4%	15
FUNO	249	FF de sauvetage et secourisme	24 784	24 041	0	48 825	49,3%	50,7%	16
FM	802	Union générale sportive de l'enseignement libre	378 880	359 911	75 052	813 843	48,7%	0,0%	17
FUO	129	FF de volleyball	53 493	47 304	8	100 805	46,9%	47,2%	18
FUO	120	FF de pentathlon moderne	467	385	0	852	45,2%	41,7%	19
FUNO	246	FF du roller skating	28 228	22 299	0	50 527	44,1%	44,5%	20
FM	413	UFOLEP	147 685	201 403		349 088	42,3%	43,2%	21
		TOTAL GENERAL (hors groupements nationaux)	9 101 152	5 435 711	1 210 288	15 681 477	37,6%	36,2%	
FUNO		Total fédérations unisport non olympiques	1 402 412	611 149	154 741	2 124 665	31,0%	25,9%	
FUO		Total fédérations unisport olympiques	5 467 726	2 378 097	573 561	8 397 347	30,4%	29,5%	

Source : Recensement réalisé par la Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques, auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports. Données du 9/9/11
AFFILIÉ 2011 et années antérieures

Tableau : Part des femmes dans les licenciés UFOLEP par rapport aux autres fédérations

EN RESUME La structure comparée des licenciés permet de mettre l'accent sur quatre traits majeurs de la pratique UFOLEP : une surreprésentation des sports individuels (pondérée par les modalités collectives de pratiques correspondant par exemple aux manifestations VTT) ; une surreprésentation des sports mécaniques (les augmentations du coût de l'assurance prévues pour la saison 2012-2013 pourraient impacter ce décalage s'il était avant tout motivé par l'aspect financier ...); une surreprésentation des activités cyclistes ; un taux de féminisation en deçà de la parité.

La question est donc de savoir s'il faut ou non chercher à modifier la structure des activités à l'UFOLEP : Faut-il augmenter la part des sports collectifs ? ; Faut-il développer les pratiques de groupe pour les sports individuels ? ; Faut-il revoir le développement des sports mécaniques ? ; Faut-il s'interroger sur la part élevée de cyclisme ?

Au final, la question se pose de savoir quelle stratégie de diversification des activités peut être mise en place mais également au service de quel objectif se lance-t-on dans une telle diversification. Une partie de la réponse se trouve peut-être dans les modalités de pratiques.

Compétitions

✓ Dans l'activité des clubs

Le(s)quel(s) de ces évènements l'association a-t-elle déjà organisé ? (choix multiple possible) (27)% sur 332		
Aucune	15	5%
Autre	72	22%
compétition inscrite dans un championnat départemental	172	52%
compétition inscrite dans un championnat national	51	15%
compétition inscrite dans un championnat régional	110	33%
manifestation "Sport en Famille"	60	18%
manifestation de sports urbains	11	3%
manifestation d'initiation multi-sports	61	18%
manifestation en faveur du développement durable	18	5%
manifestations de sports d'adresse	8	2%
manifestations de sports de combat	15	5%
manifestations de sports de neige	5	2%
manifestations de sports de raquette	28	8%
manifestations de sports mécaniques	29	9%
raid nature multi-activités	15	5%
randonnée cyclo-touriste	53	16%
randonnée pédestre	62	19%
randonnée VTT	78	23%
tournoi amical de sport collectif	33	10%
manifestation sportive balnéaire (sandball, beach volley, ...)	4	1%
Nombre de clubs ayant répondu	332	% sur 332

QUESTIONNAIRE CLUBS - OBSERVATOIRE UFOLEP - TRAITEMENT CDES - Q27 -
COMPILATION DES REPONSES DES 3 ZONES COLLECTEES ENTRE 2009 ET 2011

Tableau : Place des compétitions dans les évènements organisés par les clubs

La compétition représente une part importante de l'activité des clubs :

- 52% organisent une compétition inscrite dans un championnat départemental
- 33% organisent une compétition inscrite dans un championnat régional
- 15% organisent une compétition inscrite dans un championnat national

Cela peut apparaître relativement paradoxal avec « une autre idée du sport ». Il faut néanmoins souligner que la pratique non compétitive est également largement présente à l'UFOLEP (randonnée VTT : 23% ; randonnée pédestre : 19% ; initiation et sport en famille : 18%).

Cette forte place de la compétition est à mettre en relation avec le nombre des clubs uni-sport affilié à l'UFOLEP (près d'un sur deux). Historiquement,

l'UFOLEP a construit une structuration qui lui permet de bien gérer la compétition (organisation en commissions sportives par exemple). Plus que les clubs, ce sont les comités départementaux qui mettent en œuvre le champ social de l'activité physique. Cela interroge l'organisation future – comment renforcer ce champ en facilitant l'emploi et l'outillage conventionnel avec les établissements pour se substituer aux associations locales qui sont défaillantes. Il reste à organiser un autre fonctionnement pour ne pas être non plus en concurrence avec la sphère marchande. Une des pistes pourrait être d'essayer d'affilier les établissements, de proposer des conventions de service. Ce qui posera ensuite la problématique de l'encouragement à la licenciation : licence collective, liste de participants ... En effet, il semble que les clubs, motivés par l'organisation traditionnelle de la pratique sportive, développent une forme de rejet vis-à-vis des offres répondant cependant plus aux valeurs de l'UFOLEP.

✓ Dans l'activité des délégations départementale

	Nombre de licenciés UFOLEP du département, ayant participé à un championnat durant la saison (23)	Nombre de manifestations organisées durant la saison dans le département (24)	Nombre de compétitions organisées durant la saison dans le département (25)
MOYENNE	1334,37	81,42	63,66
MEDIANE	636,00	31,50	35,00
MIN	0	0	0
MAX	8693	1500	444
SOMME	82731	5374	4138

Source : questionnaire DD – Observatoire UFOLEP – traitement CDES
Données collectées dans les 3 zones entre 2009 et 2011

Tableau : Place des championnats

A l'échelle des départements, la demande est forte envers les championnats UFOLEP ! Ce sont en moyenne plus de 1 300 licenciés qui participent à près de 64 compétitions.

Par ailleurs, les délégations départementales organisent des manifestations non compétitives très bien diversifiées (Cf. questionnaire DD – Q27 évoquée dans le I.A.5, ci-dessus), la moitié des départements propose ainsi plus de 31 manifestations par an contre 35 compétitions.

Les éléments signifient qu'un débat de fond est nécessaire sur la nature du sport. En effet, la compétition est à la base du système économique dont

on recherche aujourd'hui une alternative (le capitalisme). Il se pose donc la question de savoir, dans un premier temps, s'il ne serait pas souhaitable de penser une double structuration des activités : la compétition d'un côté, la non compétition de l'autre.

b) Implications sociétales

Cette thématique est à rapprocher des éléments déjà présentés dans l'analyse de l'accessibilité au sport pour tous.

Santé – indicateur 2.1.2.a

OUEST / 2009

Part des clubs proposant une activité spécifique aux ...	nombre	pourcentage (sur 95 clubs*)
aux personnes obèses	5	5%

source : questionnaire "Club" question n°34 - Observatoire UFOLEP 2009 - CDES - n=105 - Zone = OUEST
(*N.B. : 10 clubs n'ont pas répondu à cette question)

NORD / 2010

Part des clubs proposant une activité spécifique aux ...	nombre	pourcentage (sur 182 clubs*)
aux personnes obèses	7	4%

source : questionnaire "Club" question n°34 - Observatoire UFOLEP 2010 - CDES - n=198 - Zone = Nord
(* NB : 16 clubs n'ont pas répondu à cette question)

EST / 2011

Part des clubs proposant une activité spécifique aux ...	nombre	pourcentage (sur 38 clubs*)
aux personnes obèses	3	8%

source : questionnaire "Club" question n°34 - Observatoire UFOLEP 2011 - CDES - n=38/44 - Zone =EST
(*N.B. : 6 clubs n'ont pas répondu à cette question)

France / 2009-2010-2011

Part des clubs proposant une activité spécifique aux ...	nombre	pourcentage (sur 320 clubs*)
aux personnes obèses	15	5%

source : questionnaire "Club" question n°34 - Observatoire UFOLEP 2009-2010-2011 - CDES

Tableaux : Offre des clubs UFOLEP en direction des personnes obèses

5% seulement des clubs ont déclaré proposer des actions spécifiques pour des personnes obèses, ce qui correspond à 15 clubs sur l'ensemble des associations ayant répondu à notre questionnaire !

L'obésité devenant un véritable fléau national, une réflexion est certainement nécessaire sur les moyens à mettre en œuvre pour inciter les clubs à attirer cette population. De nouveaux partenariats seront à envisager avec les institutions sanitaires et sociales pour rémunérer ce type de prestation.

Ces données gagneraient à être croisées avec le recensement réalisé par Philippe NORTIER qui identifierait quelques partenariats novateurs avec les associations sanitaires et sociales, et le développement de prescriptions médicales d'activités physiques au sein des structures UFOLEP. Ceci s'inscrit dans un réseau sport santé piloté par les CROS, impliquant les pôles de prévention, comprenant des conventions avec les mutuelles, etc.

Environnement

Cocher les types de manifestations ayant été organisés dans le département la saison dernière								
Questionnaire DD / Q27								
	France		OUEST		NORD		EST	
Nb de réponses fournies (choix multiple possible)	466		216		158		92	
Nb de DD ayant répondu	72	100%	27	100%	25	100%	17	100%
aucun type de manifestation n'a été organisé dans le département	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Autre	27	38%	9	33%	15	60%	3	18%
manifestation "Sport en Famille"	34	47%	18	67%	10	40%	6	35%
manifestation de sports d'adresse	21	29%	11	41%	8	32%	2	12%
manifestation de sports de combat	14	19%	8	30%	2	8%	4	24%
manifestation de sports de neige	6	8%	2	7%	1	4%	3	18%
manifestation de sports de raquette	22	31%	13	48%	6	24%	3	18%
manifestation de sports mécaniques	52	72%	24	89%	14	56%	14	82%
manifestation de sports urbains	9	13%	6	22%	3	12%	0	0%
manifestation d'initiation multisports	29	40%	10	37%	11	44%	8	47%
manifestation en faveur du développement durable	20	28%	12	44%	6	24%	2	12%
manifestation sportive balnéaire	7	10%	3	11%	2	8%	2	12%
manifestations de sports nautiques	5	7%	3	11%	2	8%	0	0%
raid nature multi-activités	34	47%	15	56%	12	48%	7	41%
randonnée cyclotouriste	50	69%	23	85%	19	76%	8	47%
randonnée pédestre	44	61%	21	78%	16	64%	7	41%
randonnée VTT	55	76%	24	89%	19	76%	12	71%
tournoi amical de sport collectif	37	51%	14	52%	12	48%	11	65%

Indicateur 2.2.3.a - Observatoire UFOLEP 2009-2010-2011 - Traitement CDES - Compilation des 3 zones

Tableau : Comparaison des manifestations en faveur du développement durable et de celles de sports mécaniques

28% des délégations départementales organisent des manifestations sur le thème du développement durable (cf. la part majeure des manifestations organisées dans la zone ouest) mais 72% d'entre elles organisent des manifestations de sports mécaniques (cf. la part mineure des manifestations organisées dans la zone nord). Nous avons déjà signalé ce contraste d'où deux questions :

Y-a-t-il ou non contradiction ? Peut-on promouvoir à la fois le développement soutenable et des activités qui sont des fortement liées à la fois à la crise de l'énergie et au réchauffement climatique. Les spécialistes de

l'effet de serre ont maintenant clairement montré que la solution se trouve dans des stratégies de sobriété, d'efficacité et de solidarité énergétiques. Cela implique en particulier une remise en cause radicale de la mobilité individuelle et une priorité à la mobilité collective.

Y-a-t-il un problème d'image de marque pour l'UFOLEP au moment où il serait nécessaire de promouvoir de nouvelles valeurs au service de la soutenabilité ? L'urgence est à la remise en cause des schémas traditionnels de la croissance économique et de nos modes de vie. La promotion des sports mécaniques ne va certainement pas dans le sens de l'histoire.

Ces éléments, fournis par les clubs ayant participé à l'observatoire pourraient être croisés avec les enquêtes portant sur les manifestations éco-responsables. Au sein de l'UFOLEP, une manifestation de sports mécaniques peut être, aujourd'hui, éco-responsable. Ceci relance tout le débat autour de l'économie verte (RIO 2020) et de ses relatives contradictions. La position de l'UFOLEP est qu'il vaut mieux accompagner et encadrer les pratiquants.

Chapitre ②

LA QUESTION TERRITORIALE

1. Relations internes

2. Relations externes

L'organisation territoriale de l'UFOLEP repose toujours sur une vision classique de l'empilage administratif à la française : communes, départements, régions, Nation. A l'heure des réformes des collectivités territoriales et de la RGPP, il s'agit de savoir d'une part si l'organisation actuelle pyramidale de l'UFOLEP est efficace d'un point de vue interne, d'autre part si, d'un point de vue externe, les relations qu'entretient l'UFOLEP avec ses partenaires sont fructueuses.

1) Relations internes

a) *Des relations de coopération*

Il est intéressant d'analyser les relations entre les différents acteurs constitutifs de l'UFOLEP : clubs, délégations départementales, délégation régionale, direction nationale. De telles relations peuvent s'envisager d'un point de vue horizontal (à chaque niveau) et d'un point de vue vertical (entre les niveaux).

Relations horizontales – indicateur 3.1.1.b

- **Relations entre les délégations départementales d'une même région**

La moyenne des 3 zones consultées permet d'établir que : 87% des délégations départementales ont déclaré entretenir des relations de coopération entre elles ; 13% seulement ont déclaré des relations de courtoisie ; mais aucune n'a déclaré une absence de relation ou une relation conflictuelle. Il semble donc exister un sentiment de confiance au niveau des délégations départementales.



2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

OUEST / 2009

Q65 - Tendance générale des relations entretenues par votre DD UFOLEP avec les autres délégations départementales composant la région		
relations conflictuelles	0	0%
relations de collaboration	24	89%
simples relations de courtoisie	3	11%
relations inexistantes	0	0%
nombre de DD ayant répondu	27	% sur 27

source : Q°R "DD" Q65 - Observ.UFOLEP09 - CDES - Zone Ouest

NORD / 2010

Q65 - Tendance générale des relations entretenues par votre DD UFOLEP avec les autres délégations départementales composant la région		
relations conflictuelles	0	0%
relations de collaboration	24	92%
relations inexistantes	0	0%
simples relations de courtoisie	2	8%
nombre de DD ayant répondu	26	% sur 26

source : Q°R "DD" Q65 - Observ.UFOLEP10 - CDES - Zone Nord

EST / 2011

Q65 - Tendance générale des relations entretenues par votre DD UFOLEP avec les autres délégations départementales composant la région		
relations conflictuelles	0	0%
relations de collaboration	12	71%
relations inexistantes	0	0%
simples relations de courtoisie	4	24%
nombre de DD ayant répondu	17	% sur 17

source : Observatoire UFOLEP 2011 - zone EST - questionnaire DD - Q65 n= 17 - taux de réponse = 45% - traitement CDES

Clé de lecture : 71% des DD de la zone EST ayant répondu ont des relations de collaboration avec les autres DD composant la région

France / 2009-2010-2011

Q65 - Tendance générale des relations entretenues par votre DD UFOLEP avec les autres délégations départementales composant la région		
relations conflictuelles	0	0%
relations de collaboration	61	87%
relations inexistantes	0	0%
simples relations de courtoisie	9	13%
nombre de DD ayant répondu	72	% sur 72

source : Observatoire UFOLEP 2009-2010-2011 – 3 compilations des 3 zones - questionnaire DD - Q65 traitement CDES

Tableaux : Tendances des relations entre les délégations composant une même région

- Relations entre les clubs UFOLEP d'un même département

QUEST / 2009

Comment qualifier les relations entretenues par l'association avec les autres associations UFOLEP ? (42)		
collaboration	42	40%
concurrence	1	1%
courtoisie	40	38%
nulles	22	21%
TOTAL	105	% sur 105

source : Q°R "Club" Q42 - Observ.UFOLEP09

NORD / 2010

Comment qualifier les relations entretenues par l'association avec les autres associations UFOLEP ? (42)			
collaboration	70	36%	36%
concurrence	3	2%	
courtoisie	77	39%	64%
nulles	45	23%	
TOTAL	195	100%	0% sur 195

source : Q°R "Club" Q42 - Observ.UFOLEP10 - zone NORD - n=195/198 (98%)

EST / 2011

Comment qualifier les relations entretenues par l'association avec les autres associations UFOLEP ? (42)		
Différents types de relations	n=	% sur 45
relations inexistantes	8	18%
relations de courtoisie	22	49%
relations de collaboration	15	33%

clé de lecture: 18% des associations interrogées déclarent n'entretenir aucune relation avec les autres associations UFOLEP
source : Observatoire UFOLEP 2011 - zone EST - questionnaire club - Q42 - n= 45 - traitement CDES

France 2009-2010-2011

Comment qualifier les relations entretenues par l'association avec les autres associations UFOLEP ? (42)		
Nb de clubs ayant répondu	345	% sur 345
sans réponse	14	
relations de collaboration	127	37%
relations de courtoisie	139	40%
relations inexistantes	75	22%
relations de concurrence	4	1%

source : Observatoire UFOLEP 2009-2010-2011 – compilation des 3 zones - questionnaire club - Q42

Tableaux : Tendances des relations entre clubs UFOLEP

Par contre, au niveau des clubs, on ne constate pas une telle coopération : seuls 37% des clubs déclarent une relation de coopération, mais 22% une absence de relation, 40% une relation de courtoisie et 1% une relation de concurrence.

Cela signifie que 63% des clubs de la zone (22+40+1) entretiennent une relation très distendue (de courtoisie, inexistante, de concurrence) avec leurs homologues.

Au niveau horizontal, l'échelon départemental apparaît à l'heure actuelle comme celui qui peut donner une cohérence d'ensemble. A l'heure de la réforme des collectivités territoriales, il faudra s'interroger sur le décalage qui pourrait apparaître à l'avenir du fait de la remise en cause du département.

Relations verticales

✓ Investissement des représentants départementaux au niveau national – indicateur 3.1.1.a

La compilation des informations collectées dans les 3 zones met en évidence, qu'à l'échelle nationale, 122 représentants départementaux sont investis au niveau national.

La majorité d'entre eux (69%) siègent dans les Commissions Nationales Sportives. Ils sont également nombreux dans les autres Commissions Nationales (30%) et dans les Groupes de Travail (30%). 21% appartiennent au Comité Directeur et 10% au Bureau.

Ceci apparaît correspondre aux places effectivement disponibles.

Si la région OUEST comptait, en 2009, 49 représentants départementaux au niveau national, la région NORD en comptait, en 2010, 38, la région EST en comptait, en 2011, 23.

OUEST / 2009

Nombre de clubs dont proviennent les élus de la DélDép (% sur 27)		
TOTAL	279	
MOYENNE	10,3	
MINI	2	6%
MAXI	18	32%
MEDIANE	11	

source : q°R "DD" Q64 n=27/30 - Observ.UFOLEP09 - CDES -Zone = OUEST

représentants du Dépt investis au niv.nal	
TOTAL	68
MOYENNE	2,5
MINI	0
MAXI	8
MEDIANE	2

source : q°R "DD" Q6 n=27/30 - Observ.UFOLEP09 Zone = O.

gr ds lesquels des rep du déptt siègent	
Commission(s) Nationale(s) Sportive(s)	22
bureau	3
comité directeur	6
autre commission nationale	7
bureau	3
groupe de travail	8
TOTAL	49

Source : Q°R"DD" Q69 - Observ.UFOLEP09 - CDES - ZONE OUEST - n=27/30

NORD / 2010

Les élus de la DédDép proviennent de ... clubs		
TOTAL	255	
MOYENNE	10,6	
MINI	5	6%
MAXI	20	36%
MEDIANE	9,5	

source : q°R "DD" Q64 n=26/31 - Observ.UFOLEP10 - CDES - Zone = NORD
ATTENTION - CAS PARTICULIER Dpt60 et 62 où les élus proviennent de plus de 21 clubs

représentants du Dépt investis au niv.nal	
TOTAL	49
MOYENNE	2,0
MINI	0
MAXI	8
MEDIANE	2

source : q°R "DD" Q6 n=27/30 - Observ.UFOLEP09 Zone = O. ATTENTION CAS PARTICULIER DU Dpt80 où plus de 10 représentants dép sont investis au niveau national

gr ds lesquels des rep du dépt siègent		
Commission(s) Nationale(s) Sportive(s)	14	53,85%
bureau	2	7,69%
comité directeur	5	19,23%
autre commission nationale	9	34,62%
groupe de travail	8	30,77%
TOTAL	38	% sur 26

Source : Q°R"DD" Q69 - Observ.UFOLEP10 - CDES - ZONE NORD - n=26/31

EST / 2011

Les élus de la DélDép proviennent de ... clubs		
Nb de DD dont les élus départementaux proviennent de 4 clubs différents	2	12%
Nb de DD dont les élus départementaux proviennent de 5 clubs différents	5	29%
Nb de DD dont les élus départementaux proviennent de 6 clubs différents	1	6%
Nb de DD dont les élus départementaux proviennent de 7 clubs différents	3	18%
Nb de DD dont les élus départementaux proviennent de 10 clubs différents	2	12%
Nb de DD dont les élus départementaux proviennent de 11 clubs différents	2	12%
Nb de DD dont les élus départementaux proviennent de 18 clubs différents et +	2	12%
Nb de DD ayant répondu	17	% sur 17
TOTAL	141	
MOYENNE	8,3	
MEDIANE	7,0	
MINIMUM	4,0	
MAXIMUM	21,0	

Source : Questionnaire DD - Q64 - Observatoire UFOLEP - CDES - zone Est - 2011 - n=17/38

Q68 - Combien de représentants du département (élus ou salariés) sont investis au niveau UFOLEP national ?		
Nb de DD dont AUCUN représentant n'est investi au niveau UFOLEP national	6	35%
Nb de DD dont 2 représentants sont investis au niveau UFOLEP national	3	18%
Nb de DD dont 3 représentants sont investis au niveau UFOLEP national	4	24%
Nb de DD dont 5 représentants sont investis au niveau UFOLEP national	1	6%
Nb de DD dont 8 représentants sont investis au niveau UFOLEP national	2	12%
Nb de DD dont 2 représentants sont investis au niveau UFOLEP national	1	6%
Nb de DD ayant répondu	17	% sur 17
MOYENNE	2	
MEDIANE	1,5	
MAXIMUM	8	
TOTAL	32	

source : Observatoire UFOLEP 2011 - zone EST - q°R DD - Q68 n= 17 - taux de réponse = 45% - traitement CDES

Clé de lecture : 24% des DD ayant répondu, ont 3 représentants qui siègent à l'échelon national de l'UFOLEP

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

Q69 - Groupe-s de l'UFOLEP national dans lesquels un ou des licenciés UFOLEP de votre déptt siègent			
aucun	5		31%
autre commission nationale	4	17%	25%
bureau	2	9%	13%
CNS	10	43%	63%
comité directeur	3	13%	19%
groupe de travail	4	17%	25%
Nb de réponses fournies	23	<i>% sur 23</i>	
Nb de DD ayant répondu	16		<i>% sur 16</i>
MOYENNE			1,44
MEDIANE			1,00
MAXIMUM			5,00
Nb de DD ayant 1 licencié qui siège à l'UFOLEP national	5,00	31%	
Nb de DD ayant 2 licenciés qui siègent à l'UFOLEP national	3,00	19%	
Nb de DD ayant 3 licenciés qui siègent à l'UFOLEP national	1,00	6%	
Nb de DD ayant 4 licenciés qui siègent à l'UFOLEP national	1,00	6%	
Nb de DD ayant 5 licenciés qui siègent à l'UFOLEP national	1,00	6%	

source : Observatoire UFOLEP 2011 - zone EST - questionnaire DD - Q69 n= 16 - taux de réponse = 42% - traitement CDES

Clé de lecture : 25% des DD ayant répondu, ont 1 licencié qui siège dans une commission nationale

France 2009-2010-2011

De combien de clubs différents proviennent les élus départementaux ? (64)		
Nb de DD ayant répondu	70	<i>% sur 70</i>
2	1	1%
3	0	0%
4	4	6%
5	6	9%
6	4	6%
7	7	10%
8	6	9%
9	6	9%
10	7	10%
11	6	9%
12	4	6%
13	4	6%
14	2	3%
15	3	4%
16	2	3%
17	2	3%
18	2	3%
19	0	0%
20	1	1%
21	3	4%

Observatoire UFOLEP / CDES – questionnaire DD – Q64 – n=70 – compilation des 3 zones (2009-2010-2011)

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

Combien de représentants du département (élus ou salariés) sont investis au niveau UFOLEP national ? (68)		
0	15	22%
1	14	20%
2	17	25%
3	10	14%
4	5	7%
5	4	6%
6	0	0%
7	1	1%
8	3	4%
10 et +	1	1%
Nb de DD ayant répondu	69	% sur 69
Observatoire UFOLEP / CDES – questionnaire DD – Q68 – n=69 – compilation des 3 zones (2009-2010-2011)		
Indiquer le ou les groupes de l'UFOLEP national dans lesquels un ou des licenciés UFOLEP de votre département siègent (69)		
nombre de DD ayant répondu	67	% sur 67
nombre de réponses fournies (choix multiple possible)	122,00	
Bureau	7,00	10%
comité directeur	14,00	21%
CNS	46,00	69%
autre commission nationale	20,00	30%
groupe de travail	20,00	30%
Autre	2,00	3%
aucun de ces groupes	13,00	19%
Observatoire UFOLEP / CDES – questionnaire DD – Q69 – n=67 – compilation des 3 zones (2009-2010-2011)		

Tableaux : dénombrement des licenciés investis à l'échelle nationale

- ✓ Complémentarité ou concurrence entre délégation départementale et comité régional ?

OUEST / 2009

DélRég considérée par DélDép comme ...		
Complémentaire	22	81%
Concurrente	5	19%
TOTAL	27	% sur 27

source : Q°R "DD" Q65 - Observ.UFOLEP09 - CDES - Zone Ouest

NORD / 2010

DélRég considérée par DélDép comme ...		
Complémentaire	25	96%
Concurrente	1	4%
TOTAL	26	% sur 26

source : Q°R "DD" Q65 - Observ.UFOLEP10 - CDES - Zone Nord

EST / 2011

Q66 - Vous diriez que la délégation régionale UFOLEP peut être considérée comme ...		
complémentaire des DD	12	100%
nombre de DD ayant répondu	12	% sur 12

source : Observatoire UFOLEP 2011 - zone EST - questionnaire DD - Q66 n= 12 - taux de réponse = 34% - traitement CDES

Clé de lecture : 100% des DD ayant répondu considèrent que la délégation régionale peut être considérée comme complémentaire des DD

France 2009 / 2010 / 2011

Vous diriez que la délégation régionale UFOLEP peut être considérée comme ... (66)		
concurrente des délégations départementales	8,00	12%
complémentaire des délégations départementales	61,00	88%
Nb de DD ayant répondu	69	% sur 69

Source : Q°R DD – Q66 – Observatoire UFOLEP 2009-2010-2011 – compilation des 3 zones
Tableaux : perception du rôle de la délégation régionale

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

88% des délégations départementales considèrent la délégation régionale comme complémentaire, soit 61 sur 69. Ainsi, 8 délégations départementales ont déclaré considérer que la délégation régionale leur était concurrente. C'est en 2009 (dans la zone Ouest sollicité à cette époque) que cette concurrence était la plus ressentie (19% des DD). Cela semble s'être atténué avec le temps (en 2011, 100% des DD parlent de complémentarité). A moins que les territoires n'aient vraiment des positionnements différents ...

Ceci impose un rappel historique, c'est en 2000 qu'ont été instaurées les délégations régionales, dans le

centre et dans l'ouest, soit longtemps après que les délégations départementales aient assis leur fonctionnement. Les régions comprenant un département puissant et structuré peinent souvent à trouver leur place. Ce serait ainsi le cas avec la Loire Atlantique en Pays de la Loire, le Finistère en Bretagne, le Puy de Dôme en Auvergne. La volonté fédérale est de clarifier les compétences ; cela devrait permettre de réduire la concurrence. Par exemple, la formation serait une compétence 100% conférée à la délégation régionale, bien sûr cela induirait en outre, nécessairement, différents espaces de coopération.

✓ Clubs visités par les délégations départementales

OUEST / 2009

Nb de clubs reçus par mois par la DélDép		
inférieur ou égal à 5%	1	0%
6 à 10%	3	0%
11 à 15%	3	0%
16 à 20%	8	1%
21 à 25%	2	0%
26 à 30%	3	0%
31 à 35%	0	0%
36 à 40%	2	0%
41 à 45%	1	0%
46 à 50%	0	0%
51 à 55%	0	0%
56 à 60%	0	0%
61 à 65%	1	0%
66 à 70%	0	0%
71 à 75%	0	0%
76 à 80%	2	0%
81 à 85%	0	0%
86 à 90%	0	0%
91 à 95%	1	0%
96 à 100%	0	0%
SOMME	669	% sur 669
MOYENNE	24,8	
MINI	1	
MAXI	100	
MEDIANE	20	

source : Q°R "DD" Q62 - Observ.UFOLEP09 - CDES - Zone Ouest

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

Types de clubs visités chaque année par la DédDép		
tous les clubs	2	3%
clubs accueillant une formation	14	23%
clubs sollicitant une intervention du département	20	33%
les clubs organisateurs de manif	25	41%
TOTAL	61	% sur 61
1 type de clubs	5	19%
2 types de clubs	10	37%
3 types de clubs	11	41%
4 types de clubs	1	4%
TOTAL	27	% sur 27

source : Q°R "DD" Q63 - Observ.UFOLEP09 - CDES - Zone Ouest

NORD / 2010

Nb de clubs reçus par mois par la DédDép	
inférieur ou égal à 5%	1
6 à 10%	3
11 à 15%	3
16 à 20%	8
21 à 25%	2
26 à 30%	3
31 à 35%	0
36 à 40%	2
41 à 45%	1
46 à 50%	0
51 à 55%	0
56 à 60%	0
61 à 65%	1
66 à 70%	0
71 à 75%	0
76 à 80%	2
81 à 85%	0
86 à 90%	0
91 à 95%	1
96 à 100%	0
SOMME	669
MOYENNE	24,8
MINI	1
MAXI	100
MEDIANE	20

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

source : Q°R "DD" Q62 - Observ.UFOLEP09 - CDES - Zone Ouest

Types de clubs visités chaque année par la DéIDép		
tous les clubs	4	15%
clubs accueillant une formation	7	27%
clubs sollicitant une intervention du département	17	65%
les clubs organisateurs de manif	20	77%
TOTAL	48	% sur 26
1 type de clubs	9	35%
2 types de clubs	11	42%
3 types de clubs	6	23%
4 types de clubs	0	0%
TOTAL	26	% sur 26

source : Q°R "DD" Q63 - Observ.UFOLEP10 - CDES - Zone Nord

EST / 2011

Q62 - Estimation du nombre de représentants de clubs reçus à la DD par mois		
DD recevant 3 à 5 représentants de clubs par mois	5	29%
DD recevant 10 représentants de clubs par mois	5	29%
DD recevant 15 représentants de clubs par mois	1	6%
DD recevant 20 représentants de clubs par mois	2	12%
DD recevant 30 représentants de clubs par mois	2	12%
DD recevant 40 représentants de clubs par mois	1	6%
DD recevant 100 représentants de clubs par mois	1	6%
nombre de DD ayant répondu	17	% sur 17
MOYENNE	19	
MEDIANE	10	
MINIMUM	3	
MAXIMUM	100	

source : Observatoire UFOLEP 2011 - zone EST - questionnaire DD - Q62 n= 17 - taux de réponse = 45% - traitement CDES

Clé de lecture : 76% des DD ayant répondu ont des relations de collaboration avec les représentants locaux du mouvement olympique

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

Q63 Types de clubs visités chaque année par les représentants de la DD ?			
les clubs accueillant des formations	5	17%	29%
les clubs organisateurs de manifestations	14	48%	82%
les clubs sollicitant une intervention du département	9	31%	53%
tous les clubs	1	3%	6%
nombre de réponses fournies	29	% sur 29	
nombre de DD ayant répondu		17	% sur 17
DD visitant 1 type de club	7		41%
DD visitant 2 types de clubs	6		35%
DD visitant 3 types de clubs	3		18%
DD visitant TOUS les clubs	1		6%

source : Observatoire UFOLEP 2011 - zone EST - questionnaire DD - Q63 n= 17 - taux de réponse = 45% - traitement CDES

Clé de lecture : 48% des DD ayant répondu visitent chaque année les clubs en faisant la demande

Clé de lecture : les clubs organisateurs de manifestations représentent 82% des types de clubs visités par leur DD

France 2009-2010-2011

Q62 - Estimation du nombre de représentants de clubs reçus à la DD par mois		
DD recevant 1 à 5 représentants de clubs par mois	16	23%
DD recevant 6 à 10 représentants de clubs par mois	13	19%
DD recevant 11 à 15 représentants de clubs par mois	3	4%
DD recevant 16 à 20 représentants de clubs par mois	14	20%
DD recevant 21 à 25 représentants de clubs par mois	2	3%
DD recevant 26 à 30 représentants de clubs par mois	8	12%
DD recevant 31 et + représentants de clubs par mois	13	19%
nombre de DD ayant répondu	69	% sur 69
MOYENNE		28,91
MEDIANE		20
MINIMUM		1
MAXIMUM		520

source : Observatoire UFOLEP 2009-2010-2011 – Compilation des 3 zones - questionnaire DD - Q62 traitement CDES

Pppl hj

Quels clubs sont visités chaque année par les représentants de la délégation départementale ? (63)		
Aucun	1	1%
les clubs organisateurs de manifestations	59	84%
les clubs accueillant des formations	26	37%
les clubs sollicitant une intervention du département	46	66%
tous les clubs	6	9%
nombre de réponses fournies (choix multiple possible)	138	
nombre de DD ayant répondu	70	% sur 70

source : Observatoire UFOLEP 2009-2010-2011 – Compilation des 3 zones - questionnaire DD - Q63 traitement CDES

Tableaux : déplacements des représentants des délégations départementales dans les clubs

Dans la zone Nord, en 2010 : si 15% des délégations départementales visitent chaque année tous leurs clubs, 77% visitent les clubs organisateurs de manifestations, 65% rencontrent ceux qui sollicitent une intervention du département et 27% visitent ceux qui organisent une formation.

Selon la compilation des données fournies par les 3 zones entre 2009 et 2011, 9% des DD visitent chaque année tous leurs clubs. Les relations directes entre délégations départementales et clubs semblent en grande partie dépendre de la nature des activités des clubs. En effet, les clubs organisateurs de manifestation sont les plus visités (84%). Viennent ensuite les clubs qui sollicitent une intervention du département (66%) et ceux qui organisent une formation (37%).

Là encore, on peut dire que l'échelon départemental est au cœur de l'organisation générale de l'UFOLEP, ce qui amène la même réflexion que précédemment sur les conséquences de la réforme des collectivités territoriales.

b) Une circulation différenciée de l'information

Echelon départemental

Dans le Nord, en 2010, 37% des clubs déclaraient ne solliciter jamais le comité départemental, ce qui peut apparaître relativement fort pour des relations de proximité. Dans l'Ouest, en 2009, ils étaient 13% dans

ce cas et dans l'Est, en 2011, 20%. La compilation 2009-2011, à l'échelle française fait passer ce taux à 16%.

63% des clubs de la zone Nord déclaraient, en 2010, solliciter la délégation départementale une fois par an, dans la zone Ouest, en 2009, ce pourcentage atteignait 24% tandis que dans la zone Nord, en 2011, il s'élevait à 35%. Pour le territoire national, sur la période, ce pourcentage atteint 16%.

En France, entre 2009 et 2011, la fréquence de sollicitation des associations locales vers les délégations départementales est, en majorité annuelle (27%) puis, dans une moindre mesure, mensuelle (19%) et trimestrielle (18%).

A l'inverse, 15% des clubs déclarent ne jamais être sollicités par leur comité départemental, ce qui peut apparaître surprenant du simple fait qu'à chaque saison il y a des procédures d'affiliation auxquelles il faut répondre.

Seuls 23% des clubs déclarent être sollicités une fois par an par la délégation départementale, les sollicitations trimestrielles étaient déclarées également pour 23% d'autres clubs.

Il faut noter qu'à la fois dans le sens des sollicitations des clubs vers la DD ou de la DD vers les clubs, 2 à 3% des répondants (entre 2009 et 2011, à l'échelle nationale) déclarent des relations quotidiennes ! Mais, dans les deux sens, la fréquence de sollicitation la plus déclarée est annuelle.

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

OUEST / 2009

Fréquence des sollicitations <u>Association-</u> DélDép		
au quotidien	4	4%
chaque année	25	24%
chaque mois	23	22%
chaque semaine	10	10%
chaque semestre	9	9%
chaque trimestre	20	19%
jamais	14	13%
TOTAL	105	% sur 105

source : Q°R "Club" Q43 - Observ.UFOLEP09 - CDES - Zone Ouest

Fréquence des sollicitations <u>DélDép-</u> Association		
au quotidien	3	3%
chaque année	23	22%
chaque mois	23	22%
chaque semaine	9	9%
chaque semestre	8	8%
chaque trimestre	25	24%
jamais	13	13%
TOTAL	104	% sur 104

source : Q°R "Club" Q44 - Observ.UFOLEP09 - CDES - Zone Ouest

NORD / 2010

Fréquence des sollicitations <u>Asso- DéIDép</u>		
au quotidien	6	7%
chaque semaine	16	19%
chaque mois	36	43%
chaque trimestre	34	40%
chaque semestre	18	21%
chaque année	53	63%
jamais	31	37%
TOTAL	84	<i>% sur 84</i>

source : Q°R "Club" Q43 - Observ.UFOLEP10 - CDES - Zone Nord n=84/198 (42%)

Fréquence des sollicitations <u>DéIDép-Asso</u>		
au quotidien	4	2%
chaque semaine	16	8%
chaque mois	40	21%
chaque trimestre	48	25%
chaque semestre	11	6%
chaque année	40	21%
jamais	30	16%
TOTAL	189	<i>% sur 189</i>

source : Q°R "Club" Q44 - Observ.UFOLEP10 - CDES - Zone Nord - =189/198 (95%)

EST / 2011

Q43- A quelle fréquence les associations sollicitent-elles la délégation départementale UFOLEP?		
Fréquence	n=	% sur 46
jamais	9	20%
chaque année	16	35%
chaque semestre	3	7%
chaque trimestre	8	17%
chaque mois	8	17%
chaque semaine	1	2%
au quotidien	1	2%

clé de lecture: 20% des associations interrogées ne font jamais appel à la délégation départementale UFOLEP

source : Observatoire UFOLEP 2011 - zone EST - questionnaire club - Q43 - n= 46 - traitement CDES

Q44- A quelle fréquence la délégation départementale UFOLEP sollicite-elle les associations?		
Fréquences	n=	%
jamais	8	18%
chaque année	15	34%
chaque semestre	4	9%
chaque trimestre	6	14%
chaque mois	9	20%
chaque semaine	2	5%
Total	44	% sur 44

clé de lecture: 18% des associations interrogées ne sont jamais sollicitées par la délégation départementale UFOLEP

source : Observatoire UFOLEP 2011 - zone EST - questionnaire club - Q44 - n= 44 - traitement CDES

France 2009 – 2010 – 2011

A quelle fréquence cette association sollicite-t-elle la délégation départementale UFOLEP ? (43)		
Nb de clubs ayant répondu	345	<i>% sur 345</i>
au quotidien	11	3%
chaque année	94	27%
chaque mois	67	19%
chaque semaine	27	8%
chaque trimestre	62	18%
chaque semestre	30	9%
Jamais	54	16%

Observatoire UFOLEP – compilation des 3 zones (2009-2010-2011) – questionnaire clubs question n°43

A quelle fréquence cette association est-elle sollicitée par la délégation départementale UFOLEP ? (44)		
Nb de clubs ayant répondu	337	<i>% sur 337</i>
au quotidien	7	2%
chaque année	78	23%
chaque mois	72	21%
chaque semaine	27	8%
chaque trimestre	79	23%
chaque semestre	23	7%
Jamais	51	15%

Observatoire UFOLEP – compilation des 3 zones (2009-2010-2011) – questionnaire clubs question n°44

Tableaux : fréquence des sollicitations réciproques clubs / délégation départementale

Echelon régional

Dans le Nord, en 2010, 87% des clubs déclaraient ne jamais solliciter la délégation régionale, dans l'Ouest, l'année précédente, ils étaient 66%, et dans l'Est, l'année suivante, également 73%. Soit, entre 2009 et 2011, en France, 72%.

Cela traduit ainsi une absence de légitimité de la délégation régionale que ce soit, à l'échelle analysée, aussi bien dans l'espace que dans le temps.

La fréquence qui recueille la plus forte audience des clubs (15% dans l'Ouest, 13% dans le Nord, 20% dans l'Est – 13% pour la compilation des trois zones) est annuelle.

Dans l'autre sens, celui des sollicitations des clubs par la délégation régionale, (76% NORD, 67% OUEST, 60% EST) 69% des clubs ayant répondu déclarent ne jamais être sollicités par la délégation régionale et 14% une fois par an (17% OUEST, 12% NORD, 13% EST).

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

QUEST / 2009

Fréquence des sollicitations <u>Association-DéIRég</u>		
chaque année	15	15%
chaque mois	4	4%
chaque semestre	5	5%
chaque trimestre	10	10%
Jamais	66	66%
TOTAL	100	% sur 100

source : Q°R "Club" Q45 - Observ.UFOLEP09 - CDES - Zone Ouest

Fréquence des sollicitations <u>DéIRég-Association</u>		
chaque année	17	17%
chaque mois	6	6%
chaque semestre	4	4%
chaque trimestre	7	7%
Jamais	68	67%
TOTAL	102	% sur 102

source : Q°R "Club" Q46- Observ.UFOLEP09 - CDES - Zone Ouest

NORD / 2010

Fréquence des sollicitations <u>Asso-DéIRég</u> (% sur 198)		
au quotidien	0	0%
chaque semaine	0	0%
chaque mois	3	2%
chaque trimestre	13	8%
chaque semestre	6	4%
chaque année	22	13%
Jamais	144	87%
TOTAL	166	% sur 166

source : Q°R "Club" Q45 - Observ.UFOLEP10 - CDES - Zone Nord - n=166/198 (84%)

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

Fréquence des sollicitations DélRég-Asso		
au quotidien	0	0
chaque semaine	0	0
chaque mois	4	2%
chaque trimestre	13	7%
chaque semestre	8	4%
chaque année	22	12%
jamais	137	76%
TOTAL	180	% sur 180

source : Q°R "Club" Q46- Observ.UFOLEP10 - CDES - Zone Nord (91%)

EST / 2011

Q46- A quelle fréquence le comité régional UFOLEP sollicite-t-il les associations ?		
jamais	27	60%
chaque année	9	20%
chaque semestre	2	4%
chaque trimestre	5	11%
chaque mois	1	2%
au quotidien	1	2%
Total	45	% sur 45

clé de lecture: 11% des associations interrogées sont sollicitées par le comité régional UFOLEP chaque trimestre
source : Observatoire UFOLEP 2011 - zone EST - questionnaire club - Q45 - n= 45 - traitement CDES

Q45- A quelle fréquence les associations sollicitent-elles le comité régional UFOLEP ?		
Fréquences	n=	%
jamais	33	73%
chaque année	6	13%
chaque semestre	2	4%
chaque trimestre	3	7%
au quotidien	1	2%
Total	45	% sur 45

clé de lecture: 13% des associations interrogées sollicitent chaque année le comité régional UFOLEP
source : Observatoire UFOLEP 2011 - zone EST - questionnaire club - Q45 - n= 45 - traitement CDES

France 2009-2010-2011

A quelle fréquence cette association sollicite-t-elle le Comité Régional UFOLEP ? (45)		
Nb de clubs ayant répondu	336	<i>% sur 336</i>
au quotidien	2	1%
chaque année	43	13%
chaque mois	7	2%
chaque semaine	2	1%
chaque trimestre	26	8%
chaque semestre	13	4%
Jamais	243	72%

Observatoire UFOLEP – compilation des 3 zones (2009-2010-2011) – questionnaire clubs question n°45

A quelle fréquence cette association est-elle sollicitée par le Comité Régional UFOLEP ? (46)		
Nb de clubs ayant répondu	334	<i>% sur 334</i>
au quotidien	2	1%
chaque année	48	14%
chaque mois	11	3%
chaque semaine	2	1%
chaque trimestre	25	7%
chaque semestre	14	4%
Jamais	232	69%

Observatoire UFOLEP – compilation des 3 zones (2009-2010-2011) – questionnaire clubs question n°46

Tableaux : fréquence des sollicitations réciproques clubs / délégation régionale

Echelon national

85% des clubs de la zone OUEST, 94% des clubs de la zone NORD et 87% des clubs de la zone EST déclarent ne jamais solliciter la direction nationale.

84% des clubs de la zone OUEST, 89% des clubs de la zone NORD, 87% des clubs de la zone EST déclarent ne jamais être sollicités par l'échelon national.

Selon la compilation des données, ces valeurs atteignent 90% dans le sens associations locales – UFOLEP nationale et 86% dans le sens inverse.

Il faut noter que ces résultats correspondent à la période 2009 – 2011, avant que ne soit mise en place, par exemple, la newsletter de l'UFOLEP nationale à destination des associations locales.

Ceci signifie également que la revue *En Jeu* ne serait pas considérée comme une relation pour les clubs alors même que cela constitue un vecteur de valeurs important.

Il apparaît nettement au vu de ces résultats que l'échelon départemental est le principal interlocuteur direct des associations locales. La faiblesse des relations directes entre le niveau local et les deux autres niveaux (régional et national) laisse à penser que l'échelon départemental joue le rôle d'intermédiaire. On retrouve la conclusion précédente : le département est bien au centre du système.

OUEST / 2009

Fréquence des sollicitations <u>Association-UFOLEP</u> nal		
chaque année	10	10%
chaque mois	2	2%
chaque semestre	1	1%
chaque trimestre	2	2%
jamais	86	85%
TOTAL	101	% sur 107

source : Q°R "Club" Q47- Observ.UFOLEP09 - CDES - Zone Ouest

Fréquence des sollicitations <u>UFOLEP</u> nal-Association		
chaque année	11	11%
chaque mois	2	2%
chaque semestre	1	1%
chaque trimestre	2	2%
jamais	85	84%
TOTAL	101	% sur 107

source : Q°R "Club" Q48- Observ.UFOLEP09 - CDES - Zone Ouest

NORD / 2010

Fréquence des sollicitations <u>Association-UFOLEP</u> nal		
au quotidien	0	0
chaque semaine	0	0
chaque mois	1	1%
chaque trimestre	1	1%
chaque semestre	0	0%
chaque année	12	6%
jamais	174	94%
TOTAL	186	% sur 186

source : Q°R "Club" Q47- Observ.UFOLEP10 - CDES - Zone Nord - n=186/198 (94%)

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

Fréquence des sollicitations UFOLEP national-Association		
au quotidien	0	0
chaque semaine	0	0
chaque mois	1	1%
chaque trimestre	3	2%
chaque semestre	0	0%
chaque année	20	11%
jamais	165	89%
TOTAL	185	% sur 185

source : Q°R "Club" Q48- Observ.UFOLEP10 - CDES - Zone Nord - n=185/198 (93%)

EST / 2011

Q47- A quelle fréquence les associations sollicitent-elles l'UFOLEP national?		
Fréquence	n=	%
jamais	40	87%
chaque année	3	7%
chaque semestre	2	4%
chaque trimestre	0	0%
chaque mois	1	2%
Total	46	% sur 46

clé de lecture: 87% des associations interrogées ne sollicitent jamais l'UFOLEP national

source : Observatoire UFOLEP 2011 - zone EST - questionnaire club - Q47n= 46 - traitement CDES

Q48- A quelle fréquence l'UFOLEP national sollicite-t-il les associations?		
Fréquence	n=	%
jamais	40	87%
chaque année	4	9%
chaque semestre	2	4%
Total	46	% sur 46

clé de lecture: 87% des associations interrogées ne sont jamais sollicitées par l'UFOLEP national

source : Observatoire UFOLEP 2011 - zone EST - questionnaire club - Q48n= 46 - traitement CDES

France 2009-2010-2011

A quelle fréquence cette association sollicite-t-elle l'UFOLEP national ? (47)		
Nb de clubs ayant répondu	335	<i>% sur 335</i>
au quotidien	0	0%
chaque année	25	7%
chaque mois	4	1%
chaque semaine	0	0%
chaque trimestre	3	1%
chaque semestre	3	1%
jamais	300	90%

Observatoire UFOLEP – compilation des 3 zones (2009-2010-2011) – questionnaire clubs question n°47

A quelle fréquence cette association est-elle sollicitée par l'UFOLEP national ? (48)		
Nb de clubs ayant répondu	336	<i>% sur 336</i>
au quotidien	0	0%
chaque année	35	10%
chaque mois	3	1%
chaque semaine	0	0%
chaque trimestre	5	1%
chaque semestre	3	1%
jamais	290	86%

Observatoire UFOLEP – compilation des 3 zones (2009-2010-2011) – questionnaire clubs question n°48

Tableaux : fréquence des sollicitations réciproques clubs / UFOLEP nationale

2) Relations externes

b) Avec le mouvement sportif

- ✓ **Nombre de représentants des délégations UFOLEP qui siègent dans les instances sportives – indicateur 3.2.1.a**

QUEST / 2009

fédérations dans lesquelles siègent des mbs de la DédDép		
CDOS, CROS, CNOSF	19	27%
F Natation	1	1%
Fédération handisport	2	3%
Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural	1	1%
FF Athlétisme	3	4%
FF Basket	1	1%
FF Cyclisme	2	3%
FF Cyclotourisme	2	3%
FF Football	2	3%
FF Gymnastique	3	4%
FF Judo	2	3%
FF Pétanque	2	3%
FF Randonnée pédestre	2	3%
FF Rugby	3	4%
FF Ski	1	1%
FF Sports de boules	1	1%
FF Tennis de Table	2	3%
FF voile	1	1%
FF Volley	4	6%
FSGT	1	1%
UNSS	1	1%
USEP	14	20%
TOTAL	70	% sur 70

q°R "DD" Q61 - Observ.UFOLEP-CDES 2009 n=25/30

Clé de lecture : 20% des DD ayant répondu ont un représentant qui siège dans une instance de l'USEP

NORD / 2010

fédérations dans lesquelles siègent des mbs de la DéIDép	Nb de DD	% sur 26
CDOS, CROS, CNOSF	19	73,1%
FF EPGV	1	3,8%
Fédération handisport	1	3,8%
FF Athlétisme	2	7,7%
FF Basket	1	3,8%
FF Cyclisme	5	19,2%
FF Cyclotourisme	3	11,5%
FF Football	3	11,5%
FF Gymnastique	1	3,8%
FF Randonnée pédestre	1	3,8%
FF de Tir	2	7,7%
FF Tennis de Table	1	3,8%
FF Volley	1	3,8%
FSGT	1	3,8%
UNSS	1	3,8%
USEP	9	34,6%
AUCUNE	4	15,4%
TOTAL	56	% sur 26

q°R "DD" Q61 - Observ.UFOLEP-CDES 2010 n=26/31

Clé de lecture : 73,1% des DD ayant répondu ont un représentant qui siège dans une instance du mouvement olympique.

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

EST / 2011

Q61 - Fédérations (du niveau national au niveau départemental) dans lesquelles un ou des membres de la DD UFOLEP siègent			
aucune	2	6%	13%
CDOS, CROS ou CNOSF	13	42%	87%
FF de Cyclisme	1	3%	7%
FF Hand	1	3%	7%
FF Judo	2	6%	13%
FF Rugby	1	3%	7%
FF Tennis de Table	1	3%	7%
FSGT	1	3%	7%
USEP	9	29%	60%
nombre de réponses fournies	31	<i>% sur 31</i>	
nombre de DD ayant répondu	15		<i>% sur 15</i>
nombre de DD représentées dans aucune autre fédération		2	13,3%
nombre de DD représentées 1 autre fédération		6	40,0%
nombre de DD représentées 2 autres fédérations		5	33,3%
nombre de DD représentées 3 autres fédérations		3	20,0%
nombre de DD représentées 4 autres fédérations		1	6,7%
MOYENNE			1,93
MEDIANE			2,00
MINIMUM			1,00
MAXIMUM			4,00

source : Observatoire UFOLEP 2011 - zone EST - questionnaire DD - Q61 n= 17 - taux de réponse = 45% - traitement CDES

Clé de lecture : 76% des DD ayant répondu ont un représentant qui siège dans une instance du mouvement olympique

40% des DD ayant répondu sont représentées dans 1 seule autre fédération que l'UFOLEP

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

France 2009-2010-2011

Indiquer la ou les fédérations (du niveau national au niveau départemental) dans lesquelles un ou des membres de la délégation départementale UFOLEP siègent (choix multiple possible) (61)		
FF Tennis	0	0%
UGSEL	0	0%
FF Equitation	0	0%
FF Golf	0	0%
UCPA	0	0%
FF Canoë-Kayak	0	0%
FSCF	0	0%
FF Karaté et disciplines associées	0	0%
FF EPMM Sport pour tous	0	0%
FF d'études et sports sous-marins	0	0%
FF de Badminton	0	0%
Fédération sport adapté	0	0%
Fédération des sourds de France	0	0%
FF EPGV	1	1%
FF Hand	1	1%
FF Voile	1	1%
FF Natation	1	1%
FF Sports de boules	1	1%
FF de Ski	1	1%
Fédération nationale du sport en milieu rural	1	1%
UNSS	2	3%
FF Basket	2	3%
FF Pétanque	2	3%
FF de Tir	2	3%
FSGT	3	4%
FF Randonnée pédestre	3	4%
Fédération handisport	3	4%
FF Judo	4	6%
FF Rugby	4	6%
FF Gymnastique	4	6%
FF Tennis de Table	4	6%
FF Football	5	7%
FF Athlétisme	5	7%
FF de Cyclotourisme	5	7%
FF de Volley-ball	5	7%

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

A ma connaissance, aucun membre de la délégation départementale UFOLEP n'est élu dans ces instances	6	9%
FF de Cyclisme	8	12%
USEP	32	46%
CDOS, CROS ou CNOSE	51	74%
Nb de réponses fournies	157	
Nb de DD ayant répondu	69	<i>% sur 69</i>
SOMME	157	

Observatoire UFOLEP - questionnaire DD - Q61 - Compilation des 3 zones (2009-2010-2011)

Nombre de fédérations (du niveau national au niveau départemental) dans lesquelles un ou des membres de la délégation départementale UFOLEP siègent (retraitement à partir de la question n°61)		
moyenne	2,24	
1	27	41%
2	21	32%
3	7	11%
4	5	8%
5	2	3%
6	1	2%
7	0	0%
8	2	3%
9	0	0%
10	0	0%
11	0	0%
12	0	0%
13	0	0%
14	0	0%
15	1	2%
TOTAL	66	<i>% sur 66</i>

Observatoire UFOLEP - questionnaire DD - Q61 - Compilation des 3 zones (2009-2010-2011)

Tableaux : implication des licenciés UFOLEP dans d'autres instances du mouvement sportif

Il y a tout d'abord les représentants des délégations départementales UFOLEP qui siègent dans les instances sportives. Selon les données 2009-2010 et 2011 compilées, 74% des délégations ont au moins un représentant dans le mouvement olympique (CDOS, CROS, CNOSE) et 46% des délégations ont au moins un représentant à l'USEP. En revanche, 9% des délégations n'ont aucun représentant dans le mouvement sportif.

Les fédérations uni-sports dans lesquelles l'UFOLEP est le mieux représentée sont respectivement (7% des DD ayant répondu, toutes zones confondues) :

- La FF cyclisme (mais cela représente 19,2% pour les délégations départementales de la zone NORD) ;
- La FF cyclotourisme (11,5% des DD de la zone Nord) ;
- La FF football (11,5% des DD de la zone Nord) ;
- La FF volley-ball ;
- et la FF athlétisme

A noter que, dans la zone EST, 13% des DD déclarent avoir un représentant dans les instances fédérales du judo.

- ✓ **Qualité des relations entre les délégations UFOLEP et les autres instances sportives – indicateur 3.2.1.b**

QUEST / 2009

Tendance générale des relations avec les représentants locaux	des fédérations délégataires	des fédérations affinitaires	du mvt olympique
relations conflictuelles	1	1	0
relations inexistantes	4	15	0
simples relations de courtoisie	14	8	8
relations de collaboration	8	3	19
TOTAL	27	27	27

q°R "DD" Q58à60 - Observ.UFOLEP-CDES 2009 n=27/30

NORD / 2010

Tendance générale des relations avec les représentants locaux	des fédérations délégataires	des fédérations affinitaires	du mvt olympique
relations conflictuelles	1	1	1
relations inexistantes	4	10	0
simples relations de courtoisie	15	14	4
relations de collaboration	6	1	21
TOTAL	26	26	26

q°R "DD" Q58à60 - Observ.UFOLEP-CDES 2010 n=26/31

EST / 2011

Tendance générale des relations avec les représentants locaux	des fédérations délégataires	des fédérations affinitaires	du mvt olympique
relations conflictuelles	1	0	1
relations inexistantes	3	7	0
simples relations de courtoisie	10	6	3
relations de collaboration	3	4	13
TOTAL	17	17	17

q°R "DD" Q58à60 - Observ.UFOLEP-CDES 2011 n=17/38 - zone EST

France 2009-2010-2011

Tendance générale des relations avec les représentants locaux	des fédérations délégataires	des fédérations affinitaires	du mvmt olympique
relations conflictuelles	3	2	2
relations inexistantes	11	32	0
simples relations de courtoisie	39	28	15
relations de collaboration	17	8	53
TOTAL	70	70	70

q°R "DD" Q58à60 - Observ.UFOLEP-CDES – compilation des 3 zones (2009-2010-2011)

Tableaux : relations du réseau UFOLEP avec son environnement sportif

D'un point de vue qualitatif, les relations de collaboration se nouent essentiellement avec le mouvement olympique (53 délégations sur 70) et à un moindre degré avec des fédérations délégataires (17 délégations sur 70). C'est avec les fédérations affinitaires qu'il y a le plus de relations inexistantes (32 délégations sur 70). Peu de conflits ouverts existent (7 au total tous interlocuteurs confondus).

Il y aurait peut-être une réflexion à mener sur cette représentation UFOLEP essentiellement concentrée dans le mouvement olympique et sur cette relative désaffection vis-à-vis des fédérations affinitaires comparativement aux fédérations délégataires. L'avenir du modèle français d'organisation du sport devrait susciter une telle réflexion pour analyser quelles sont les meilleures opportunités de partenariats dans les années à venir.

Autour de la mise en place du CQP – ALS et du plaidoyer pour un autre sport, l'UFOLEP s'est efforcée de s'opposer à une vision du CNOSF considérée comme prônant surtout le sport marchand, de haut-niveau, spectacle, de compétition ... Il reste à optimiser la distance imposée entre les activités olympiques et affinitaires. Cela peut induire un rapprochement. Il existe pour l'instant quelques relations via le collège affinitaire multisports, qui reste avant tout un lieu de rencontre permettant des essais de compréhension, pas encore véritablement ni coopération, ni expression commune.

En revanche, localement, dans les CDOS, l'UFOLEP semble bien vue sur la formation, l'élaboration d'un projet, les interventions sociales, le sport santé, etc. Cela peut signifier que les territoires attendent des réponses de l'UFOLEP.



b) Avec les organes politiques

Mandats – indicateurs 3.2.2.a

✓ Clubs

OUEST / 2009

Instances dans lesquelles des membres de l'association sont investis		
Aucune	72	74%
conseil municipal ou intercommunal de la commune de l'association	31	32%
conseil général	2	2%
TOTAL	105	% sur 97
0 instance	72	74%
1 instance	18	19%
2 instances	6	6%
3 instances	1	1%
TOTAL	97	% sur 97

Q°R "Club" Q49 - Observ.UFOLEP 2009 n=97



2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

NORD / 2010

Instances dans lesquelles des membres de l'ASSO sont investis		
Aucune	150	76%
conseil municipal ou intercommunal de la commune de l'association	49	24%
TOTAL	205	% sur 197
0 instance	150	76%
1 instance	38	19%
2 instances	9	4%
TOTAL	197	% sur 197

Q°R "Club" Q49 - Observ.UFOLEP 2010 n=197/198

EST / 2011

Q49- Les associations comptent-elles des membres qui siègent dans des instances politiques ?		
non, aucun	34	76%
conseil municipal ou intercommunal de la commune de l'association	11	24%
Total	45	% sur 45

source : Observatoire UFOLEP 2011 - zone EST - questionnaire club - Q49n= 45 - traitement CDES

France 2009-2010-2011

Un ou des membre(s) de l'association siège(nt)-t-il(s) dans les instances suivantes ? (choix multiple possible) (49)		
Nombre de réponses	280	% sur 262
Nb de DD ayant répondu	262	
non, aucun	184	70%
conseil municipal de la commune de l'association	73	28%
conseil général du département de l'association	3	1%
conseil régional de la région de l'association	1	0%
conseil intercommunal de la commune de l'association	19	7%

source : Observatoire UFOLEP - questionnaire club - Q49 compilation des 3 zones (2009-2010-2011)- traitement CDES

Tableaux : implications des représentants de clubs UFOLEP dans les pouvoirs publics

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

Les représentants des clubs UFOLEP siègent peu dans les instances politiques puisque 70% des clubs n'ont pas d'élus.

Ce sont les conseils municipaux qui accueillent principalement les représentants UFOLEP élus (28%), avec quelques intercommunalité (7%).

Il n'y a que trois clubs qui soient représentés au Conseil général et un seul dans un Conseil Régional.

Des croisements instructifs pourraient permettre de déterminer si les clubs bénéficiant d'élus obtiennent ou

non de meilleurs soutiens financiers (publics ou privés), ou ont des stratégies de développement différentes de celles des autres clubs.

Cet indicateur présente le défaut de ne pas mettre en lumière les relations directes, sans représentant élu, par exemple dans le cadre de partenariat sur un projet sportif, ainsi dans l'Oise, l'UFOLEP entretient de très bonnes relations avec le Conseil Général et le Conseil Régional. Ceci pourra être quantifié avec l'indicateur sur les conventions d'objectifs.

✓ Délégations départementales

QUEST / 2009

Instances dans lesquelles des membres de la Délidép sont investis		
n.c.	2	
Aucune	10	37%
autre municipalité du département	15	56%
communauté de communes du siège social de la délégation	2	7%
autre communauté de communes	5	19%
conseil général	2	7%
TOTAL	36	% sur 27
0 instance	10	37%
1 instance	10	37%
2 instances	5	19%
3 instances	2	7%
TOTAL	27	% sur 27

Q°R "DD" Q49 - Observ.UFOLEP 2009 n=27/30

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

NORD / 2010

Instances dans lesquelles des membres de la DéIDép sont investis		
n.c.	0	0%
Aucune	13	50%
municipalité du siège social de la délégation	1	4%
autre municipalité du département	13	50%
communauté de communes du siège social de la délégation	0	0%
autre communauté de communes	4	15%
conseil général	0	0%
conseil régional	1	4%
TOTAL	32	% sur 26
0 instance	19	73%
1 instance	21	81%
2 instances	4	15%
3 instances	1	4%
TOTAL	26	% sur 26

Q°R "DD" Q49 - Observ.UFOLEP 2010 n=26/31

EST / 2011

Q56 - Instances dans lesquelles un ou plusieurs membres de la DD UFOLEP sont élus			
autre communauté de communes	1	9%	6%
autre municipalité du département	9	82%	56%
communauté de communes du siège social de la délégation	2	18%	13%
conseil général	1	9%	6%
municipalité du siège social de la délégation	3	27%	19%
nombre de réponses fournies	16		% sur 16
nombre de DD ayant répondu	11	% sur 11	
DD avec aucun représentant élu dans les instances politiques	6	35%	
DD avec 1 représentant élu dans les instances politiques	8	47%	
DD avec 2 représentants élus dans les instances politiques	2	12%	
DD avec 3 représentants élus dans les instances politiques	0	0%	
DD avec 4 représentants élus dans les instances politiques	1	6%	
nombre de DD ayant répondu	17	% sur 17	

source : Observatoire UFOLEP 2011 - zone EST - questionnaire DD - Q56 n= 11 - taux de réponse = 29% - traitement CDES

Clé de lecture : 82% des DD ayant répondu ont 1 ou plusieurs de leurs membres élus dans une autre municipalité que celle du siège social

Clé de lecture : 19% des membres de DD UFOLEP élus dans une instance politique le sont dans la municipalité du siège social

France 2009-2010-2011

Indiquer les instances dans lesquelles un ou plusieurs membres de la délégation départementale UFOLEP sont élus (choix multiple possible) (56)		
Nombre de réponses fournies (choix multiple possible)	87	
Nb de DD ayant répondu	70	<i>% sur 70</i>
municipalité du siège social de la délégation	4	6%
autre municipalité du département	37	53%
communauté de commune du siège social de la délégation	4	6%
autre communauté de commune	10	14%
conseil général	3	4%
conseil régional	1	1%
assemblée nationale, gouvernement, sénat	0	0%
Aucune	28	40%

source : Observatoire UFOLEP - questionnaire DD - Q56 compilation des 3 zones (2009-2010-2011) - traitement CDES

Tableaux : implications des représentants de délégations UFOLEP dans les pouvoirs publics

40% des délégations départementales n'ont aucun élu.

Comme pour les clubs, les représentants de délégations sont, en majorité, dans les conseils municipaux (6% dans celui du siège de la délégation et 53% dans les autres communes), ou des communautés de communes (6% dans celle du siège de la délégation et 14% dans d'autres).

4% des délégations ont un représentant dans un conseil général et une délégation a un élu dans un conseil régional.

Là encore enquêtes complémentaires seraient à effectuer pour voir si les stratégies des délégations où figurent des élus sont différentes des délégations sans élus.

Cet indicateur ne quantifie pas les élus politiques ayant été formés dans des associations UFOLEP. Ceci serait assez répandu, l'éducation populaire pourvoit en grand nombre des élus locaux ...

Aides - indicateur 3.2.2.b

➤ Clubs

QUEST / 2009

De quelle(s) aide(s) publique(s) bénéficie cette association ? (40)			
L'association ne bénéficie d'aucune aide publique	13	12%	5%
autre(s) aide(s) publique(s)	5	5%	2%
emplois aidés par la municipalité, le conseil général, le conseil régional, ...	5	5%	2%
mise à disposition de personnel municipal	15	14%	5%
mise à disposition d'équipements municipaux ou intercommunaux	62	58%	23%
subvention CNDS	32	30%	12%
subvention départementale	29	27%	11%
subvention intercommunale	15	14%	5%
subvention municipale	80	75%	29%
subvention régionale	14	13%	5%
emplois aidés par l'Etat	2	2%	1%
mise à disposition de personnel intercommunal	2	2%	1%
Nombre d'asso ayant répondu	106	<i>% sur 106</i>	
Nombre de réponses	274		<i>% sur 274</i>
MIN		0	
MEDIANE		2,0	
MOYENNE		2,5	
MAX		7	
TOTAL		273	
Aucune aide	7	<i>% sur 106</i>	
1 aide publique	34	32%	
2 aides publiques	26	25%	
3 aides publiques	10	9%	
4 aides publiques	18	17%	
5 aides publiques	13	12%	
6 aides publiques	1	1%	
7 aides publiques	2	2%	

Q°R "clubs" Q40 Observatoire UFOLEP-CDES 2009 Zone Ouest - n=106

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

NORD / 2010

... associations locales bénéficient de cette aide publique		
n.c.	3	% sur 198
Aucune	17	9%
Autre(s) aide(s) publique(s)	7	4%
m.à.d. de personnel mu	27	14%
mise à disposition de personnel intercommunal	4	2%
mise à disposition de personnel du Conseil Régional	1	1%
m.à.d. d'éqpts mu ou intercom	108	55%
mise à disposition d'équipements départementaux	2	1%
emplois aidés par l'Etat	7	4%
subvention CNDS	60	30%
emplois aidés par la municipalité, le conseil général, le conseil régional, ...	5	3%
subvention régionale	17	9%
subv° dépte	75	38%
subvention intercommunale	16	8%
subvention municipale	165	83%
TOTAL	514	% sur 198

Nb d'aides publiques dont bénéficient chaque asso locale		
Mini	1	
Médiane	2	
Moyenne	2,60	
Maxi	9	
57	clubs bénéficient d'1 aide publique	29%
46	clubs bénéficient de 2 aides publiques	23%
45	clubs bénéficient de 3 aides publiques	23%
35	clubs bénéficient de 4 aides publiques	18%
7	clubs bénéficient de 5 aides publiques	4%
4	clubs bénéficient de 6 aides publiques	2%
2	clubs bénéficient de 7 aides publiques	1%
1	clubs bénéficient de 8 aides publiques	1%
1	clubs bénéficient de 9 aides publiques	1%
TOTAL	198	% sur 198

Q°R "CLUBS" Q40 Observatoire UFOLEP-CDES 2010 n=198

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

EST / 2011

Q40- De quelles aides publiques bénéficient les associations			
L'association ne bénéficie d'aucune aide publique	3		3%
mise à disposition de personnel intercommunal	1	1%	1%
mise à disposition de personnel municipal	4	4%	4%
mise à disposition d'équipements municipaux ou intercommunaux	25	28%	27%
subvention municipale	29	32%	31%
subvention intercommunale	1	1%	1%
subvention départementale	6	7%	6%
subvention CNDS	20	22%	22%
subvention régionale	6	7%	6%
emplois aidés par l'Etat	1	1%	1%
Total pour les associations ayant des aides publics	90	% sur 90	
Total toutes associations incluses	93		% sur 93

clé de lecture: 32% des associations ayant répondu et recevant des aides publiques reçoivent des subventions municipales

clé de lecture: 3% des associations ayant répondu ne reçoivent aucune aide publique

source : Observatoire UFOLEP 2011 - zone EST - questionnaire club - Q40 - n= 44 - traitement CDES

Q40 bis. Le nombre d'aides accordées à chaque association		
MOYENNE	1,94	
MEDIANE	2,00	
MINIMUM	0,00	
MAXIMUM	5,00	
0,00	6,00	14%
1,00	17,00	39%
2,00	11,00	25%
3,00	9,00	20%
4,00	4,00	9%
5,00	3,00	7%
TOTAL	97,00	% sur 44

clé de lecture: Les associations ayant répondu reçoivent en moyenne 1,94 aide publique

source : Observatoire UFOLEP 2011 - zone EST - questionnaire club - Q40n= 44 - traitement CDES

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

France 2009-2010-2011

De quelle(s) aide(s) publique(s) bénéficie cette association ? Choix multiple possible (40)		
Nombre de réponses fournies	882	
Nombre de clubs ayant répondu	344	% sur 344
autre(s) aide(s) publique(s)	13	4%
emplois aidés par la municipalité, le conseil général, le conseil régional, ...	10	3%
emplois aidés par l'Etat	10	3%
L'association ne bénéficie d'aucune aide publique	33	10%
mise à disposition de personnel intercommunal	7	2%
mise à disposition de personnel municipal	46	13%
mise à dispositions de personnel du Conseil régional	1	0%
mise à disposition d'équipements départementaux	2	1%
mise à disposition d'équipements municipaux ou intercommunaux	195	57%
subvention CNDS	112	33%
subvention départementale	110	32%
subvention intercommunale	32	9%
subvention municipale	274	80%
subvention régionale	37	11%

Nombre de type d'aide(s) publique(s) déclarée par association ? (retraitement de la Q40)		
1	106	31%
2	83	24%
3	64	19%
4	57	17%
5	23	7%
6	5	1%
7	4	1%
8	1	0%
9	1	0%
moyenne	2,46	

source : Observatoire UFOLEP Compilation des 3 zones (2009-2010-2011) - questionnaire club - Q40 - traitement CDES

Tableaux : Types d'aides publiques dont bénéficient les clubs

10% des clubs ne bénéficient d'aucune aide publique. 57% des clubs bénéficient d'une mise à disposition d'équipements municipaux ou intercommunaux. Les mises à disposition de personnel municipal ou intercommunal sont plus limitées et concernent 15% des clubs. Les emplois aidés (Etat et collectivités territoriales) concernent 6% des clubs. Le reste des aides publiques se constitue de subventions provenant par ordre décroissant des communes (80% des clubs), du CNDS (33%), du département (32%), de la Région (11%), de l'intercommunalité (9%). Il est à souligner qu'un tiers seulement des clubs perçoivent le CNDS. Des actions seraient peut-être à mener pour faire augmenter cette part, ainsi que celle des intercommunalités qui auront certainement un rôle prépondérant demain dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales. Dans le premier cas, il apparaît

que renseigner le dossier CNDS soit considéré comme une tâche compliquée, cette exigence administrative est vécue comme un obstacle. Dans le second cas, la problématique de la répartition des compétences se pose encore mais, il faudra rester vigilant à cette question.

Au total 91% des clubs bénéficient de 1 à 4 aides publiques, ce qui peut s'améliorer. En effet, 17% des clubs seulement bénéficient de 4 aides, 7% de 5, 1% de 6 et 1% de 7. Cela est très faible compte tenu des opportunités attachées à l'empilage à la française qui cumule cinq niveaux : communes, inter-communes, département, région, Nation. Tous ces niveaux n'ont pas véritablement la compétence sport, mais l'UFOLEP ne semble pas les solliciter autant qu'il serait possible. A noter qu'aucun club n'est en contrat d'objectifs avec une de ces instances.

✓ Délégations départementales

QUEST / 2009

Aides publiques dont bénéficient les DéIDép		% sur 27	
aide de l'Etat	subvention CNDS	26	96%
	contrat d'objectifs	6	22%
	m.à.d. de personnel	5	19%
	m.à.d. d'équipement sportif	2	7%
	autre	3	11%
	aucun soutien	1	4%
aide du Conseil régional	m.à.d. d'équipement sportif	2	7%
	subvention	13	48%
	aucun soutien	10	37%
	autre	3	11%
aide du Conseil général	subvention	22	81%
	contrat d'objectifs	7	26%
	m.à.d. d'équipement sportif	3	11%
	autre	6	22%
	aucun soutien	2	7%
aide de la Communauté de communes	aucun soutien	23	85%
	m.à.d. d'équipement sportif	2	7%
	subvention	1	4%
	autre	1	4%

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

aide de la commune	aucun soutien	14	52%
	subvention	5	19%
	m.à.d d'équipement sportif	7	26%
	autre	4	15%
	m.à.d. d'espaces de convivialité	2	7%
	m.à.d. d'espaces administratifs	3	11%
	contrat d'objectifs	1	4%
Médiane	4		
Moyenne	4,7		
1	DD bénéficiant de 0 aide publique		4%
1	DD bénéficiant de 1 aide publique		4%
4	DD bénéficiant de 2 aides publiques		15%
2	DD bénéficiant de 3 aides publiques		8%
5	DD bénéficiant de 4 aides publiques		19%
3	DD bénéficiant de 5 aides publiques		12%
4	DD bénéficiant de 6 aides publiques		15%
4	DD bénéficiant de 7 aides publiques		15%
1	DD bénéficiant de 8 aides publiques		4%
1	DD bénéficiant de 13 aides publiques		4%
TOTAL	26		% sur 26

Q°R "DD" Q50 à 55 Observatoire UFOLEP-CDES 2010 n=26/31

NORD / 2010

Aides publiques dont bénéficient les DéIDép		% sur 26	
aide de l'Etat	subvention CNDS	23	88%
	contrat d'objectifs	10	38%
	m.à.d. de personnel	2	8%
	m.à.d. d'équipement sportif	6	23%
	autre	5	19%
	aucun soutien	2	8%
aide du Conseil régional	m.à.d. d'équipement sportif	3	12%
	subvention	13	50%
	contrat d'objectifs	5	19%
	aucun soutien	8	31%
	autre	4	15%
aide du Conseil général	subvention	21	81%
	contrat d'objectifs	11	42%
	m.à.d. d'équipement sportif	4	15%
	autre	5	19%
	aucun soutien	1	4%
aide de la Communauté de communes	aucun soutien	19	73%
	m.à.d. d'équipement sportif	3	12%
	contrat d'objectifs	0	0%
	subvention	3	12%
	autre	0	0%
aide de la commune	aucun soutien	9	35%
	subvention	5	19%
	m.à.d. d'équipement sportif	9	35%
	autre	3	12%
	m.à.d. d'espaces de convivialité	5	19%
	m.à.d. d'espaces administratifs	4	15%
	contrat d'objectifs	1	4%
Autre soutien public	rédaction libre	3	12%

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

Médiane	7	
Moyenne	7,35	
1	DD bénéficiant de 4 aides publiques	4%
8	DD bénéficiant de 5 aides publiques	31%
2	DD bénéficiant de 6 aides publiques	8%
3	DD bénéficiant de 7 aides publiques	12%
4	DD bénéficiant de 8 aides publiques	15%
3	DD bénéficiant de 9 aides publiques	12%
2	DD bénéficiant de 10 aides publiques	8%
2	DD bénéficiant de 11 aides publiques	8%
1	DD bénéficiant de 13 aides publiques	4%
TOTAL	26	% sur 26

Q°R "DD" Q50 à 55 Observatoire UFOLEP-CDES 2010 n=26/31

EST / 2011

Aides publiques dont bénéficient les DéIDép		% sur 17	
aide de l'Etat	subvention CNDS	17	100%
	contrat d'objectifs	4	24%
	m.à.d. de personnel	0	0%
	m.à.d. d'équipement sportif	3	18%
	autre	3	18%
	aucun soutien	0	0%
aide du Conseil régional	m.à.d. d'équipement sportif	0	0%
	subvention	4	24%
	aucun soutien	10	59%
	autre	3	18%
aide du Conseil général	subvention	13	76%
	contrat d'objectifs	4	24%
	m.à.d. d'équipement sportif	2	12%
	autre	2	12%
	aucun soutien	2	12%
	mise à disposition de personnel	1	6%
aide de la Communauté de communes	aucun soutien	16	94%

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

aide de la commune	aucun soutien	7	41%
	subvention	4	24%
	m.à.d d'équipement sportif	7	41%
	mise à disposition de personnel	1	6%
	m.à.d. d'espaces de convivialité	1	6%
	m.à.d. d'espaces administratifs	3	18%
	contrat d'objectifs	0	0%
Médiane	4		
Moyenne	4,4		
1	DD bénéficiant de 1 aide publique	6%	
3	DD bénéficiant de 2 aides publiques	18%	
2	DD bénéficiant de 3 aides publiques	12%	
3	DD bénéficiant de 4 aides publiques	18%	
3	DD bénéficiant de 5 aides publiques	18%	
3	DD bénéficiant de 6 aides publiques	18%	
1	DD bénéficiant de 7 aides publiques	6%	
1	DD bénéficiant de 10 aides publiques	6%	
TOTAL	17	% sur 17	

Q°R "DD" Q50 à 55 Observatoire UFOLEP-CDES 2010 n=26/31

France 2009-2010-2011

Indiquer le(s) soutien(s) publics dont bénéficie la délégation départementale UFOLEP. (choix multiple possible) (50 à 55)			
Soutiens de l'Etat	nb de réponses fournies	117	
	nombre de DD ayant répondu	72	<i>% sur 72</i>
	subvention CNDS	66	92%
	contrat d'objectifs	20	28%
	mise à disposition d'équipement sportif	11	15%
	mise à disposition de personnel	7	10%
	autre soutien	10	14%
	aucun soutien	3	4%
Soutiens du Conseil Régional	nb de réponses fournies	76	
	nombre de DD ayant répondu	69	<i>% sur 69</i>
	subvention	30	43%
	contrat d'objectifs	5	7%
	mise à disposition d'équipement sportif	5	7%
	mise à disposition de personnel	0	0%
	autre soutien	10	14%
	aucun soutien	26	38%
Soutiens du Conseil Général	nb de réponses fournies	79	
	nombre de DD ayant répondu	72	<i>% sur 72</i>
	subvention	56	78%
	contrat d'objectifs	10	14%
	mise à disposition d'équipement sportif	2	3%
	mise à disposition de personnel	0	0%
	autre soutien	6	8%
	aucun soutien	5	7%
Soutiens de la Communauté de Communes	nb de réponses fournies	68	
	nombre de DD ayant répondu	68	<i>% sur 68</i>
	aucun soutien	57	84%
	autre soutien	1	1%
	contrat d'objectifs	0	0%
	mise à disposition de personnel	1	1%
	mise à disposition d'équipement sportif	5	7%
	mise à disposition d'espaces administratifs (bureau, siège social, ...)	0	0%
	mise à disposition d'espaces de convivialité (foyer, salle des fêtes, ...)	0	0%
	subvention	4	6%

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

Soutiens municipaux	nb de réponses fournies	96	
	nombre de DD ayant répondu	71	<i>% sur 71</i>
	aucun soutien	30	42%
	autre soutien	7	10%
	contrat d'objectifs	2	3%
	mise à disposition de personnel	2	3%
	mise à disposition d'équipement sportif	23	32%
	mise à disposition d'espaces administratifs (bureau, siège social, ...)	10	14%
	mise à disposition d'espaces de convivialité (foyer, salle des fêtes, ...)	8	11%
	subvention	14	20%

Médiane	6	
Moyenne	6,60	
1	DD bénéficiant de 4 aides publiques	1%
26	DD bénéficiant de 5 aides publiques	36%
13	DD bénéficiant de 6 aides publiques	18%
10	DD bénéficiant de 7 aides publiques	14%
10	DD bénéficiant de 10 aides publiques	14%
5	DD bénéficiant de 11 aides publiques	7%
2	DD bénéficiant de 12 aides publiques	3%
TOTAL	72	<i>% sur 72</i>

Q°R "DD" Q50 à 55 Observatoire UFOLEP-2009-2010-2011

Tableaux : Types d'aides publiques dont bénéficient les délégations départementales

Les délégations départementales privilégient le recours aux subventions.

Tout d'abord c'est l'Etat qui est le principal acteur, soutenant 96% des délégations. Néanmoins, 8% des délégations ne bénéficient pas du CNDS, ce qui est relativement surprenant.

C'est ensuite le Département qui constitue le deuxième meilleur soutien avec 93% des délégations bénéficiant d'une aide minimum du Conseil Général.

C'est enfin la Région qui accorde des aides à 62% des délégations.

Les autres collectivités (communes et communautés de communes) ne contribuent respectivement que pour 58% et 16% des délégations. La part communale s'explique pour le soutien à ce niveau sous forme de

mise à disposition d'équipements sportifs. Il y aurait peut-être à s'intéresser aux modalités d'amélioration des contributions des communautés de communes dans la perspective de la réforme des collectivités locales.

Les contrats d'objectifs sont principalement signés avec l'Etat (28% des délégations) et le Conseil Général (14%).

Une certaine disparité entre les zones transparait, à moins que ce ne soit le fait d'évolutions temporelles rapides. Par exemple, en 2011, dans la zone EST, 94% des délégations déclarent ne percevoir aucune aide de la communauté de communes ; en 2010, dans la zone NORD, 42% des délégations auraient souscrit un contrat d'objectif avec leur Conseil Général et 38% avec l'Etat.

c) Avec le secteur privé marchand – indicateur 3.2.3.

Clubs

QUEST / 2009

Secteurs éco avec lesquels les asso locales UFOLEP ont signé des partenariats		
Activités immobilières	1	1%
Agriculture, sylviculture, pêche	3	2%
Aucun	63	48%
Commerce	25	19%
Construction	13	10%
Education, santé, action sociale	4	3%
Energie	7	5%
Industries agricoles et alimentaires	4	3%
Industries des biens de consommation	5	4%
Industries des biens d'équipement	3	2%
Industries des biens intermédiaires	2	2%
TOTAL de type de partenariat	130	% sur 130

Q°R "CLUB" Q41 Observatoire UFOLEP-CDES 2009 n=105

NORD / 2010

Secteurs éco avec lesquels les asso locales UFOLEP ont signé des partenariats		
Activités immobilières	3	2%
Agriculture, sylviculture, pêche	1	1%
Aucun	141	75%
Commerce	32	17%
Construction	1	1%
Activités financières	3	2%
Administration	1	1%
Education, santé, action sociale	8	4%
Energie	1	1%
Industries automobiles	11	6%
Industries agricoles et alimentaires	2	1%
Industries des biens de consommation	5	3%
Industries des biens d'équipement	4	2%
Transport	4	2%
Industries des biens intermédiaires	3	2%
TOTAL de type de partenariat	220	
non communiqué	11	<i>% sur 187</i>

Q°R "CLUB" Q41 Observatoire UFOLEP-CDES 2010 n=187/198 (94%)

EST / 2011

Secteurs éco avec lesquels les asso locales UFOLEP ont signé des partenariats		
Activités financières	3	7%
Activités immobilières	0	0%
Administration	0	0%
Agriculture, sylviculture, pêche	1	2%
Aucun	32	74%
Commerce	6	14%
Construction	2	5%
Education, santé, action sociale	0	0%
Energie	0	0%
Industries agricoles et alimentaires	1	2%
Industries automobiles	1	2%
Industries des biens de consommation	0	0%
Industries des biens d'équipement	2	5%
Industries des biens intermédiaires	1	2%
Transport	2	5%
TOTAL de type de partenariat	21	% sur 43
TOTAL des réponses	53	

Q°R "CLUB" Q41 Observatoire UFOLEP-CDES 2011 n=43

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

France 2009-2010-2011

Avec le(s)quel(s) de ces secteurs économiques l'association a-t-elle conclu des partenariats privés ? choix multiple possible / si l'association n'a conclu aucun partenariat privé, cocher la dernière case (41)		
Nombre de réponses fournies	405	
Nb de clubs ayant répondu	325	<i>% sur 325</i>
Activités financières	14	4%
Activités immobilières	6	2%
Administration	3	1%
Agriculture, sylviculture, pêche	3	1%
Commerce	62	19%
Construction	10	3%
Education, santé, action sociale	14	4%
Energie	5	2%
Industries agricoles et alimentaires	5	2%
Industries automobiles	13	4%
industries des biens de consommation	6	2%
Industries des biens d'équipement	7	2%
Industries des biens intermédiaires	5	2%
L'association n'a conclu aucun partenariat privé	237	73%
Services aux entreprises	3	1%
Transport	12	4%
MOYENNE	1,12	
MEDIANE	1,00	
MIN	0	
MAX	5	
SOMME	403	
Nombre de clubs bénéficiant d'1 type de partenariat privé	282	87%
2	21	6%
3	14	4%
4	3	1%
5	5	2%

Tableaux : Types de partenariats privés contractés par les clubs

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

73% des clubs n'ont aucun partenariat avec le secteur privé marchand. Les commerces, vraisemblablement de proximité, sont les principaux soutiens privés, 19% des clubs déclarent avoir signé des partenariats avec ce secteur économique. Une telle démarche ne fait pas partie de la culture des clubs UFOLEP.

Il faudra réfléchir à l'opportunité de développer de nouveaux partenariats permettant à des acteurs du monde économique de soutenir à bon compte les clubs

UFOLEP. Cela demandera éventuellement de définir des critères éthiques pour accepter de telles aides et éviter de mobiliser des entreprises qui ne satisfont pas aux valeurs fondamentales de l'UFOLEP (équité, solidarité, développement durable...).

Etant donné la prise de conscience de la nécessité de développer une responsabilité sociale d'entreprise (RSE), l'UFOLEP pourrait représenter un interlocuteur pertinent.

Délégations départementales

QUEST / 2009

Secteurs éco avec lesquels les DélDép UFOLEP ont signé des partenariats		
Agriculture, sylviculture, pêche	1	1%
Aucun	14	11%
Commerce	4	3%
activités financières	9	7%
Administration	1	1%
Education, santé, action sociale	6	5%
Industries des biens de consommation	1	1%
non communiqué	1	1%
TOTAL de type de partenariat	37	28%

Diversité des secteurs éco avec lesquels les DélDép UFOLEP ont signé des partenariats		
Partenariat avec aucun type de secteur éco	14	52%
Partenariat avec 1 type de secteur éco	7	26%
Partenariat avec 2 types de secteur éco	3	11%
Partenariat avec 3 types de secteur éco	2	7%
Partenariat avec 4 types de secteur éco	1	4%
Moyenne	0,9	3%
TOTAL	27	% sur 27

Q°R "DD" Q57 Observatoire UFOLEP-CDES 2009 n=27/30

NORD / 2010

Secteurs éco avec lesquels les DéIDép UFOLEP ont signé des partenariats		
Aucun	17	65%
Commerce	4	15%
activités financières	3	12%
Education, santé, action sociale	4	15%
Industries agricoles et alimentaires	1	4%
Industries des biens de consommation	1	4%
Industries automobiles	1	0%
non communiqué	1	% sur 26
TOTAL de type de partenariat	32	

Diversité des secteurs éco avec lesquels les DéIDép UFOLEP ont signé des partenariats		
Partenariat avec aucun type de secteur éco	17	65%
Partenariat avec 1 type de secteur éco	7	27%
Partenariat avec 3 types de secteur éco	1	4%
Partenariat avec 5 types de secteur éco	1	4%
Moyenne		1,2
TOTAL	26	% sur 26

Q°R "DD" Q57 Observatoire UFOLEP-CDES 2010 n=26/31

EST / 2011

Secteurs éco avec lesquels les DéIDép UFOLEP ont signé des partenariats		
activités financières	2	13%
Administration	1	7%
Aucun	12	
Commerce	1	7%
Industries des biens de consommation	1	7%
non communiqué	2	% sur 15

Diversité des secteurs éco avec lesquels les DéIDép UFOLEP ont signé des partenariats		
Partenariat avec aucun type de secteur éco	12	46%
Partenariat avec 1 type de secteur éco	7	27%
Partenariat avec 3 types de secteur éco	1	4%
Moyenne		0,6
nombre de DD ayant répondu	15	58%

Q°R "DD" Q57 Observatoire UFOLEP-CDES 2011 n=15/38

2^e Chapitre – La question territoriale

1. Relations internes

2. Relations externes

France 2009-2010-2011

Indiquer le(s) secteurs économiques avec le(s)quel(s) la délégation départementale UFOLEP a signé des partenariats en 2007-2008 (choix multiple possible) (57)		
Nombre de réponses fournies	84	
Nb de DD ayant répondu	69	<i>% sur 69</i>
Agriculture, sylviculture, pêche	1	1%
Industries agricoles et alimentaires	1	1%
Industries des biens de consommation	3	4%
Industries automobiles	1	1%
Industries des biens d'équipement	0	0%
Industries des biens intermédiaires	0	0%
Energie	0	0%
Construction	0	0%
Commerce	9	13%
Transport	0	0%
Activités financières	14	20%
Activités immobilières	0	0%
Services aux entreprises	0	0%
Education, santé, action sociale	10	14%
Administration	2	3%
Aucun	43	62%
MOYENNE	1,2	
MEDIANE	1	
MIN	0	
MAX	5	
SOMME	83	
0	4	6%
1	56	81%
2	3	4%
3	4	6%
4	1	1%
5	1	1%

Tableaux : Types de partenariats privés contractés par les délégations

62% des délégations n'ont aucun partenariat économique. Néanmoins, résultat atypique, dans la zone Ouest, en 2010, cela ne serait le cas que de 11% des délégations ...

En règle générale, comme pour les clubs, l'essentiel du financement provient d'acteurs publics. Des nouveaux partenariats sont à envisager avec le secteur privé, autour de projets et de valeurs communes.

TABLES DES ILLUSTRATIONS



TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLEAU – TAILLE DES CLUBS (NOMBRE DE LICENCIES PAR CLUB)	10
TABLEAU – IMPLANTATION TERRITORIALE DES CLUBS (RURAL / URBAIN)	11
TABLEAU – IMPLANTATION TERRITORIALE DES CLUBS DANS LES DEPARTEMENTS LES PLUS PAUVRES).....	12
TABLEAU : PRINCIPAUX CHAMPS D’AFFILIGUE	22
TABLEAU : EXEMPLES DES PROBLEMATIQUES INHERENTES AUX DIFFERENTS TYPES D’INDICATEURS	22
TABLEAU : DEPARTEMENTS SOLLICITES SAISON PAR SAISON.....	24
TABLEAU : TAUX DE REPONSE AU QUESTIONNAIRE « DELEGATION DEPARTEMENTALE ».....	25
TABLEAU : REPONSES AU QUESTIONNAIRE « CLUB » PAR ZONE.....	25
TABLEAU : REPONSES AU QUESTIONNAIRE « CLUB » PAR DEPARTEMENT.....	26
TABLEAU : REPONSES AU QUESTIONNAIRE « PARTICIPANT » PAR ZONE.....	27
TABLEAU : REPONSES AU QUESTIONNAIRE « PARTICIPANT » PAR DEPARTEMENT.....	28
TABLEAU : PARTICIPATION CUMULEE DES DEPARTEMENTS	31
TABLEAU : LES DIFFERENTS NIVEAUX DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE.....	34
GRAPHIQUE : LES MOTIVATIONS LES PLUS DISCRIMINANTES DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE.....	34
TABLEAU : REPARTITION PAR CATEGORIES PROFESSIONNELLES DES LICENCIES UFOLEP.....	39
TABLEAU : REPARTITION PAR ZONE ET CATEGORIES PROFESSIONNELLES DES LICENCIES UFOLEP	40
TABLEAU : REPARTITION PAR POSTES DE RECETTES DES BUDGETS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES POUR L’ENSEMBLE DES CLUBS AYANT REPONDU.	41
TABLEAU : REPARTITION PAR POSTES DE RECETTES DES BUDGETS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES POUR L’ENSEMBLE DES CLUBS AYANT REPONDU.	42



- *Observatoire socio-économique des pratiques de l'UFOLEP*
- *Identité et territoire – Union française des œuvres laïques d'éducation physique*

Table des illustrations

TABLEAU : REPARTITION PAR TAILLE DE BUDGETS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES UFOLEP PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES FRANÇAISES	43
TABLEAU : POSTES DE RECETTES DES BUDGETS DES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES	44
TABLEAU CROISANT LE MONTANT DES BUDGETS DES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES ET LA PART DES SUBVENTIONS.....	45
TABLEAU : REPARTITION PAR TRANCHE DE LA PART DES FINANCEMENTS PUBLICS DANS LE BUDGET DE LA DD.....	46
TABLEAUX : TAUX DE PENETRATION (NB DE LICENCIES / NB D'HABITANTS)	52
TABLEAUX : REPARTITION DES CLUBS (NOMBRE D'HABITANTS POUR UN CLUB).....	56
TABLEAUX : AIRE DE CHALANDISE POUR CHAQUE CLUB (KM ² / CLUB).....	60
TABLEAUX : REPARTITION DES CLUBS PAR DEPARTEMENT AU REGARD DU NOMBRE DE COMMUNES.....	64
TABLEAUX : PART DES CLUBS PROPOSANT UNE OFFRE SPECIFIQUE A DIFFERENTS PUBLICS	68
TABLEAUX : NOMBRE D'ECOLES DE SPORT FONCTIONNANT DANS LES DEPARTEMENTS	70
TABLEAUX : NOMBRE DE CLSU FONCTIONNANT DANS LES DEPARTEMENTS	71
TABLEAUX : NOMBRE DE CLUBS LABELLISES (UFOLEP) ET AGREES (JEUNESSE & SPORT).....	71
TABLEAUX : INTERVENTIONS DES CLUBS DANS DIFFERENTS TYPES D'ETABLISSEMENTS	75
TABLEAUX : INTERVENTIONS DES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DANS DIFFERENTS TYPES D'ETABLISSEMENTS.....	77
TABLEAUX : DIFFERENTS TYPES DE MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LES CLUBS.....	81
TABLEAU : DIFFERENTS TYPES DE MANIFESTATIONS ORGANISEES DANS LES DEPARTEMENTS ...	82
TABLEAU : NOMBRE DE MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR DEPARTEMENTS.....	85
TABLEAU : COMPILATION DE L'ACTIVITE LA PLUS PRATIQUEE DANS CHAQUE DEPARTEMENT	87
TABLEAU : COMPARAISON DE LA PART DES PRATIQUANTS DE SPORTS COLLECTIFS A L'UFOLEP ET DANS LES FEDERATIONS UNISPORTS.....	89



Table des illustrations

TABLEAU : COMPARAISON DE LA PART DES PRATIQUANTS DE SPORTS MECANIQUES A L'UFOLEP ET DANS LES FEDERATIONS UNISPORTS.	89
TABLEAU : COMPARAISON DE LA PART DES PRATIQUANTS DE SPORTS CYCLISTES A L'UFOLEP ET DANS LES FEDERATIONS UNISPORTS.	90
TABLEAU : PART DES FEMMES DANS LES LICENCIES UFOLEP PAR RAPPORT AUX AUTRES FEDERATIONS.....	90
TABLEAU : PLACE DES COMPETITIONS DANS LES EVENEMENTS ORGANISES PAR LES CLUBS	91
TABLEAU : PLACE DES CHAMPIONNATS	92
TABLEAUX : OFFRE DES CLUBS UFOLEP EN DIRECTION DES PERSONNES OBESES	93
TABLEAU : COMPARAISON DES MANIFESTATIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE CELLES DE SPORTS MECANIQUES	94
TABLEAUX : TENDANCES DES RELATIONS ENTRE LES DELEGATIONS COMPOSANT UNE MEME REGION.....	99
TABLEAUX : TENDANCES DES RELATIONS ENTRE CLUBS UFOLEP	100
TABLEAUX : DENOMBREMENT DES LICENCIES INVESTIS A L'ECHELLE NATIONALE	105
TABLEAUX : PERCEPTION DU ROLE DE LA DELEGATION REGIONALE	106
TABLEAUX : DEPLACEMENTS DES REPRESENTANTS DES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DANS LES CLUBS	111
TABLEAUX : FREQUENCE DES SOLLICITATIONS RECIPROQUES CLUBS / DELEGATION DEPARTEMENTALE	115
TABLEAUX : FREQUENCE DES SOLLICITATIONS RECIPROQUES CLUBS / DELEGATION REGIONALE	118
TABLEAUX : FREQUENCE DES SOLLICITATIONS RECIPROQUES CLUBS / UFOLEP NATIONALE.....	121
TABLEAUX : IMPLICATION DES LICENCIES UFOLEP DANS D'AUTRES INSTANCES DU MOUVEMENT SPORTIF	126
TABLEAUX : RELATIONS DU RESEAU UFOLEP AVEC SON ENVIRONNEMENT SPORTIF	128



- *Observatoire socio-économique des pratiques de l'UFOLEP*
- *Identité et territoire – Union française des œuvres laïques d'éducation physique*

Table des illustrations

TABLEAUX : IMPLICATIONS DES REPRESENTANTS DE CLUBS UFOLEP DANS LES POUVOIRS PUBLICS	130
TABLEAUX : IMPLICATIONS DES REPRESENTANTS DE DELEGATIONS UFOLEP DANS LES POUVOIRS PUBLICS	133
TABLEAUX : TYPES D'AIDES PUBLIQUES DONT BENEFICIENT LES CLUBS	137
TABLEAUX : TYPES D'AIDES PUBLIQUES DONT BENEFICIENT LES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES	144
TABLEAUX : TYPES DE PARTENARIATS PRIVES CONTRACTES PAR LES CLUBS	148
TABLEAUX : TYPES DE PARTENARIATS PRIVES CONTRACTES PAR LES DELEGATIONS	152

TABLES DES ANNEXES



TABLE DES ANNEXES

<u>ANNEXE 1</u>	ARBORESCENCE
<u>ANNEXE 2</u>	QUESTIONNAIRE-CLUB / ORGANISATEUR DE MANIFESTATION
<u>ANNEXE 3</u>	QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE
<u>ANNEXE 4</u>	QUESTIONNAIRE PARTICIPANT A 1 MANIFESTATION
<u>ANNEXE 5</u>	TABLEUR RESSOURCES HUMAINES BENEVOLES ET SALARIES DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE



STRUCTURATION & ORGANISATION DE L'OBSERVATOIRE SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PRATIQUES DE L'UFOLEP

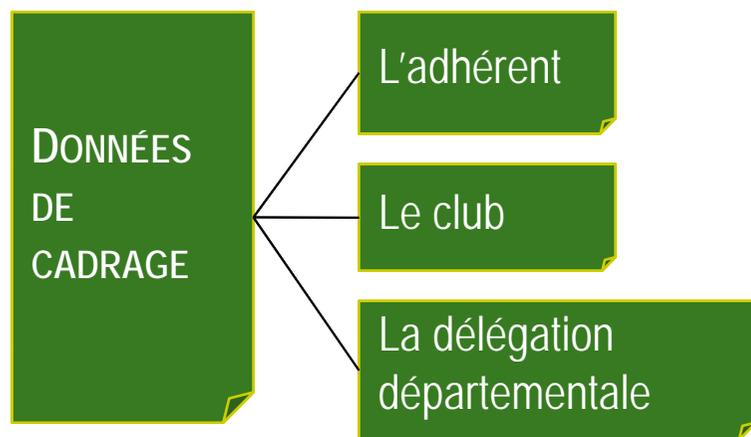


L'Observatoire des pratiques de l'UFOLEP se compose de 3 « blocs ».

Chacun de ces blocs se subdivise en différents thèmes.

A chaque thème correspond un indicateur qui sera calculé à partir des données collectées

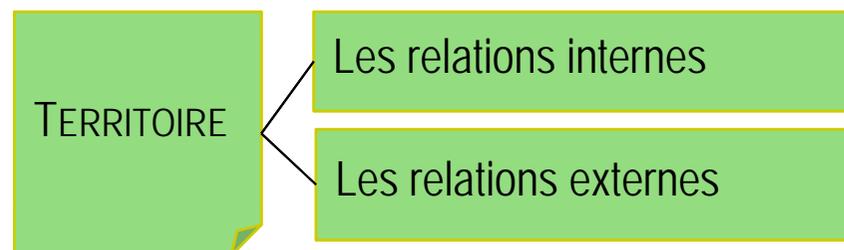
L'ensemble constitue une arborescence.



Premier bloc : « Données de cadrage »



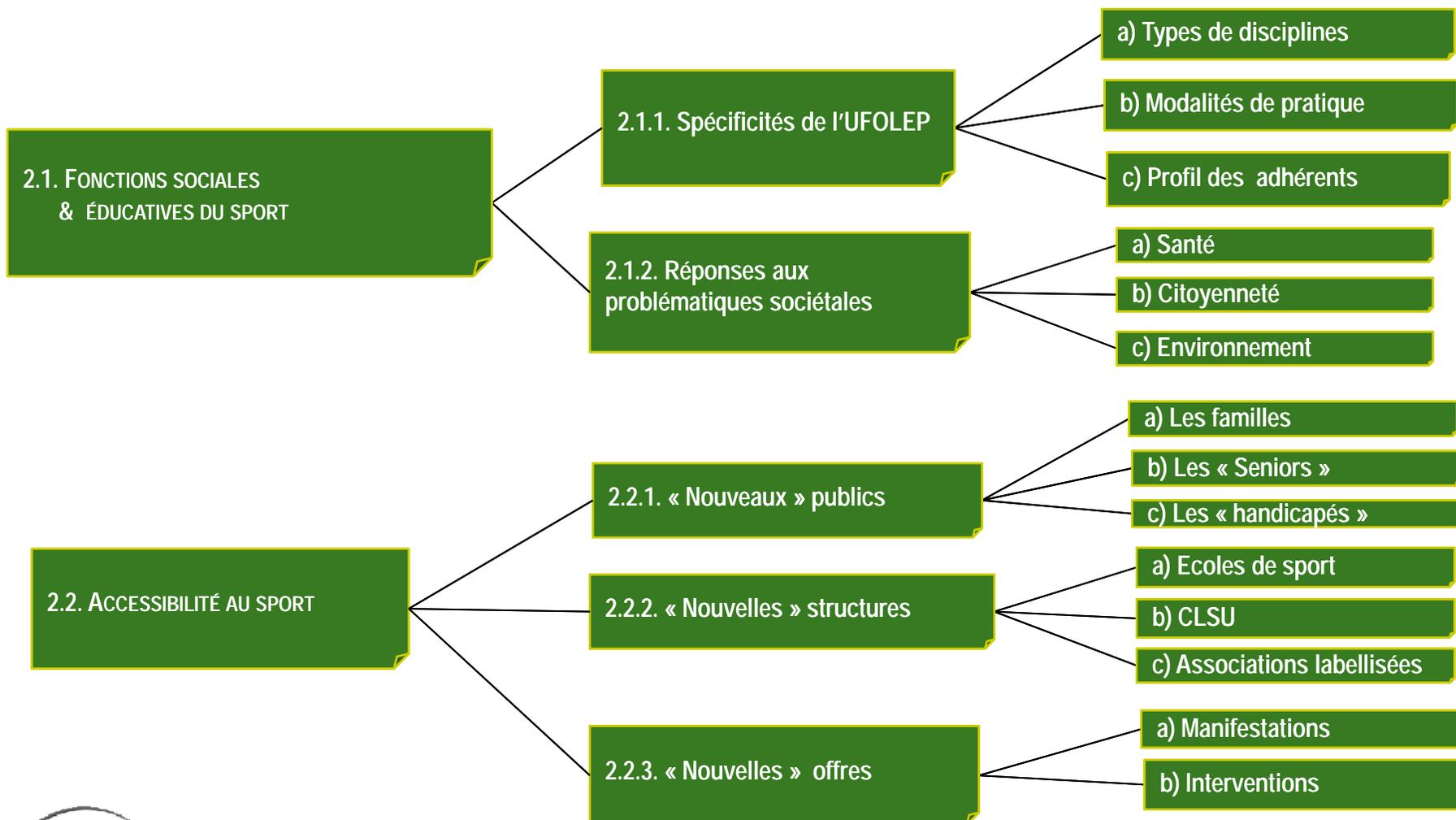
Deuxième bloc : « Identité »



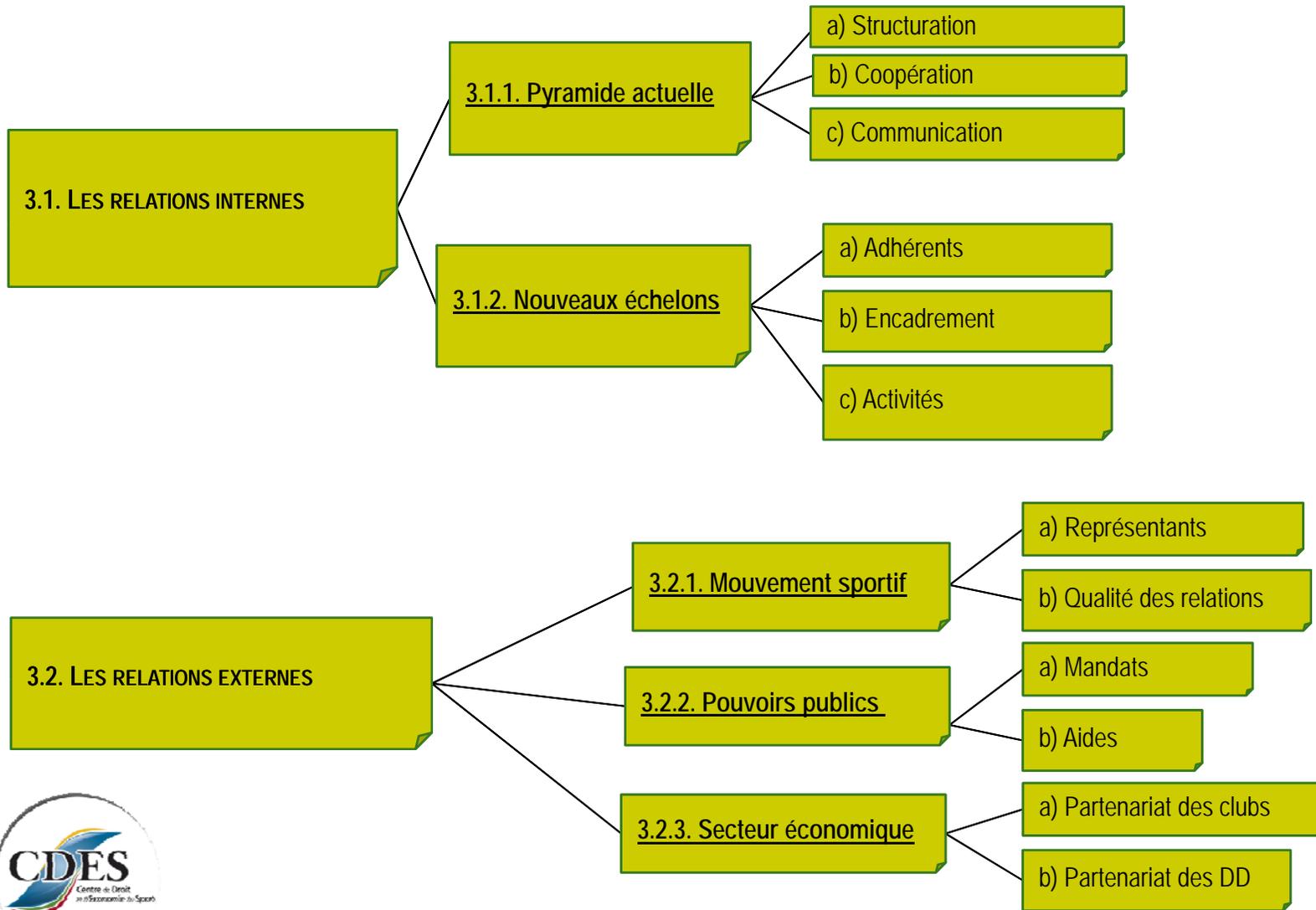
Troisième bloc : « Territoire »



2. IDENTITÉ



3. TERRITOIRE



2011_OBSERVATOIRE UFOLEP - CLUBS

QUESTIONS CONCERNANT L'ASSOCIATION

1 - QUEL EST LE CODE POSTAL DU SIÈGE SOCIAL DE VOTRE ASSOCIATION ? (RÉPONSE EN 5 CHIFFRES SANS ESPACE)

 (LIBRE)

2 - QUEL EST LE NUMÉRO D'AFFILIATION DE VOTRE ASSOCIATION À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ? (RÉPONSE EN 9 CHIFFRES SANS ESPACE)

 (LIBRE)

3 - EN QUELLE ANNÉE A ÉTÉ CRÉÉE CETTE ASSOCIATION ? (RÉPONSE EN 4 CHIFFRES)

 (DATE)

4 - CETTE ASSOCIATION EST-ELLE LABELLISÉE ?

- OUI
 NON

5 - CETTE ASSOCIATION EST-ELLE AGRÉÉE "JEUNESSE & SPORTS" ?

- OUI
 NON

EFFECTIFS DE LA SAISON 2009-2010 (RÉPONSE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE)

6 - INDIQUER LE NOMBRE D'ADHÉRENTS À L'ASSOCIATION EN 2009-2010 (RÉPONSE EN CHIFFRES SANS ESPACE, NI LETTRE)

 (NUMÉRIQUE)

7 - COMBIEN L'ASSOCIATION COMPTE-T-ELLE DE LICENCIÉS UFOLEP EN 2009-2010 ? (RÉPONSE EN CHIFFRES SANS ESPACE, NI LETTRE)

 (NUMÉRIQUE)

8 - EN 2009-2010, L'ASSOCIATION A-T-ELLE CONTRACTÉ UNE CONVENTION D'ASSURANCE PERSONNALISÉE (C.A.P.) ?

- OUI
 NON

9 - INDIQUER LE NOMBRE DE RISQUES D'ACTIVITÉS TEMPORAIRES (R.A.T.) SOUSCRITS PAR L'ASSOCIATION EN 2009-2010 (RÉPONSE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE)

 (NUMÉRIQUE)

RESSOURCES HUMAINES DE L'ASSOCIATION

10 - COMBIEN DE BÉNÉVOLES S'INVESTISSENT CHAQUE SEMAINE DANS CETTE ASSOCIATION ?

- O 1 O 2 O 3 O 4 O 5 O 6
O 7 O 8 O 9 O 10 O 11 O 12
O 13 O 14 O 15 O 16 et + Préciser :

11 - POUR CES BÉNÉVOLES, QUEL EST LE VOLUME HORAIRE MOYEN DE LEUR ENGAGEMENT HEBDOMADAIRE ?

- O 1h / semaine O 2h / semaine O 3h / semaine
O 4 / semaine O 5h / semaine O 6h / semaine
O 7h / semaine O 8h / semaine O 9h / semaine
O 10h / semaine O 11h / semaine O 12h / semaine
O 13h / semaine O 14h / semaine O 15h / semaine
O 16h / semaine O 17h / semaine O 18h / semaine
O 19h / semaine O 20h / semaine O 21h / semaine
O 22h / semaine O 23h / semaine O 24h / semaine et +
Préciser :

12 - QUELLE EST LA SITUATION ACTUELLE DU OU DE LA PRÉSIDENT-E DE L'ASSOCIATION ?

- ACTIF
- RETRAITÉ
- AUTRE

13 - LE OU LA PRÉSIDENT-E DE L'ASSOCIATION EST-IL OU A-T-IL ÉTÉ ENSEIGNANT ?

- OUI
- NON. PRÉCISER SA PROFESSION DANS LA QUESTION SUIVANTE

14 - QUELLE EST / ÉTAIT LA PROFESSION DU OU DE LA PRÉSIDENT-E DE L'ASSOCIATION ?

- AGRICULTEURS EXPLOITANTS
 - ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE
 - CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES
 - PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES
 - EMPLOYÉS
 - OUVRIERS
- O sans activité professionnelle

15 - INDIQUER LE NOMBRE DE BÉNÉVOLES ÉLUS DE SEXE FÉMININ (RÉPONSE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE)

(NUMÉRIQUE)

16 - COMBIEN CETTE ASSOCIATION EMPLOIE-T-ELLE DE SALARIÉS ?

- O 1 O 2 O 3 O 4 O 5 O 6
O 7 O 8 O 9 O 10et + Préciser :

17 - COMBIEN DE CES SALARIÉS TRAVAILLENT À TEMPS COMPLET (35H MINI PAR SEMAINE) ?

- O 1 O 2 O 3 O 4 O 5 O 6
O 7 O 8 O 9 O 10et + Préciser :

18 - COMBIEN DE CES SALARIÉS SONT EN CDI ?

- O 1 O 2 O 3 O 4 O 5 O 6
O 7 O 8 O 9 O 10et + Préciser :

19 - QUEL EST LE VOLUME HORAIRE TOTAL RÉALISÉ CHAQUE SEMAINE, PAR LES SALARIÉS TRAVAILLANT À TEMPS PARTIEL DANS L'ASSOCIATION ? ADDITIONNER LES VOLUMES HORAIRES HEBDOMADAIRES RÉALISÉS PAR CHAQUE SALARIÉ TRAVAILLANT À TEMPS PARTIEL DANS L'ASSOCIATION. EX : 15H+2H+10H SI 3 PERSONNES TRAVAILLENT À TEMPS PARTIELS DANS L'ASSOCIATION

- O 1h / semaine O 2h / semaine O 3h / semaine O 4 / semaine O 5h / semaine O 6h / semaine
O 7h / semaine O 8h / semaine O 9h / semaine O 10h / semaine O 11h / semaine O 12h / semaine
O 13h / semaine O 14h / semaine O 15h / semaine O 16h / semaine O 17h / semaine O 18h / semaine
O 19h / semaine O 20h / semaine O 21h / semaine O 22h / semaine O 23h / semaine O 24h / semaine et +
Préciser :

20 - L'ASSOCIATION EMPLOIE-T-ELLE DES SALARIÉS EN CDD ? (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- NON
- OUI, PENDANT LES 12 MOIS DE L'ANNÉE
- OUI, PENDANT LA DURÉE DE LA SAISON SPORTIVE (8 À 10 MOIS)
- OUI, SUR DES PÉRIODES PONCTUELLES (EX. ÉTÉ, VACANCES SCOLAIRES, ETC.)

21 - DURANT LE MOIS DE L'ANNÉE OÙ LE PLUS DE FICHES DE PAYE SONT ÉDITÉES, À QUEL NOMBRE S'ÉLÈVENT-ELLES ?

- O 1 O 2 O 3 O 4 O 5 O 6
O 7 O 8 O 9 O 10et + Préciser :

22 - L'ASSOCIATION FAIT-ELLE APPEL À PROFESSION SPORT OU FAIT-ELLE PARTIE D'UN GROUPEMENT D'EMPLOYEURS ?

- OUI
 NON

OFFRE PROPOSÉE PAR L'ASSOCIATION

23 - COMBIEN D'ACTIVITÉS SPORTIVES DIFFÉRENTES SONT PROPOSÉES CHAQUE SEMAINE PAR L'ASSOCIATION (OFFRE RÉGULIÈRE) ?

- O 1 O 2 O 3 O 4 O 5 O 6
O 7 O 8 O 9 O 10et + Préciser :

24 - COMBIEN D'ACTIVITÉS SPORTIVES DIFFÉRENTES SONT PROPOSÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2009-2010 PAR L'ASSOCIATION (ACTIVITÉS PONCTUELLES COMPRIS) ?

- O 1 O 2 O 3 O 4 O 5 O 6
O 7 O 8 O 9 O 10et + Préciser :

25 - L'ASSOCIATION PROPOSE-T-ELLE ÉGALEMENT À SES ADHÉRENTS DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES, CULTURELLES, SOCIALES ?

- OUI
 NON

26 - DANS COMBIEN DE CHAMPIONNATS EST ENGAGÉE L'ASSOCIATION ?

- O 1 O 2 O 3 O 4 O 5 O 6
O 7 O 8 O 9 O 10et + Préciser :

27 - LE(S)QUEL(S) DE CES ÉVÈNEMENTS L'ASSOCIATION A-T-ELLE DÉJÀ ORGANISÉS ? (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> COMPÉTITION INSCRITE DANS UN CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL | <input type="checkbox"/> MANIFESTATION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE |
| <input type="checkbox"/> COMPÉTITION INSCRITE DANS UN CHAMPIONNAT RÉGIONAL | <input type="checkbox"/> MANIFESTATION DE SPORTS URBAINS |
| <input type="checkbox"/> COMPÉTITION INSCRITE DANS UN CHAMPIONNAT NATIONAL | <input type="checkbox"/> MANIFESTATIONS DE SPORTS MÉCANIQUES |
| <input type="checkbox"/> MANIFESTATION D'INITIATION MULTI-SPORTS | <input type="checkbox"/> MANIFESTATIONS DE SPORTS DE COMBAT |
| <input type="checkbox"/> MANIFESTATION "SPORT EN FAMILLE" | <input type="checkbox"/> MANIFESTATIONS DE SPORTS D'ADRESSE |
| <input type="checkbox"/> TOURNOI AMICAL DE SPORT COLLECTIF | <input type="checkbox"/> MANIFESTATIONS DE SPORTS DE RAQUETTE |
| <input type="checkbox"/> MANIFESTATION SPORTIVE BALNÉAIRE (SANDBALL, BEACH VO) | <input type="checkbox"/> MANIFESTATIONS DE SPORTS DE NEIGE |
| <input type="checkbox"/> RANDONNÉE PÉDESTRE | <input type="checkbox"/> AUTRE |
| <input type="checkbox"/> RANDONNÉE VTT | <input type="checkbox"/> AUCUNE |
| <input type="checkbox"/> RANDONNÉE CYCLO-TOURISTE | |
| <input type="checkbox"/> RAID NATURE MULTI-ACTIVITÉS | |

28 - QUELLE EST LA PART DES CRÉNEAUX D'ACTIVITÉS ENCADRÉS PAR DES PERSONNES BREVETÉES D'ÉTAT ? Ex : BEES 1 ET 2°, BP JEPS, BAPAAAT, DE DPAD, ETC.

- 0% O 20% O 40% O 60% O 80% O 100%
 10% O 30% O 50% O 70% O 90%

29 - QUELLE EST LA PART DES CRÉNEAUX D'ACTIVITÉS ENCADRÉS PAR DES PERSONNES TITULAIRES D'AUTRES DIPLÔMES SPORTIFS (EX. CQP, BREVETS D'INITIATEURS FÉDÉRAUX, ETC) ?

- 0% O 20% O 40% O 60% O 80% O 100%
 10% O 30% O 50% O 70% O 90%

30 - QUELLE EST LA PART DES CRÉNEAUX D'ACTIVITÉS ENCADRÉS PAR DES PERSONNES NON DIPLÔMÉES ?

- 0% O 20% O 40% O 60% O 80% O 100%
 10% O 30% O 50% O 70% O 90%

31 - INDIQUER L(ES) ÉQUIPEMENTS AU(X)QUEL(S) L'ASSOCIATION A ACCÈS CHAQUE SEMAINE (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- TERRAINS DE GRANDS JEUX (FOOTBALL, RUGBY, HOCKEY, ...)
- COURTS DE TENNIS
- BOULODROMES
- PLATEAUX D'EPS
- TERRAINS EXTÉRIEURS DE PETITS JEUX COLLECTIFS (BASKET, VOLLEY, HAND, ...)
- SALLES MULTISPORTS
- SALLES NON SPÉCIALISÉES
- SALLES OU TERRAINS SPÉCIALISÉS (EX : TENNIS DE TABLE, ...)
- ÉQUIPEMENTS ÉQUESTRES
- ÉQUIPEMENTS D'ACTIVITÉS DE FORME ET DE SANTÉ
- ÉQUIPEMENTS D'ATHLÉTISME
- SALLES DE COMBAT
- BASSINS DE NATATION
- PAS DE TIR
- SKATE PARK
- MURS ET FRONTONS
- TERRAIN DE MOTO-CROSS
- SITES ET ESPACES RELATIFS AUX SPORTS NATURE
- ESPACES DE CONVIVIALITÉS. EX : FOYER, BUVETTE, CANTINE, ETC.
- ESPACES ADMINISTRATIFS. EX : BUREAUX, SALLES DE RÉUNION, ETC.
- AUTRES ÉQUIPEMENTS
- L'ASSOCIATION N'A ACCÈS À AUCUN ÉQUIPEMENT

32 - INDIQUER L(ES) ÉQUIPEMENT(S) DONT L'ASSOCIATION EST PROPRIÉTAIRE (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- TERRAINS DE GRANDS JEUX (FOOTBALL, RUGBY, HOCKEY, ...)
- COURTS DE TENNIS
- BOULODROMES
- PLATEAUX D'EPS
- TERRAINS EXTÉRIEURS DE PETITS JEUX COLLECTIFS (BASKET, VOLLEY, HAND, ...)
- SALLES MULTISPORTS
- SALLES NON SPÉCIALISÉES
- SALLES OU TERRAINS SPÉCIALISÉS (EX : TENNIS DE TABLE, ...)
- ÉQUIPEMENTS ÉQUESTRES
- ÉQUIPEMENTS D'ACTIVITÉS DE FORME ET DE SANTÉ
- ÉQUIPEMENTS D'ATHLÉTISME
- SALLES DE COMBAT
- BASSINS DE NATATION
- PAS DE TIR
- SKATE PARK
- MURS ET FRONTONS
- TERRAIN DE MOTO-CROSS
- SITES ET ESPACES RELATIFS AUX SPORTS NATURE
- ESPACES DE CONVIVIALITÉS. EX : FOYER, BUVETTE, CANTINE, ETC.
- ESPACES ADMINISTRATIFS. EX : BUREAUX, SALLES DE RÉUNION, ETC.
- AUTRES ÉQUIPEMENTS
- L'ASSOCIATION N'EST PROPRIÉTAIRE D'AUCUN ÉQUIPEMENT

33 - QUELLE EST LA SUPERFICIE DE L'ESPACE EXTRA-SPORTIF UTILISÉ PAR L'ASSOCIATION (SIÈGE, FOYER, ...) ? (SOMME DES SUPERFICIES EN CAS D'ESPACES MULTIPLES)

0 m² : L'ASSOCIATION N'A PAS ACCÈS À UN ESPACE EXTRA-SPORTIF

- O 1 à 9m² O 10 à 20m² O 11 à 30m² O 31 à 40m² O 41 à 50m² O 51 à 60m²
O 61 à 70m² O 71 à 80m² O 81 à 90m² O 91 à 100m² O 101m² et + Préciser

34 - AU(X)QUEL(S) DE CES PUBLICS L'ASSOCIATION PROPOSE-T-ELLE UNE OFFRE D'ACTIVITÉ SPÉCIFIQUE ? CHOIX MULTIPLE POSSIBLE

- HANDICAPÉS MOTEURS
- HANDICAPÉS MENTAUX
- PERSONNES OBÈSES
- PERSONNES ÂGÉES AUTONOMES
- FEMMES ENCEINTES
- ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS
- FAMILLE
- PERSONNES EN DIFFICULTÉ D'INSERTION SOCIALE
- PERSONNES IMMIGRÉES
- PERSONNES ILLETTRÉES
- L'ASSOCIATION NE PROPOSE PAS D'ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES À CES PUBLICS

35 - DANS LE(S)QUEL(S) DE CES ÉTABLISSEMENTS L'ASSOCIATION RÉALISE-T-ELLE DES INTERVENTIONS ? CHOIX MULTIPLE POSSIBLE SI L'ASSOCIATION N'INTERVIENT DANS AUCUN DE CES ÉTABLISSEMENTS, COCHER LA DERNIÈRE CASE.

- ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES : ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES, ETC.
- ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
- CENTRES DE LOISIR ET DE VACANCES
- ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES
- ENTREPRISES
- ÉTABLISSEMENTS MÉDICAUX-ÉDUCATIFS (IME, ...)
- CENTRES SOCIAUX-CULTURELS
- AUTRE(S) ÉTABLISSEMENT(S)
- L'ASSOCIATION N'INTERVIENT DANS AUCUN ÉTABLISSEMENT

RESSOURCES FINANCIÈRES DE L'ASSOCIATION

36 - À QUEL MONTANT S'ÉLÈVE LE BUDGET ANNUEL DE L'ASSOCIATION ?

- | | | | |
|--|--|--|---|
| <input type="radio"/> < 5 000€ | <input type="radio"/> 5 001 à 10 000€ | <input type="radio"/> 10 001 à 15 000€ | <input type="radio"/> 15 001 à 20 000€ |
| <input type="radio"/> 20 001 à 25 000€ | <input type="radio"/> 25 001 à 30 000€ | <input type="radio"/> 30 001 à 35 000€ | <input type="radio"/> 35 001 à 40 000€ |
| <input type="radio"/> 40 001 à 45 000€ | <input type="radio"/> 45 001 à 50 000€ | <input type="radio"/> 50 001 à 55 000€ | <input type="radio"/> 55 000 à 60 000€ |
| <input type="radio"/> 60 001 à 65 000€ | <input type="radio"/> 65 001 à 70 000€ | <input type="radio"/> 70 001 à 75 000€ | <input type="radio"/> 75 001 à 80 000€ |
| <input type="radio"/> 80 001 à 85 000€ | <input type="radio"/> 85 001 à 90 000€ | <input type="radio"/> 90 001 à 95 000€ | <input type="radio"/> 95 001 à 100 000€ |
| <input type="radio"/> plus de 100 000€ | | | |

37 - QUE REPRÉSENTENT LES FINANCEMENTS PUBLICS DANS LE BUDGET ?

- 0% 20% 40% 60% 80% 100%
 10% 30% 50% 70% 90%

38 - QUE REPRÉSENTENT LES COTISATIONS DES ADHÉRENTS DANS LE BUDGET ?

- 0% 20% 40% 60% 80% 100%
 10% 30% 50% 70% 90%

39 - QUE REPRÉSENTENT LES RECETTES D'ACTIVITÉS DANS LE BUDGET ? EX. BUVETTE, SOIRÉES ORGANISÉES, VENTES, ETC.

- 0% 20% 40% 60% 80% 100%
 10% 30% 50% 70% 90%

Total des questions 37-38-39 =%

40 - DE QUELLE(S) AIDE(S) PUBLIQUE(S) BÉNÉFICIE CETTE ASSOCIATION ? CHOIX MULTIPLE POSSIBLE SI CETTE ASSOCIATION NE BÉNÉFICIE D'AUCUNE AIDE, COCHEZ LA DERNIÈRE CASE.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> SUBVENTION MUNICIPALE | <input type="checkbox"/> SUBVENTION RÉGIONALE |
| <input type="checkbox"/> MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL MUNICIPAL | <input type="checkbox"/> MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS RÉGIONAUX |
| <input type="checkbox"/> MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX OU INTERCOMMUNAUX | <input type="checkbox"/> MISE À DISPOSITIONS DE PERSONNEL DU CONSEIL RÉGIONAL |
| <input type="checkbox"/> EMPLOIS AIDÉS PAR LA MUNICIPALITÉ, LE CONSEIL GÉNÉRAL, LE CONSEIL RÉGIONAL | <input type="checkbox"/> SUBVENTION CNDS |
| <input type="checkbox"/> SUBVENTION INTERCOMMUNALE | <input type="checkbox"/> MISE À DISPOSITION DE FONCTIONNAIRES D'ÉTAT |
| <input type="checkbox"/> MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL INTERCOMMUNAL | <input type="checkbox"/> MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS NATIONAUX |
| <input type="checkbox"/> SUBVENTION DÉPARTEMENTALE | <input type="checkbox"/> EMPLOIS AIDÉS PAR L'ÉTAT |
| <input type="checkbox"/> MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS DÉPARTEMENTAUX | <input type="checkbox"/> AUTRE(S) AIDE(S) PUBLIQUE(S) |
| <input type="checkbox"/> MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL DU CONSEIL GÉNÉRAL | <input type="checkbox"/> L'ASSOCIATION NE BÉNÉFICIE D'AUCUNE AIDE PUBLIQUE |

41 - AVEC LE(S)QUEL(S) DE CES SECTEURS ÉCONOMIQUES L'ASSOCIATION A-T-ELLE CONCLU DES PARTENARIATS PRIVÉS ? (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE / SI L'ASSOCIATION N'A CONCLU AUCUN PARTENARIAT PRIVÉ, COCHER LA DERNIÈRE CASE)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PÊCHE | <input type="checkbox"/> CONSTRUCTION |
| <input type="checkbox"/> INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES | <input type="checkbox"/> COMMERCE |
| <input type="checkbox"/> INDUSTRIES DES BIENS DE CONSOMMATION | <input type="checkbox"/> TRANSPORT |
| <input type="checkbox"/> INDUSTRIES AUTOMOBILES | <input type="checkbox"/> ACTIVITÉS FINANCIÈRES |
| <input type="checkbox"/> INDUSTRIES DES BIENS D'ÉQUIPEMENT | <input type="checkbox"/> ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES |
| <input type="checkbox"/> INDUSTRIES DES BIENS INTERMÉDIAIRES | <input type="checkbox"/> SERVICES AUX ENTREPRISES |
| <input type="checkbox"/> ENERGIE | <input type="checkbox"/> EDUCATION, SANTÉ, ACTION SOCIALE |
| | <input type="checkbox"/> ADMINISTRATION |
| | <input type="checkbox"/> L'ASSOCIATION N'A CONCLU AUCUN PARTENARIAT PRIVÉ |

RELATIONS DE L'ASSOCIATION AVEC SON ENVIRONNEMENT

42 - COMMENT QUALIFIER LES RELATIONS ENTRETENUES PAR L'ASSOCIATION AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS UFOLEP ?

- RELATIONS INEXISTANTES
 RELATIONS DE COURTOISIE
 RELATIONS DE COLLABORATION
 RELATIONS DE CONCURRENCE

43 - A QUELLE FRÉQUENCE CETTE ASSOCIATION SOLLICITE-T-ELLE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP ?

- | | |
|--------------------------------------|--|
| <input type="radio"/> JAMAIS | <input type="radio"/> CHAQUE MOIS |
| <input type="radio"/> AU QUOTIDIEN | <input type="radio"/> CHAQUE TRIMESTRE |
| <input type="radio"/> CHAQUE SEMAINE | <input type="radio"/> CHAQUE SEMESTRE |
| | <input type="radio"/> CHAQUE ANNÉE |

44 - A QUELLE FRÉQUENCE CETTE ASSOCIATION EST-ELLE SOLLICITÉE PAR LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP ?

- | | |
|--------------------------------------|--|
| <input type="radio"/> JAMAIS | <input type="radio"/> CHAQUE MOIS |
| <input type="radio"/> AU QUOTIDIEN | <input type="radio"/> CHAQUE TRIMESTRE |
| <input type="radio"/> CHAQUE SEMAINE | <input type="radio"/> CHAQUE SEMESTRE |
| | <input type="radio"/> CHAQUE ANNÉE |

45 - A QUELLE FRÉQUENCE CETTE ASSOCIATION SOLLICITE-T-ELLE LE COMITÉ RÉGIONAL UFOLEP ?

- | | |
|--------------------------------------|--|
| <input type="radio"/> JAMAIS | <input type="radio"/> CHAQUE MOIS |
| <input type="radio"/> AU QUOTIDIEN | <input type="radio"/> CHAQUE TRIMESTRE |
| <input type="radio"/> CHAQUE SEMAINE | <input type="radio"/> CHAQUE SEMESTRE |
| | <input type="radio"/> CHAQUE ANNÉE |

46 - A QUELLE FRÉQUENCE CETTE ASSOCIATION EST-ELLE SOLLICITÉE PAR LE COMITÉ RÉGIONAL UFOLEP ?

- | | |
|--------------------------------------|--|
| <input type="radio"/> JAMAIS | <input type="radio"/> CHAQUE MOIS |
| <input type="radio"/> AU QUOTIDIEN | <input type="radio"/> CHAQUE TRIMESTRE |
| <input type="radio"/> CHAQUE SEMAINE | <input type="radio"/> CHAQUE SEMESTRE |
| | <input type="radio"/> CHAQUE ANNÉE |

47 - A QUELLE FRÉQUENCE CETTE ASSOCIATION SOLLICITE-T-ELLE L'UFOLEP NATIONAL ?

- | | | |
|------------------------------|--------------------------------------|--|
| <input type="radio"/> JAMAIS | <input type="radio"/> AU QUOTIDIEN | <input type="radio"/> CHAQUE TRIMESTRE |
| | <input type="radio"/> CHAQUE SEMAINE | <input type="radio"/> CHAQUE SEMESTRE |
| | <input type="radio"/> CHAQUE MOIS | <input type="radio"/> CHAQUE ANNÉE |

48 - A QUELLE FRÉQUENCE CETTE ASSOCIATION EST-ELLE SOLLICITÉE PAR L'UFOLEP NATIONAL ?

- | | |
|--------------------------------------|--|
| <input type="radio"/> JAMAIS | <input type="radio"/> CHAQUE MOIS |
| <input type="radio"/> AU QUOTIDIEN | <input type="radio"/> CHAQUE TRIMESTRE |
| <input type="radio"/> CHAQUE SEMAINE | <input type="radio"/> CHAQUE SEMESTRE |
| | <input type="radio"/> CHAQUE ANNÉE |

49 - UN OU DES MEMBRE(S) DE L'ASSOCIATION SIÈGE(NT)-T-IL(S) DANS LES INSTANCES SUIVANTES ? (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE L'ASSOCIATION | <input type="checkbox"/> CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉGION DE L'ASSOCIATION |
| <input type="checkbox"/> CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNE DE L'ASSOCIATION | <input type="checkbox"/> ASSEMBLÉE NATIONALE, GOUVERNEMENT, SÉNAT |
| <input type="checkbox"/> CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DE L'ASSOCIATION | <input type="checkbox"/> NON, AUCUN |

50 - DANS LE(S)QUEL(S) DE CES GROUPES UN REPRÉSENTANT DE CETTE ASSOCIATION SIÈGE-T-IL ? CHOIX MULTIPLE POSSIBLE

- CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CDOS
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROS
- CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL RÉGIONAL
- BUREAU DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP
- COMMISSION DÉPARTEMENTALE UFOLEP
- GROUPE DE TRAVAIL DÉPARTEMENTAL UFOLEP
- BUREAU DU COMITÉ RÉGIONAL UFOLEP
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITÉ RÉGIONAL UFOLEP
- COMMISSION RÉGIONALE UFOLEP
- GROUPE DE TRAVAIL RÉGIONAL UFOLEP
- BUREAU NATIONAL DE L'UFOLEP
- CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL DE L'UFOLEP
- COMMISSION NATIONALE UFOLEP
- GROUPE DE TRAVAIL DE L'UFOLEP NATIONAL
- AUCUN REPRÉSENTANT DE L'ASSOCIATION NE SIÈGE DANS CES GROUPES

51 - AVEC LA(LES)QUELLE(S) DE CES ORGANISATIONS L'ASSOCIATION ENTRETIENT-ELLE DES RELATIONS RÉGULIÈRES ? CHOIX MULTIPLE POSSIBLE

- LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
- USEP
- VACANCES LOISIR
- AUCUNE

CONTACT

52 - INDIQUER L'IDENTITÉ DE LA PERSONNE AYANT REMPLI CE QUESTIONNAIRE

(LIBRE)

53 - INDIQUER LA FONCTION DE LA PERSONNE AYANT REMPLI CE QUESTIONNAIRE

- PRÉSIDENT-E
- SECRÉTAIRE
- TRÉSORIER-E
- AUTRE ÉLU-E DE L'ASSOCIATION
- AUTRE BÉNÉVOLE DE L'ASSOCIATION
- SALARIÉ-E DE L'ASSOCIATION
- AUTRE FONCTION

54 - INDIQUER L'E-MAIL DE LA PERSONNE AYANT REMPLI LE QUESTIONNAIRE (NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ET / OU E-MAIL) NOM + PRÉNOM + FONCTION (EX. PRÉSIDENT, SECRÉTAIRE, TRÉSORIER, BÉNÉVOLE NON ÉLU, SALARIÉ, ...) + NUMÉRO DE TÉLÉPHONE + E-MAIL

(LIBRE)

55 - INDIQUER LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE AYANT REMPLI LE QUESTIONNAIRE

(LIBRE)

SI VOTRE ASSOCIATION ORGANISE DES MANIFESTATIONS SPORTIVES NON COMPÉTITIVES, NOUS VOUS SOLLICITONS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES

56 - COMBIEN DE MANIFESTATIONS SPORTIVES NON COMPÉTITIVES VOTRE ASSOCIATION ORGANISE-T-ELLE EN 2010-2011 ? (RÉPONSE EN CHIFFRES SANS LETTRES NI ESPACES)

(NUMÉRIQUE)

QUESTIONS CONCERNANT LA PRINCIPALE MANIFESTATION SPORTIVE NON COMPÉTITIVE ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MANIFESTATION

57 - QUEL EST L'INTITULÉ DE CETTE MANIFESTATION ?

(LIBRE)

58 - QUELLE EST LA DATE DU 1ER JOUR DE CETTE MANIFESTATION (RÉPONSE SUIVANT LE FORMAT JJ/MM/AAAA)

(LIBRE)

59 - S'AGIT-IL D'UN CHAMPIONNAT ? (INSCRIT DANS UN CALENDRIER, DONNANT LIEU À UN CLASSEMENT, PERMETTANT D'ACCÉDER À UN NIVEAU DE COMPÉTITION SUPÉRIEUR) ?

- OUI
 NON

RAPIDE HISTORIQUE DE CETTE MANIFESTATION

60 - DEPUIS QUELLE ANNÉE CETTE MANIFESTATION EST-ELLE ORGANISÉE ? (RÉPONSE EN 4 CHIFFRES SANS LETTRE, NI ESPACE)

(NUMÉRIQUE)

61 - QUELLES SONT LES 3 PRINCIPALES VALEURS DE CETTE MANIFESTATION ? (COCHER 3 CASES AU MAXIMUM)

- | | |
|--|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> CONVIVIALITÉ | <input type="checkbox"/> SOLIDARITÉ |
| <input type="checkbox"/> PLAISIR PERSONNEL | <input type="checkbox"/> ÉDUCATION |
| <input type="checkbox"/> COMPÉTITION | <input type="checkbox"/> LAÏCITÉ |
| <input type="checkbox"/> CITOYENNETÉ | |

DESCRIPTION CONCRÈTE DE CETTE MANIFESTATION

62 - SUR QUELLE(S) ACTIVITÉ(S) SPORTIVE(S), CETTE MANIFESTATION S'APPUIE-T-ELLE ? (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- | | | | |
|---|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> ACTIVITÉS AQUATIQUES D'ENTRETIEN | <input type="checkbox"/> O foot | <input type="checkbox"/> O rugby | <input type="checkbox"/> O boxe |
| <input type="checkbox"/> BILLARD | <input type="checkbox"/> O modélisme | <input type="checkbox"/> O foot américain | <input type="checkbox"/> O capôïera |
| <input type="checkbox"/> BOULES | <input type="checkbox"/> O pétanque | <input type="checkbox"/> O futsal | <input type="checkbox"/> O char à voile |
| <input type="checkbox"/> BOOMERANG | <input type="checkbox"/> O randonnée pédestre | <input type="checkbox"/> O hand | <input type="checkbox"/> O course d'orientation |
| <input type="checkbox"/> BOWLING | <input type="checkbox"/> O yoga | <input type="checkbox"/> O hockey | <input type="checkbox"/> O course hors stade |
| <input type="checkbox"/> CERF-VOLANT | <input type="checkbox"/> O base-ball | <input type="checkbox"/> P Inter-cross | <input type="checkbox"/> O épreuves combinées raid |
| <input type="checkbox"/> DANSE | <input type="checkbox"/> O basket | <input type="checkbox"/> O kin-ball | <input type="checkbox"/> O escalade |
| <input type="checkbox"/> GOLF | <input type="checkbox"/> O floorball | <input type="checkbox"/> O korf-ball | <input type="checkbox"/> O escrime |
| <input type="checkbox"/> GYM D'ENTRETIEN | | <input type="checkbox"/> O activités aquatiques d'entretien | <input type="checkbox"/> O gym artistique |
| | | <input type="checkbox"/> O badminton | <input type="checkbox"/> O GRS |
-
- | | | | | |
|--|--|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> O haltérophilie | <input type="checkbox"/> O roller / skate | <input type="checkbox"/> O tir | <input type="checkbox"/> O alpinisme | <input type="checkbox"/> O spéléologie |
| <input type="checkbox"/> O judo | <input type="checkbox"/> O sarbacane | <input type="checkbox"/> O tir à l'arc | <input type="checkbox"/> O sports auto | <input type="checkbox"/> O autres sports nautiques |
| <input type="checkbox"/> O karaté | <input type="checkbox"/> O squash | <input type="checkbox"/> O twirling bâton | <input type="checkbox"/> O sports moto | <input type="checkbox"/> O autres sports mécaniques |
| <input type="checkbox"/> O marche sportive | <input type="checkbox"/> O tai chi chuan | <input type="checkbox"/> O ski et autres activités de neige | <input type="checkbox"/> O activités cyclistes | <input type="checkbox"/> O autres activités sportives |
| <input type="checkbox"/> O natation | <input type="checkbox"/> O tennis | <input type="checkbox"/> O badminton | <input type="checkbox"/> O plongée | |
| <input type="checkbox"/> O patinage | <input type="checkbox"/> O tennis de table | <input type="checkbox"/> O voile | <input type="checkbox"/> O sports équestres | |

63 - DANS QUEL(S) LIEU(X) SE DÉROULE LA MANIFESTATION ? (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- DANS UN COMPLEXE SPORTIF COUVERT
 DANS UN COMPLEXE SPORTIF DÉCOUVERT
 DANS UN ESPACE NATUREL
 DANS L'ESPACE PUBLIC : ROUTES, PLACES, ETC.
 DANS UN AUTRE TYPE D'ESPACE

64 - COMBIEN DE TEMPS DURE CETTE MANIFESTATION ?

- QUELQUES HEURES
 1 JOURNÉE
 2 JOURS
 3 JOURS
 4 JOURS ET +

65 - QUI PARTICIPE À CETTE MANIFESTATION ? (CHOIX MULTIPLE)

- LES LICENCIÉS UFOLEP
 LES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION
 TOUT SPORTIF
 DES ÉTABLISSEMENTS TELS QUE : ÉCOLES, MAISONS DE RETRAITE, CENTRES SOCIAUX, CENTRES DE LOISIRS, PRISONS, ETC.
 LE GRAND PUBLIC

66 - CETTE MANIFESTATION S'ADRESSE-T-ELLE, EN PRIORITÉ, À UN OU PLUSIEURS PUBLICS SPÉCIFIQUES ? (INDIQUER AU MAXIMUM 3 RÉPONSES)

- OUI, LE PUBLIC EN DIFFICULTÉ D'INSERTION SOCIALE
- OUI, LE PUBLIC LE PLUS ÂGÉ
- OUI, LE PUBLIC FÉMININ
- OUI, LE PUBLIC HANDICAPÉ
- OUI, LE PUBLIC D'ORIGINE ÉTRANGÈRE
- OUI, LE PUBLIC FAMILIAL
- CETTE MANIFESTATION CIBLE D'AUTRES PUBLICS QUE CEUX CITÉS CI-DESSUS
- NON, CETTE MANIFESTATION NE CIBLE AUCUN PUBLIC SPÉCIFIQUE

67 - LORS DE LA DERNIÈRE ÉDITION, COMBIEN DE PARTICIPANTS A COMPTÉ CETTE MANIFESTATION ? (UTILISER UNIQUEMENT DES CHIFFRES, SANS ESPACE. NOMBRE EXACT OU ESTIMATION.)

(NUMÉRIQUE)

MODALITÉS D'ORGANISATION DE CETTE MANIFESTATION

68 - QUEL EST LE BUDGET DE CETTE MANIFESTATION ?

- | | | | |
|---|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> O < à 1 000€ | <input type="checkbox"/> O de 1 001 à 5 000€ | <input type="checkbox"/> O de 5 001 à 10 000 | <input type="checkbox"/> O de 10 001 à 15 000€ |
| <input type="checkbox"/> O de 15 001 à 20 000€ | <input type="checkbox"/> O de 20 001 à 30 000€ | <input type="checkbox"/> O de 30 001 à 40 000€ | <input type="checkbox"/> O de 40 001 à 50 000€ |
| <input type="checkbox"/> O de 50 001 à 60 000€ | <input type="checkbox"/> O de 60 001 à 70 000€ | <input type="checkbox"/> O de 70 001 à 80 000€ | <input type="checkbox"/> O de 80 001 à 90 000€ |
| <input type="checkbox"/> O de 90 001 à 100 000€ | <input type="checkbox"/> O plus de 100 001€ | | |

69 - CETTE MANIFESTATION BÉNÉFICIE-T-ELLE DE SOUTIEN(S) PUBLIC(S) ? (CHOIX MULTIPLE)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> OUI, UNE MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL | <input type="checkbox"/> OUI, UNE MISE À DISPOSITION DE PERSONNE |
| <input type="checkbox"/> OUI, UNE MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENT | <input type="checkbox"/> OUI, UNE SUBVENTION |
| | <input type="checkbox"/> NON, AUCUN SOUTIEN PUBLIC |

70 - CETTE MANIFESTATION FAIT-ELLE L'OBJET DE PARTENARIAT(S) PRIVÉ(S) ? (CHOIX MULTIPLE)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> OUI, UN PARTENARIAT AVEC ÉCHANGES DE MARCHANDISE | <input type="checkbox"/> OUI, UN AUTRE TYPE DE PARTENARIAT PRIVÉ |
| <input type="checkbox"/> OUI, UN PARTENARIAT DE VISIBILITÉ | <input type="checkbox"/> NON, AUCUN PARTENARIAT PRIVÉ |

71 - AVEC LE(S)QUEL(S) DE CES SECTEURS ÉCONOMIQUES LA MANIFESTATION A-T-ELLE CONCLU DES PARTENARIATS ? (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PÊCHE | <input type="checkbox"/> CONSTRUCTION |
| <input type="checkbox"/> INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES | <input type="checkbox"/> COMMERCE |
| <input type="checkbox"/> INDUSTRIES DES BIENS DE CONSOMMATION | <input type="checkbox"/> TRANSPORT |
| <input type="checkbox"/> INDUSTRIES AUTOMOBILES | <input type="checkbox"/> ACTIVITÉS FINANCIÈRES |
| <input type="checkbox"/> INDUSTRIES DES BIENS D'ÉQUIPEMENT | <input type="checkbox"/> ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES |
| <input type="checkbox"/> INDUSTRIES DES BIENS INTERMÉDIAIRES | <input type="checkbox"/> SERVICES AUX ENTREPRISES |
| <input type="checkbox"/> ÉNERGIE | <input type="checkbox"/> ÉDUCATION, SANTÉ, ACTION SOCIALE |
| | <input type="checkbox"/> ADMINISTRATION |
| | <input type="checkbox"/> AUCUN |

72 - LA PARTICIPATION À LA MANIFESTATION EST-ELLE PAYANTE ? O Oui O Non

73 - SI LA PARTICIPATION À CETTE MANIFESTATION EST PAYANTE, INDIQUER LE MONTANT DE L'INSCRIPTION POUR LES LICENCIÉS (RÉPONSE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE. PAS DE DÉCIMALES)

(NUMÉRIQUE)

74 - SI LA PARTICIPATION À CETTE MANIFESTATION EST PAYANTE, INDIQUER LE MONTANT DE L'INSCRIPTION POUR LES NON LICENCIÉS (RÉPONSE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE. PAS DE DÉCIMALES, ARRONDIR AU NOMBRE ENTIER SUPÉRIEUR)

(NUMÉRIQUE)

75 - AU SEIN DE CETTE MANIFESTATION, DES CHOIX SONT-ILS PROPOSÉS AU PARTICIPANT QUI S'INSCRIT ? (SI OUI : CHOIX MULTIPLE)

- OUI, UN CHOIX EN FONCTION DU NIVEAU DE DIFFICULTÉ (EX. CHOIX ENTRE DES DISTANCES + OU - LONGUES)
- OUI, UN CHOIX EN FONCTION DES GOÛTS (EX. CHOIX ENTRE DIFFÉRENTS DISCIPLINES SPORTIVES)
- OUI, UN OU PLUSIEURS AUTRES TYPES DE CHOIX
- NON, AUCUN CHOIX N'EST OFFERT

76 - COMBIEN DE BÉNÉVOLES VOLONTAIRES ASSURENT LE DÉVELOPPEMENT DE CETTE MANIFESTATION ? (RÉPONSE PAR DES CHIFFRES SANS ESPACE, NI LETTRE)

(NUMÉRIQUE)

77 - QUEL EST LE VOLUME HORAIRE MOYEN D'ENGAGEMENT D'UN DE CES BÉNÉVOLES DURANT LA MANIFESTATION ? (CHOIX UNIQUE)

- | | | | | | | |
|---------------------------|--|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| <input type="radio"/> 0h | <input type="radio"/> 1h | <input type="radio"/> 2h | <input type="radio"/> 3h | <input type="radio"/> 4h | <input type="radio"/> 5h | <input type="radio"/> 6h |
| <input type="radio"/> 7h | <input type="radio"/> 8h | <input type="radio"/> 9h | <input type="radio"/> 10h | <input type="radio"/> 11h | <input type="radio"/> 12h | <input type="radio"/> 13h |
| <input type="radio"/> 14h | <input type="radio"/> 15h | <input type="radio"/> 16h | <input type="radio"/> 17h | <input type="radio"/> 18h | <input type="radio"/> 19h | <input type="radio"/> 20h |
| <input type="radio"/> 21h | <input type="radio"/> 22h | <input type="radio"/> 23h | <input type="radio"/> 24h | <input type="radio"/> 25h | <input type="radio"/> 26h | <input type="radio"/> 27h |
| <input type="radio"/> 28h | <input type="radio"/> 29h | <input type="radio"/> 30h | <input type="radio"/> 31h | <input type="radio"/> 32h | <input type="radio"/> 33h | <input type="radio"/> 34h |
| <input type="radio"/> 35h | <input type="radio"/> plus de 35h Préciser | | | | | |

78 - LA MANIFESTATION SUSCITE-T-ELLE UN RECRUTEMENT PONCTUEL ?

- OUI
 NON

79 - LA MANIFESTATION MOBILISE-T-ELLE DES EMPLOIS SALARIÉS ?

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> OUI, 1 EMPLOI (RÉPONDRE À LA QUESTION SUIVANTE) | <input type="radio"/> OUI, 7 EMPLOIS (RÉPONDRE À LA QUESTION SUIVANTE) |
| <input type="radio"/> OUI, 2 EMPLOIS (RÉPONDRE À LA QUESTION SUIVANTE) | <input type="radio"/> OUI, 8 EMPLOIS (RÉPONDRE À LA QUESTION SUIVANTE) |
| <input type="radio"/> OUI, 3 EMPLOIS (RÉPONDRE À LA QUESTION SUIVANTE) | <input type="radio"/> OUI, 9 EMPLOIS (RÉPONDRE À LA QUESTION SUIVANTE) |
| <input type="radio"/> OUI, 4 EMPLOIS (RÉPONDRE À LA QUESTION SUIVANTE) | <input type="radio"/> OUI, 10 EMPLOIS (RÉPONDRE À LA QUESTION SUIVANTE) |
| <input type="radio"/> OUI, 5 EMPLOIS (RÉPONDRE À LA QUESTION SUIVANTE) | <input type="radio"/> NON. (PASSER À LA QUESTION 81) |
| <input type="radio"/> OUI, 6 EMPLOIS (RÉPONDRE À LA QUESTION SUIVANTE) | |

78 - QUEL EST LE VOLUME HORAIRE MOYEN DE CE(S) SALARIÉ(S) PENDANT LA MANIFESTATION ? (CHOIX UNIQUE)

- | | | | | | | |
|---------------------------|--|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| <input type="radio"/> 0h | <input type="radio"/> 1h | <input type="radio"/> 2h | <input type="radio"/> 3h | <input type="radio"/> 4h | <input type="radio"/> 5h | <input type="radio"/> 6h |
| <input type="radio"/> 7h | <input type="radio"/> 8h | <input type="radio"/> 9h | <input type="radio"/> 10h | <input type="radio"/> 11h | <input type="radio"/> 12h | <input type="radio"/> 13h |
| <input type="radio"/> 14h | <input type="radio"/> 15h | <input type="radio"/> 16h | <input type="radio"/> 17h | <input type="radio"/> 18h | <input type="radio"/> 19h | <input type="radio"/> 20h |
| <input type="radio"/> 21h | <input type="radio"/> 22h | <input type="radio"/> 23h | <input type="radio"/> 24h | <input type="radio"/> 25h | <input type="radio"/> 26h | <input type="radio"/> 27h |
| <input type="radio"/> 28h | <input type="radio"/> 29h | <input type="radio"/> 30h | <input type="radio"/> 31h | <input type="radio"/> 32h | <input type="radio"/> 33h | <input type="radio"/> 34h |
| <input type="radio"/> 35h | <input type="radio"/> plus de 35h Préciser | | | | | |

81 - LA MANIFESTATION FAIT-ELLE APPEL À DES PRESTATAIRES DE SERVICES ?

- OUI
 NON

Merci d'avoir renseigné ce questionnaire.

Vous pouvez le faire parvenir

À l'attention de Sabine Chavinier-Réla

Centre de Droit et d'Economie du Sport

Hôtel Burgy 13 rue de Genève

87100 Limoges

Fax : 05.55.45.76.01

Email : chavinier@cdes.fr

Ce questionnaire peut également être rempli en ligne :

<http://www.cdes.fr/index.php?id=fr139>

Cliquer sur le lien :

« [Questionnaires clubs](#) »

2011 QUESTIONNAIRE UFOLEP DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

LES EFFECTIFS DE LA SAISON 2009-2010

RÉPONSES EN CHIFFRES, SANS ESPACE, NI LETTRE

SI LA RÉPONSE CORRESPOND À UNE VALEUR NULLE, INDIQUER "0"

1 - INDIQUER LE NOMBRE D' "ÉCOLES DE SPORT" AYANT FONCTIONNÉ DANS LE DÉPARTEMENT EN 2009-2010 (SI AUCUNE ÉCOLE DE SPORT N'A FONCTIONNÉ, INDIQUER "0")

(NUMÉRIQUE)

2 - INDIQUER LE NOMBRE DE "CLSU" AYANT FONCTIONNÉ DANS LE DÉPARTEMENT EN 2009-2010 (RÉPONSE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE. SI AUCUN CLSU N'A FONCTIONNÉ, INDIQUER "0")

(NUMÉRIQUE)

3 - INDIQUER LE NOMBRE DE "RISQUES D'ACTIVITÉS TEMPORAIRES" (R.A.T.) DÉLIVRÉS (RÉPONSE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE. SI AUCUN RAT N'A ÉTÉ DÉLIVRÉ, INDIQUER "0")

(NUMÉRIQUE)

4 - INDIQUER LE NOMBRE DE PRATIQUANTS (EX. 1 LICENCIÉ QUI DÉCLARE PRATIQUER 2 ACTIVITÉS COMPTE POUR 2 PRATIQUANTS / EX. 1 LICENCIÉ QUI NE DÉCLARE PAS D'ACTIVITÉ PHYSIQUE, NE COMPTE PAS COMME PRATIQUANT)

(NUMÉRIQUE)

LES ACTIONS DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE EN 2009-2010

LES CHAMPIONNATS

CHAMPIONNAT = JOURNÉE DE COMPÉTITION INSCRITE DANS UN CALENDRIER ANNUEL, DONNANT LIEU À UN CLASSEMENT, PERMETTANT LA QUALIFICATION À UN NIVEAU SUPÉRIEUR

RÉPONSES EN CHIFFRES, SANS ESPACE, NI LETTRE

LORSQU'AUCUN CHAMPIONNAT CORRESPONDANT N'EST ORGANISÉ, INDIQUER "0".

5 - INDIQUER LE NOMBRE DE CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX ORGANISÉS PAR LA DÉLÉGATION UFOLEP EN 2009-2010 (RÉPONSE EN CHIFFRES SANS LETTRE, NI ESPACE)

(NUMÉRIQUE)

6 - INDIQUER LE NOMBRE DE CHAMPIONNATS RÉGIONAUX ORGANISÉS PAR LA DÉLÉGATION UFOLEP EN 2009-2010 (RÉPONSE EN CHIFFRES SANS LETTRE, NI ESPACE)

(NUMÉRIQUE)

7 - INDIQUER LE NOMBRE DE CHAMPIONNATS NATIONAUX ORGANISÉS PAR LA DÉLÉGATION UFOLEP EN 2009-2010 (RÉPONSE EN CHIFFRES SANS LETTRE, NI ESPACE)

(NUMÉRIQUE)

8 - COCHER LES DISCIPLINES SPORTIVES QUI ÉTAIENT PROPOSÉES EN CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL EN 2009-2010 (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- AUCUNE DISCIPLINE SPORTIVE N'ÉTAIT PROPOSÉE EN CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL EN 2008-2009
- BILLARD
- BOULES
- BOOMERANG
- BOWLING
- CERF-VOLANT
- DANSE SPORTIVE

- AUTRE DANSE
- GOLF
- PÉTANQUE
- RANDONNÉE PÉDESTRE
- RAQUETTE À NEIGE
- BASE-BALL
- BASKET
- FLOORBALL
- FOOT
- FOOT AMÉRICAIN
- FUTSAL
- HAND
- HOCKEY
- INTER-CROSS
- KIN-BALL
- KORFT-BALL
- RUGBY
- RUGBY À XIII
- SPORTS COLLECTIFS LOCAUX
- VOLLEY
- WATER-POLO
- AÏDO
- ARTS DU CIRQUE
- ATHLÉTISME
- AUTRES ARTS MARTIAUX
- BADMINTON
- BOXE
- CANOË-KAYAK
- CAPOÏÈRA
- CHAR À VOILE
- COURSE D'ORIENTATION
- COURSE HORS STADE
- ÉPREUVES COMBINÉES / RAID
- ESCALADE
- ESCRIME
- GYM ARTISTIQUE
- GRS
- HALTÉROPHILIE
- JUDO
- KARATÉ
- MARCHE SPORTIVE
- NATATION
- PATINAGE SUR GLACE
- ROLLER / SKATE
- SARBACANE
- SQUASH
- TENNIS
- TENNIS DE TABLE
- TIR
- TIR À L'ARC
- TWIRLING BATON
- TRAMPOLINE
- SKI ALPIN
- SKI DE FOND
- VOILE
- ALPINISME
- ACTIVITÉS AUTO
- ACTIVITÉS MOTI
- ACTIVITÉS CYCLISTES

- PLONGÉE
 SPÉLÉOLOGIE
 AUTRE

9 - INDICER LE NOMBRE DE LICENCIÉS UFOLEP DU DÉPARTEMENT, AYANT PARTICIPÉ AUX CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX EN 2009-2010 (SI AUCUN LICENCIÉ N'A PARTICIPÉ À UN CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL, INDICER "0")

(NUMÉRIQUE)

LES MANIFESTATIONS

MANIFESTATION = ÉVÈNEMENT SPORTIF PONCTUEL, HORS CHAMPIONNAT RÉGULIER

SI LA RÉPONSE CORRESPOND À UNE VALEUR NULLE, INDICER "0"

10 - INDICER LE NOMBRE DE MANIFESTATIONS ORGANISÉES DANS LE DÉPARTEMENT EN 2009-2010 (RÉPONSE EN CHIFFRES SANS LETTRE, NI ESPACE)

(NUMÉRIQUE)

11 - INDICER LE NOMBRE DE COMPÉTITIONS ORGANISÉES EN 2009-2010 DANS LE DÉPARTEMENT ET DONNANT LIEU À UN CLASSEMENT

(NUMÉRIQUE)

12 - INDICER LE NOMBRE DE CLUBS DIFFÉRENTS AYANT ORGANISÉ CES MANIFESTATIONS (RÉPONSE EN CHIFFRES SANS LETTRE, NI ESPACE)

(NUMÉRIQUE)

13 - COCHER LES TYPES DE MANIFESTATIONS AYANT ÉTÉ ORGANISÉS DANS LE DÉPARTEMENT EN 2009-2010 (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- AUCUN TYPE DE MANIFESTATION N'A ÉTÉ ORGANISÉ DANS LE DÉPARTEMENT
 RANDONNÉE PÉDESTRE
 RANDONNÉE VTT
 RANDONNÉE CYCLO-TOURISTE
 RAID NATURE MULTI-ACTIVITÉS
 MANIFESTATION D'INITIATION MULTI-SPORTS
 MANIFESTATION "SPORT EN FAMILLE"
 MANIFESTATION SPORTIVE BALNÉAIRE (SANDBALL, BEACH VOLLEY, ...)
 MANIFESTATION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
 TOURNOI AMICAL DE SPORT COLLECTIF
 MANIFESTATION DE SPORTS URBAINS
 MANIFESTATION DE SPORTS MÉCANIQUES
 MANIFESTATION DE SPORTS DE RAQUETTE
 MANIFESTATION DE SPORTS DE COMBAT
 MANIFESTATION DE SPORTS D'ADRESSE
 MANIFESTATIONS DE SPORTS NAUTIQUES
 MANIFESTATION DE SPORTS DE NEIGE
 AUTRE TYPE DE MANIFESTATION

LES INTERVENTIONS EN MILIEUX SPÉCIFIQUES

14 - COCHER LES TYPES D'ÉTABLISSEMENTS DU DÉPARTEMENT DANS LESQUELS L'UFOLEP EST INTERVENUE EN 2009-2010 (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
 ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
 ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DE PERSONNES ÂGÉES
 CENTRES DE LOISIRS ET DE VACANCES
 ÉTABLISSEMENTS SOCIO-CULTURELS
 INSTITUTS MÉDICO-ÉDUCATIFS
 L'UFOLEP N'EST INTERVENUE DANS AUCUN ÉTABLISSEMENT DU DÉPARTEMENT
 L'UFOLEP EST INTERVENUE DANS DES TYPES D'ÉTABLISSEMENTS NON LISTÉS ICI

15 - SI L'UFOLEP EST INTERVENUE, DANS CE DÉPARTEMENT, DANS DES ÉTABLISSEMENTS NON CITÉS CI-DESSUS, PRÉCISER LE

(S) QUEL(S)

 (LIBRE)

16 - INDIQUER LE NOMBRE D'HEURES D'INTERVENTION RÉALISÉES PAR L'UFOLEP DANS CES ÉTABLISSEMENTS EN 2009-2010 (RÉPONSE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE. ARRONDIR AU NOMBRE ENTIER SUPÉRIEUR. SI AUCUNE INTERVENTION EN ÉTABLISSEMENT N'A ÉTÉ RÉALISÉE, INDIQUER "0")

 (NUMÉRIQUE)

17 - QUI EST INTERVENU, AU NOM DE L'UFOLEP, DANS CES ÉTABLISSEMENTS EN 2009-2010? (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL
- UN ÉDUCATEUR SPORTIF DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE
- PLUSIEURS ÉDUCATEURS SPORTIFS DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE
- UN PRESTATAIRE DE SERVICE RÉMUNÉRÉ PAR LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE
- PLUSIEURS PRESTATAIRES DE SERVICE RÉMUNÉRÉS PAR LA DÉLÉGATION
- UN ÉDUCATEUR SPORTIF D'UN CLUB
- PLUSIEURS ÉDUCATEURS SPORTIFS DE CLUB(S)
- PERSONNE N'EST INTERVENU
- QUELQU'UN D'AUTRE EST INTERVENU

LA FORMATION DISPENSÉE PAR LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP

SI LA RÉPONSE CORRESPOND À UNE VALEUR NULLE, INDIQUER "0"

18 - INDIQUER LE NOMBRE D'HEURES DE FORMATION DISPENSÉES PAR LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE EN 2009-2010 (RÉPONSE EN CHIFFRES SANS LETTRE, NI ESPACE. ARRONDIR AU NOMBRE ENTIER SUPÉRIEUR. SI AUCUNE FORMATION N'A ÉTÉ DISPENSÉE, INDIQUER "0")

 (NUMÉRIQUE)

19 - INDIQUER LE NOMBRE DE SESSIONS DE FORMATION ORGANISÉES PAR LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE EN 2009-2010 (RÉPONSE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE)

 (NUMÉRIQUE)

20 - INDIQUER LE NOMBRE DE SESSIONS ORGANISÉES EN 2009-2010 CONCERNANT LA FORMATION DES OFFICIELS (RÉPONSE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE)

 (NUMÉRIQUE)

21 - INDIQUER LE NOMBRE DE SESSIONS ORGANISÉES EN 2009-2010 CONCERNANT LA FORMATION DES ANIMATEURS (RÉPONSE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE)

 (NUMÉRIQUE)

22 - INDIQUER LE NOMBRE DE SESSIONS ORGANISÉES EN 2009-2010 CONCERNANT LA FORMATION DES DIRIGEANTS (RÉPONSE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE)

 (NUMÉRIQUE)

23 - INDIQUER LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE EN 2009-2010 (RÉPONSE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE)

 (NUMÉRIQUE)

24 - INDIQUER LE NOMBRE DE CERTIFICATIONS (DIPLÔMES, QUALIFICATIONS, ETC) AYANT ÉTÉ DÉLIVRÉES À L'ISSUE DE FORMATIONS DÉPARTEMENTALES UFOLEP EN 2008-2009 (RÉPONSE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE)

 (NUMÉRIQUE)

LES RESSOURCES DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE EN 2009-2010

FINANCES

25 - QUEL EST LE MONTANT DU BUDGET DÉPARTEMENTAL ?

- MOINS DE 50 000€
- DE 50 001 À 75 000€
- DE 75 001 À 100 000€
- DE 100 001 À 125 000€

- DE 125 001 A 150 000€
- DE 150 001 A 175 000€
- DE 175 001 A 200 000€
- PLUS DE 200 001€

26 - QUELLE PART DES RECETTES REPRÉSENTENT LES COTISATIONS DES CLUBS ET ADHÉRENTS ?

- 100%
- 95%
- 90%
- 85%
- 80%
- 75%
- 70%
- 65%
- 60%
- 55%
- 50%
- 45%
- 40%
- 35%
- 30%
- 25%
- 20%
- 15%
- 10%
- 5%
- 0%

27 - QUELLE PART DES RECETTES REPRÉSENTENT LES FINANCEMENTS PUBLICS ?

- 100%
- 95%
- 90%
- 85%
- 80%
- 75%
- 70%
- 65%
- 60%
- 55%
- 50%
- 45%
- 40%
- 35%
- 30%
- 25%
- 20%
- 15%
- 10%
- 5%
- 0%

28 - PARMIS LES FINANCEURS PUBLICS, QUEL EST LE PLUS IMPORTANT (INDIQUER SON NOM ET LE MONTANT DE SON SOUTIEN) ? (LIBRE)**29 - QUELLE PART DES RECETTES REPRÉSENTENT LES FINANCEMENTS PRIVÉS ?**

- 100%
- 95%
- 90%
- 85%

- 80%
- 75%
- 70%
- 65%
- 60%
- 55%
- 50%
- 45%
- 40%
- 35%
- 30%
- 25%
- 20%
- 15%
- 10%
- 5%
- 0%

30 - PARMIS LES FINANCEURS PRIVÉS, QUEL EST LE PLUS IMPORTANT (INDIQUER SON NOM ET LE MONTANT DE SON SOUTIEN) ?

(LIBRE)

31 - QUELLE PART DES RECETTES REPRÉSENTENT LES RECETTES D'ACTIVITÉ ?

- 100%
- 95%
- 90%
- 85%
- 80%
- 75%
- 70%
- 65%
- 60%
- 55%
- 50%
- 45%
- 40%
- 35%
- 30%
- 25%
- 20%
- 15%
- 10%
- 5%
- 0%

32 - QUELLE PART DES RECETTES REPRÉSENTENT LES DONNS ET LE MÉCÉNAT ?

- 100%
- 95%
- 90%
- 85%
- 80%
- 75%
- 70%
- 65%
- 60%
- 55%
- 50%
- 45%
- 40%
- 35%

- 30%
- 25%
- 20%
- 15%
- 10%
- 5%
- 0%

RESSOURCES HUMAINES

EN COMPLÉMENT À CES QUESTIONS, Cf. FORMULAIRE ANNEXE DANS LE TABLEUR EXCEL INTITULÉ "RH DE LA DD"

33 - INDIQUER LE NOMBRE D'EMPLOIS SALARIÉS OCCUPÉS AU SEIN DE LA DÉLÉGATION UFOLEP DÉPARTEMENTALE ? (NOMBRE DE BULLETINS DE PAYE ÉDITÉS PAR MOIS + MISE À DISPOSITION)

- 0
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10 ET +

34 - INDIQUER LE NOMBRE DE BÉNÉVOLES ACTIFS CHAQUE SEMAINE AU SEIN DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE ?

- 0
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10 ET +

LES RELATIONS DE LA D.D. EN 2009-2010

35 - INDIQUER LA/LES INSTITUTION(S) AVEC LA/LESQUELLE(S) LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP PARTAGE SES LOCAUX (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- LA DÉLÉGATION UFOLEP EST LOCALISÉE DANS LA MAISON DES SPORTS DU DÉPARTEMENT
- LA DÉLÉGATION UFOLEP NE PARTAGE PAS SES LOCAUX
- LA DÉLÉGATION UFOLEP PARTAGE SES LOCAUX AVEC LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES OEUVRES LAÏQUES
- LA DÉLÉGATION UFOLEP PARTAGE SES LOCAUX AVEC L'USEP
- LA DÉLÉGATION UFOLEP PARTAGE SES LOCAUX AVEC VACANCES POUR TOUS
- AUTRE SITUATION

... AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

36 - INDIQUER LE(S) SOUTIEN(S) DE L'ÉTAT OU DE SES ORGANES DÉCONCENTRÉS (EX.DDJS, ...) DONT BÉNÉFICIE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP. (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- SUBVENTION CNDS
- CONTRAT D'OBJECTIFS
- MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENT SPORTIF
- MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL
- AUTRE SOUTIEN

AUCUN SOUTIEN

37 - INDIQUER LE(S) SOUTIEN(S) DU CONSEIL RÉGIONAL DONT BÉNÉFICIE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP. (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- SUBVENTION
 CONTRAT D'OBJECTIFS
 MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENT SPORTIF
 MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL
 AUTRE SOUTIEN
 AUCUN SOUTIEN

38 - INDIQUER LE(S) SOUTIEN(S) DU CONSEIL GÉNÉRAL DONT BÉNÉFICIE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- SUBVENTION
 CONTRAT D'OBJECTIFS
 MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENT SPORTIF
 MISE À DISPOSITION D'ESPACES ADMINISTRATIFS
 MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL
 AUTRE SOUTIEN
 AUCUN SOUTIEN

39 - INDIQUER LE(S) SOUTIEN(S) DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SIÈGE SOCIAL DONT BÉNÉFICIE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE) (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- SUBVENTION
 CONTRAT D'OBJECTIFS
 MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENT SPORTIF
 MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL
 AUTRE SOUTIEN
 AUCUN SOUTIEN

40 - INDIQUER LE(S) SOUTIEN(S) DE LA MUNICIPLITÉ DU SIÈGE SOCIAL DONT BÉNÉFICIE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE) (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- SUBVENTION
 CONTRAT D'OBJECTIFS
 MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENT SPORTIF
 MISE À DISPOSITION D'ESPACES ADMINISTRATIFS (BUREAU, SIÈGE SOCIAL, ...)
 MISE À DISPOSITION D'ESPACES DE CONVIVIALITÉ (FOYER, SALLE DES FÊTES, ...)
 MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL
 AUTRE SOUTIEN
 AUCUN SOUTIEN

41 - SI LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP BÉNÉFICIE D'AUTRE(S) SOUTIEN(S) PUBLIC(S), INDIQUEZ LE(S) QUEL(S) :

(LIBRE)

42 - INDIQUER LES INSTANCES DANS LESQUELLES UN OU PLUSIEURS MEMBRES DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP SONT ÉLUS (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- MUNICIPALITÉ DU SIÈGE SOCIAL DE LA DÉLÉGATION
 AUTRE MUNICIPALITÉ DU DÉPARTEMENT
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU SIÈGE SOCIAL DE LA DÉLÉGATION
 AUTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNE
 CONSEIL GÉNÉRAL
 CONSEIL RÉGIONAL
 ASSEMBLÉE NATIONALE, GOUVERNEMENT, SÉNAT
 À MA CONNAISSANCE, AUCUN MEMBRE DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP N'EST ÉLU DANS CES INSTANCES

... AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

43 - INDIQUER LE(S) SECTEURS ÉCONOMIQUES AVEC LE(S) QUEL(S) LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP A SIGNÉ DES PARTENARIATS EN 2007-2008 (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PÊCHE
 INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES
 INDUSTRIES DES BIENS DE CONSOMMATION

- INDUSTRIES AUTOMOBILES
- INDUSTRIES DES BIENS D'ÉQUIPEMENT
- INDUSTRIES DES BIENS INTERMÉDIAIRES
- ENERGIE
- CONSTRUCTION
- COMMERCE
- TRANSPORT
- ACTIVITÉS FINANCIÈRES
- ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES
- SERVICES AUX ENTREPRISES
- EDUCATION, SANTÉ, ACTION SOCIALE
- ADMINISTRATION
- LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE N'A SIGNÉ AUCUN PARTENARIAT PRIVÉ EN 2007-2008

AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF

44 - QUELLE EST LA TENDANCE GÉNÉRALE DES RELATIONS ENTRETENUES PAR LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP AVEC LES REPRÉSENTANTS LOCAUX DES FÉDÉRATIONS DÉLÉGATAIRES (EX. CLUBS DE FOOT, COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS, LIGUE RÉGIONALE DE RUGBY, ETC)

- RELATIONS INEXISTANTES
- SIMPLS RELATIONS DE COURTOISIE
- RELATIONS DE COLLABORATION
- RELATIONS CONFLICTUELLES

45 - QUELLE EST LA TENDANCE GÉNÉRALE DES RELATIONS ENTRETENUES PAR LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP AVEC LES REPRÉSENTANTS LOCAUX DES FÉDÉRATIONS AFFINITAIRES (EX. CLUBS EPGV, COMITÉ DÉPARTEMENTAL EPMM, LIGUE RÉGIONALE FSGT, ETC)

- RELATIONS INEXISTANTES
- SIMPLS RELATIONS DE COURTOISIE
- RELATIONS DE COLLABORATION
- RELATIONS CONFLICTUELLES

46 - QUELLE EST LA TENDANCE GÉNÉRALE DES RELATIONS ENTRETENUES PAR LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP AVEC LES REPRÉSENTANTS LOCAUX DU MOUVEMENT OLYMPIQUE (CDOS ET CROS)

- RELATIONS INEXISTANTES
- SIMPLS RELATIONS DE COURTOISIE
- RELATIONS DE COLLABORATION
- RELATIONS CONFLICTUELLES

47 - INDIQUER LA OU LES FÉDÉRATIONS (DU NIVEAU NATIONAL AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL) DANS LESQUELLES UN OU DES MEMBRES DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP SIÈGENT (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- CDOS, CROS ou CNOSE
- FF FOOTBALL
- FF TENNIS
- UNSS
- USEP
- UGSEL
- FF EPGV
- FF EQUITATION
- FF JUDO
- FF BASKET
- FF GOLF
- FF HAND
- FF PÉTANQUE
- FSGT
- FF RUGBY
- FF VOILE
- UCPA
- FF NATATION
- FF GYMNASTIQUE
- FF CANOE-KAYAK

- FSCF
- FF RANDONNÉE PÉDESTRE
- FF KARATÉ ET DISCIPLINES ASSOCIÉES
- FF EPMM SPORT POUR TOUS
- FF ATHLÉTISME
- FF TENNIS DE TABLE
- FF SPORTS DE BOULES
- FF D'ÉTUDES ET SPORTS SOUS-MARINS
- FF DE SKI
- FF DE TIR
- FF DE CYCLOTOURISME
- FF DE BADMINTON
- FÉDÉRATION NATIONALE DU SPORT EN MILIEU RURAL
- FF DE CYCLISME
- FF DE VOLLEY-BALL
- FÉDÉRATION HANDISPORT
- FÉDÉRATION SPORT ADAPTÉ
- FÉDÉRATION DES SOURDS DE FRANCE
- A MA CONNAISSANCE, AUCUN MEMBRE DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP N'EST ÉLU DANS CES INSTANCES

AVEC LES CLUBS UFOLEP DU DÉPARTEMENT

48 - INDIQUER UNE ESTIMATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DE CLUBS REÇUS À LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE PAR MOIS (RÉPONSE EN CHIFFRES, SANS ESPACE, NI LETTRE. SI AUCUN REPRÉSENTANT DE CLUB N'EST REÇU, INDIQUER "0")

(NUMÉRIQUE)

49 - QUELS CLUBS SONT VISITÉS CHAQUE ANNÉE PAR LES REPRÉSENTANTS DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE ?

- AUCUN
- LES CLUBS ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS
- LES CLUBS ACCUEILLANT DES FORMATIONS
- LES CLUBS SOLlicitANT UNE INTERVENTION DU DÉPARTEMENT
- TOUS LES CLUBS

50 - DE COMBIEN DE CLUBS DIFFÉRENTS PROVIENNENT LES ÉLUS DÉPARTEMENTAUX ?

- 0
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21 ET +

AVEC LE RÉSEAU UFOLEP

51 - QUELLE EST LA TENDANCE GÉNÉRALE DES RELATIONS ENTRETENUES PAR VOTRE DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE UFOLEP

AVEC LES AUTRES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES COMPOSANT LA RÉGION ?

- RELATIONS INEXISTANTES
 RELATIONS DE COURTOISIE
 RELATIONS DE COLLABORATION
 RELATIONS CONFLICTUELLES

52 - VOUS DIRIEZ QUE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE UFOLEP PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME ...

- CONCURRENTE DES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES
 COMPLÉMENTAIRE DES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES

53 - COMMENT QUALIFIEZ-VOUS LES RELATIONS ENTRETENUES PAR VOTRE DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE AVEC LE COMITÉ RÉGIONAL UFOLEP ?

- RELATIONS INEXISTANTES
 RELATIONS DE COURTOISIE
 RELATIONS DE COLLABORATION
 RELATIONS CONFLICTUELLES

54 - COMBIEN DE REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT (ÉLUS OU SALARIÉS) SONT INVESTIS AU NIVEAU UFOLEP NATIONAL ?

- 0
 1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10 ET +

55 - INDIQUER LE OU LES GROUPES DE L'UFOLEP NATIONAL DANS LESQUELS UN OU DES LICENCIÉS UFOLEP DE VOTRE DÉPARTEMENT SIÈGENT (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- BUREAU
 COMITÉ DIRECTEUR
 CNS
 AUTRE COMMISSION NATIONALE
 GROUPE DE TRAVAIL
 AUTRE
 AUCUN DE CES GROUPES

A PROPOS DU PRÉSIDENT DE LA D.D.**56 - INDIQUER LE STATUT DU PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION**

- EN ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE
 RETRAITÉ
 SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

57 - INDIQUER L'ÂGE DU PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION (RÉPONSE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE)

(NUMÉRIQUE)

58 - INDIQUER LE GENRE DU PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION

- MASCULIN
 FÉMININ

59 - INDIQUER UNE ESTIMATION DU VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE CONSACRÉ PAR LE PRÉSIDENT À SA FONCTION (RÉPONSE EN CHIFFRES, SANS ESPACE, NI LETTRE)

(NUMÉRIQUE)

60 - LE PRÉSIDENT EST-IL OU A-T-IL ÉTÉ ENSEIGNANT ?

- OUI
 NON. PRÉCISER SA PROFESSION DANS LA QUESTION SUIVANTE

61 - INDIQUER LA PROFESSION ACTUELLE OU PASSÉE DU PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION

- AGRICULTEURS EXPLOITANTS
 ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE
 CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES
 PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES
 EMPLOYÉS
 OUVRIERS
 SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

A PROPOS DU / DE LA DELEGUE-E DEPARTEMENTALE**62 - INDIQUER VOTRE ÂGE (RÉPONSE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI DATE)**

(NUMÉRIQUE)

63 - INDIQUER VOTRE GENRE

- MASCULIN
 FÉMININ

64 - DEPUIS QUELLE ANNÉE OCCUPEZ-VOUS LE POSTE DE DÉLÉGUÉ DE CE DÉPARTEMENT UFOLEP ? (RÉPONSE EN 4 CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE)

(DATE)

65 - ETES-VOUS OU AVEZ-VOUS ÉTÉ ENSEIGNANT ?

- OUI
 NON

66 - SI VOUS AVEZ EXERCÉ UNE AUTRE PROFESSION AVANT DE PRENDRE CE POSTE, INDIQUER LAQUELLE

- AGRICULTEURS EXPLOITANTS
 ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE
 CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES
 PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES
 EMPLOYÉS
 OUVRIERS

67 - LE(S)QUEL(S) DE CES DIPLÔMES POSSÉDEZ-VOUS ? CHOIX MULTIPLE POSSIBLE

- CAP
 BEP
 BACCALAURÉAT
 BAC+2 : BTS, DEUG, ETC.
 LICENCE
 DIPLÔME D'INGÉNIEUR
 MASTER, MAÎTRISE, DESS, DEA, ETC.
 DOCTORAT
 CERTIFICAT D'APTITUDE AU PROFESSORAT DES ÉCOLES (CAPE) OU ÉQUIVALENT
 BEES 3°
 BEES 2°
 BEES 1°
 BREVET D'INITIATEUR FÉDÉRAL OU CQP
 BP-JEPS SPÉCIALITÉS SPORTIVES (NIV.IV)
 BP-JEPS SPÉCIALITÉS DE L'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE (NIV.IV)
 BAPAAAT (DIPLÔME SOCIO-SPORTIF NIV.V)
 DE DPAD (DIPLÔME SOCIO-SPORTIF NIV.II)
 BEATEP (DIPLÔME DE L'ANIMATION NIV. IV)
 DE JEPS SPÉCIALITÉS DE L'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE (NIV.III)
 DES JEPS SPÉCIALITÉS DE L'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE (NIV.II)
 DEFA (DIPLÔME DE L'ANIMATION)
 AUCUN DE CES DIPLÔMES
 AUTRE(S) DIPLÔME(S)
 AUCUN DIPLÔME

Les questionnaires manuscrits peuvent être postés à
Sabine CHAVINIER-RELA C.D.E.S.

Hôtel Burgy 13 rue de Genève 87100 LIMOGES

fax : 05.55.45.76.01 - mél : chavinier@cdes.fr

Principe :
Un questionnaire / participant / manifestation

26 - AVEC QUI AVEZ-VOUS PARTICIPÉ À CETTE MANIFESTATION ? (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- SEUL
 AVEC 1 OU DES AMI(S)
 EN FAMILLE

27 - AVEC COMBIEN DE PROCHE AVEZ-VOUS PARTICIPÉ À CETTE MANIFESTATION ? (RÉPONDEZ EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE. SI AUCUN PROCHE N'A PARTICIPÉ AVEC VOUS, INDIQUEZ "0")

(NUMÉRIQUE)

28 - SAVEZ-VOUS QUI SONT LES ORGANISATEURS DE CETTE MANIFESTATION ?

- OUI
 NON

A PROPOS DE L'UFOLEP ...

29 - SAVIEZ-VOUS QUE L'UFOLEP EST UNE FÉDÉRATION SPORTIVE ?

- OUI
 NON

30 - CONNAISSEZ-VOUS LE CLUB UFOLEP LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS ?

- OUI
 NON

31 - DEPUIS QUAND L'UFOLEP EXISTE-T-ELLE ? INDIQUEZ, SELON VOUS, SON ANNÉE DE CRÉATION (EN 4 CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE)

(NUMÉRIQUE)

32 - CONNAISSEZ-VOUS LA SIGNIFICATION DU SIGLE UFOLEP ?

- OUI
 NON

33 - AVEZ-VOUS DÉJÀ ADHÉRÉ À L'UFOLEP ?

- NON
 OUI

Merci d'avoir renseigné ce questionnaire.
Vous pouvez le faire parvenir
à l'attention de Sabine Chavinier-Réla,
au Centre de Droit et d'Economie du Sport :
Hôtel Burgy 13 rue de Genève 87 100 LIMOGES
Fax : 05.55.45.76.01
Email : chavinier@cdes.fr

Ce questionnaire peut également être renseigné en ligne :

<http://www.cdes.fr/index.php?id=fr139>

Choisir le lien :

« [Questionnaire participants à une manifestation](#) »

2011_OBSERVATOIRE - PARTICIPANTS AUX MANIFESTATIONS

1 - INDIQUEZ LA PERSONNE QUI VOUS A TRANSMIS CE QUESTIONNAIRE (IDENTITÉ ET / OU FONCTION ET / OU STATUT)

(LIBRE)

2 - INDIQUEZ LE NUMÉRO DU DÉPARTEMENT OÙ A LIEU LA MANIFESTATION À LAQUELLE VOUS PARTICIPEZ

(LIBRE)

3 - INDIQUEZ LA DATE DU PREMIER JOUR DE CETTE MANIFESTATION (RESPECTER LE FORMAT : JJ/MM/AA)

(DATE)

4 - INDIQUEZ L'INTITULÉ DE MANIFESTATION À LAQUELLE VOUS PARTICIPEZ

(LIBRE)

PRÉSENTATION

5 - QUEL EST VOTRE ÂGE ? (RÉPONDEZ EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE)

(NUMÉRIQUE)

6 - QUEL EST VOTRE SEXE ?

- MASCULIN
 FÉMININ

7 - QUELLE EST VOTRE PROFESSION ?

- AGRICULTEURS EXPLOITANTS
 ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE
 CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES
 PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES
 EMPLOYÉS
 OUVRIERS
 RETRAITÉS
 AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

8 - INDIQUEZ LE CODE POSTAL DE VOTRE DOMICILE (EN 5 CHIFFRES SANS ESPACE)

(LIBRE)

9 - VIVEZ-VOUS AVEC DES ENFANTS ?

- OUI
 NON

10 - ÊTES-VOUS ACTUELLEMENT TITULAIRE D'UNE LICENCE SPORTIVE ?

- OUI. RÉPONDEZ, SVP, À LA QUESTION 8
 NON. PASSEZ À LA QUESTION 9

11 - SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À LA QUESTION PRÉCÉDENTE, AUPRÈS DE QUELLE(S) FÉDÉRATION(S) SPORTIVE(S) ÊTES-VOUS LICENCIÉ ? (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> FF FOOTBALL | <input type="checkbox"/> FF RUGBY | |
| <input type="checkbox"/> FF TENNIS | <input type="checkbox"/> FF VOILE | |
| <input type="checkbox"/> UNSS | <input type="checkbox"/> UCPA | <input type="checkbox"/> FF DE SKI |
| <input type="checkbox"/> USEP | <input type="checkbox"/> FF NATATION | <input type="checkbox"/> FF DE TIR |
| <input type="checkbox"/> UGSEL | <input type="checkbox"/> FF GYMNASTIQUE | <input type="checkbox"/> FF DE CYCLOTOURISME |
| <input type="checkbox"/> FF EPGV | <input type="checkbox"/> FF CANOË-KAYAK | <input type="checkbox"/> FF DE BADMINTON |
| <input type="checkbox"/> FF ÉQUITATION | <input type="checkbox"/> FSCF | <input type="checkbox"/> FÉDÉRATION NATIONALE DU SPORT EN MILIEU RURAL |
| <input type="checkbox"/> FF Judo | <input type="checkbox"/> FF RANDONNÉE PÉDESTRE | <input type="checkbox"/> FF DE CYCLISME |
| <input type="checkbox"/> FF BASKET | <input type="checkbox"/> FF KARATÉ ET DISCIPLINES ASSOCIÉES | <input type="checkbox"/> FF DE VOLLEY-BALL |
| <input type="checkbox"/> UFOLEP | <input type="checkbox"/> FF EPMM SPORT POUR TOUS | <input type="checkbox"/> FÉDÉRATION HANDISPORT |
| <input type="checkbox"/> FF GOLF | <input type="checkbox"/> FF ATHLÉTISME | <input type="checkbox"/> FÉDÉRATION SPORT ADAPTÉ |
| <input type="checkbox"/> FF HAND | <input type="checkbox"/> FF TENNIS DE TABLE | <input type="checkbox"/> FÉDÉRATION DES SOURDS DE FRANCE |
| <input type="checkbox"/> FF PÉTANQUE | <input type="checkbox"/> FF SPORTS DE BOULES | |
| <input type="checkbox"/> FSGT | <input type="checkbox"/> FF D'ÉTUDES ET SPORTS SOUS-MARINS | |

PRATIQUE SPORTIVE

12 - QUELLE EST VOTRE FRÉQUENCE DE PRATIQUE SPORTIVE ?

- HEBDOMADAIRE (RÉPONDRE À LA QUESTION 13)
- MENSUELLE (RÉPONDRE À LA QUESTION 14)
- ANNUELLE (RÉPONDRE À LA QUESTION 15)

13 - SI VOUS PRATIQUÉZ UNE ACTIVITÉ SPORTIVE CHAQUE SEMAINE, QUEL EST VOTRE VOLUME HORAIRES HEBDOMADAIRE MOYEN ? (RÉPONDRE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE, ÉTANT ENTENDU QUE L'UNITÉ EST "HEURE(S) PAR SEMAINE")

(NUMÉRIQUE)

14 - SI VOUS PRATIQUÉZ UNE ACTIVITÉ SPORTIVE CHAQUE MOIS, QUEL EST VOTRE VOLUME HORAIRES MENSUEL MOYEN ? (RÉPONDRE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE, ÉTANT ENTENDU QUE L'UNITÉ EST "HEURE(S) PAR MOIS". ARRONDIR AU NOMBRE ENTIER SUPÉRIEUR)

(NUMÉRIQUE)

15 - SI VOUS PRATIQUÉZ UNE ACTIVITÉ SPORTIVE CHAQUE ANNÉE, QUEL EST VOTRE VOLUME HORAIRES ANNUEL MOYEN ? (RÉPONDRE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE, ÉTANT ENTENDU QUE L'UNITÉ EST "HEURE(S) PAR AN". ARRONDIR AU NOMBRE ENTIER SUPÉRIEUR)

(NUMÉRIQUE)

16 - QUELLES ACTIVITÉS SPORTIVES PRATIQUÉZ-VOUS ? (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> VÉLO | <input type="checkbox"/> SURF | <input type="checkbox"/> BASKET |
| <input type="checkbox"/> NATATION | <input type="checkbox"/> GYMNASTIQUE | <input type="checkbox"/> VOLLEY |
| <input type="checkbox"/> PLONGÉE | <input type="checkbox"/> PÊCHE | <input type="checkbox"/> HAND |
| <input type="checkbox"/> PÉTANQUE | <input type="checkbox"/> TENNIS DE TABLE | <input type="checkbox"/> FOOT |
| <input type="checkbox"/> BILLARD | <input type="checkbox"/> BADMINTON | <input type="checkbox"/> DANSE |
| <input type="checkbox"/> RANDONNÉE PÉDESTRE | <input type="checkbox"/> TENNIS | <input type="checkbox"/> RUGBY |
| <input type="checkbox"/> COURSE À PIED, FOOTING | <input type="checkbox"/> MARCHÉ | <input type="checkbox"/> ROLLER, SKATE |
| <input type="checkbox"/> ATHLÉTISME | <input type="checkbox"/> MUSCULATION | <input type="checkbox"/> CANOË |
| <input type="checkbox"/> SKI | <input type="checkbox"/> MOTO | <input type="checkbox"/> AVIRON |
| | <input type="checkbox"/> KART | <input type="checkbox"/> AUTRE |
| | <input type="checkbox"/> TENNIS | |

17 - AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, AVEZ-VOUS PARTICIPÉ À UNE COMPÉTITION SPORTIVE ?

- NON
- OUI, À 1 COMPÉTITION SPORTIVE
- OUI, À 2 À 4 COMPÉTITIONS SPORTIVES
- OUI À 5 COMPÉTITIONS SPORTIVES ET +

LES MANIFESTATIONS DE LOISIR SPORTIF

18 - EN MOYENNE, PAR AN, À COMBIEN DE MANIFESTATIONS DE LOISIR SPORTIF PARTICIPEZ-VOUS ? (RÉPONDRE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE, ÉTANT ENTENDU QUE L'UNITÉ EST "MANIFESTATION PAR AN". ARRONDIR AU NOMBRE ENTIER SUPÉRIEUR)

(NUMÉRIQUE)

19 - SOUHAITERIEZ-VOUS PARTICIPER À PLUS DE MANIFESTATIONS DE LOISIR SPORTIF ?

- OUI
- NON

20 - À QUEL TYPE DE MANIFESTATIONS AVEZ-VOUS DÉJÀ PARTICIPEZ ? (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- RANDONNÉE PÉDESTRE
- RANDONNÉE VTT
- RANDONNÉE CYCLO-TOURISTE
- RAID NATURE MULTI-ACTIVITÉS
- MANIFESTATION D'INITIATION MULTI-SPORTS
- MANIFESTATION "SPORT EN FAMILLE"
- TOURNOI AMICAL DE SPORT COLLECTIF
- MANIFESTATION SPORTIVE BALNÉAIRE (SANDBALL, BEACH VOLLEY, ...)
- MANIFESTATION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- MANIFESTATION DE SPORTS URBAINS
- MANIFESTATIONS DE SPORTS D'ADRESSE
- MANIFESTATIONS DE SPORTS DE COMBAT
- MANIFESTATIONS DE SPORTS DE NEIGE
- MANIFESTATIONS DE SPORTS DE RAQUETTE
- MANIFESTATIONS DE SPORTS MÉCANIQUES
- AUTRE
- AUCUNE

À PROPOS DE CETTE MANIFESTATION

21 - COMMENT AVEZ-VOUS EU CONNAISSANCE DE CETTE MANIFESTATION ? (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- PAR D'AUTRES SPORTIFS
- PAR LA PRESSE
- PAR COURRIER OU COURRIEL
- PAR LA RADIO
- PAR DES AFFICHES
- PAR UNE ASSOCIATION SPORTIVE
- AUTRE

22 - QUELLE EST LA PRINCIPALE RAISON DE VOTRE PARTICIPATION À CETTE MANIFESTATION ?

- POUR VOTRE PLAISIR
- POUR S'ENTREtenir PHYSIQUEMENT
- POUR SE SURPASSER (CLASSEMENT, CHRONO, ...)
- POUR RENCONTRER DE NOUVELLES PERSONNES
- POUR DÉCOUVRIR DE NOUVELLES ACTIVITÉS
- POUR FAIRE PLAISIR À VOS PROCHES (FAMILLE, AMIS, ...)
- POUR DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX ENDROITS
- POUR PRATIQUER EN TOUTE SÉCURITÉ

23 - EST-CE LA PREMIÈRE FOIS QUE VOUS PARTICIPEZ À CETTE MANIFESTATION ?

- OUI
- NON

24 - COMBIEN A COÛTÉ VOTRE INSCRIPTION À CETTE MANIFESTATION ? (RÉPONDRE EN CHIFFRES, SANS LETTRE, NI ESPACE, ÉTANT ENTENDU QUE L'UNITÉ EST L'EURO(€). ARRONDIR AU NOMBRE ENTIER SUPÉRIEUR. SI L'INSCRIPTION ÉTAIT GRATUITE, INDIQUER "0")

(NUMÉRIQUE)

25 - CETTE MANIFESTATION VOUS A-T-ELLE OCCASIONNÉ D'AUTRES DÉPENSES ? (CHOIX MULTIPLE POSSIBLE)

- OUI, DES DÉPENSES D'HÉBERGEMENT
- OUI, DES DÉPENSES DE TRANSPORT
- OUI, DES DÉPENSES DE RESTAURATION
- OUI, DES DÉPENSES DE MATÉRIEL SPORTIF
- OUI, D'AUTRES DÉPENSES
- NON, AUCUNE AUTRE DÉPENSE

Fiche "Ressources Humaines de la délégation départementale"

Dans le cadre de la démarche d'observation engagée par l'UFOLEP, il nous paraît indispensable de recueillir les connaissances des acteurs de terrain que sont les délégués départementaux.

L'outil "questionnaire en ligne" ne permet pas de renseigner avec précision les caractéristiques des ressources humaines oeuvrant au sein de la délégation départementale.

C'est pourquoi nous vous sollicitons pour remplir le tableau ci-dessous.

Chaque colonne correspond à une personne. Chaque ligne correspond à un item caractérisant le poste de cette personne au sein de la délégation départementale.

Si nécessaire, il est possible d'ajouter, à droite, autant de colonnes supplémentaires que nécessaires.

Détail des Ressources Humaines (RH)

Bénévolat

Liste des bénévoles participant activement aux activités de la délégation départementale	1	2	3	4	5	6	7
 FONCTION supprimer les fonctions ne correspondant pas à celle(s) de la personne considérée	direction encadrement sportif logistique administratif						
 GENRE supprimer la lettre ne correspondant pas au genre de la personne considérée	H / F	H / F	H / F	H / F	H / F	H / F	H / F
 AGE Indiquer le nombre correspond à l'âge de la personne considérée	ans						
 STATUT supprimer le statut ne correspondant pas à celui de la personne considérée supprimer les fonctions ne correspondant pas à celle de la personne considérée	président secrétaire trésorier adjoints membres bénévole non élu						
 ENGAGEMENT supprimer les fréquences d'engagement ne correspondant pas à celle de la personne considérée	quotidien hebdomadaire mensuel trimestriel semestriel annuel						
 VOLUME HORAIRE choisir l'unité correspondant à l'engagement de la personne considérée et renseigner en chiffres le volume horaire estimé	heures/semaine heures/mois ou heures/an						

EMPLOIS

EMPLOIS								
Liste des personnes employées à la délégation départementale et rémunérées	1	2	3	4	5	6	7	
FNCTION supprimer les fonctions ne correspondant pas à celle(s) de la personne considérée	direction encadrement sportif logistique administration (secrétariat, comptabilité)							
GENRE supprimer la lettre ne correspondant pas au genre de la personne considérée	H / F	H / F	H / F	H / F	H / F	H / F	H / F	
AGE Indiquer le nombre correspond à l'âge de la personne considérée	ans							
CDD supprimer la réponse ne correspondant pas au statut de la personne considérée	oui non							
CDI supprimer la réponse ne correspondant pas au statut de la personne considérée	oui non							
MIS A DISPOSITION supprimer la réponse ne correspondant pas au statut de la personne considérée	oui non							
SERVICE CIVIL VOLONTAIRE supprimer la réponse ne correspondant pas au statut de la personne considérée	oui non							
PRESTATAIRE DE SERVICE supprimer la réponse ne correspondant pas au statut de la personne considérée	oui non							
SALARIE DE PROFESSION SPORT supprimer la réponse ne correspondant pas au statut de la personne considérée	oui non							
VOLUME HORAIRE renseigner en chiffres le volume horaire réalisé chaque semaine par la personne considérée	heures / semaine							
SI DUREE DETERMINEE au cas où la personne est employée durant une durée déterminée, indiquer le nombre de mois correspondant à son contrat	nb de mois							

Ces réponses, associées à celles fournies dans le questionnaire en ligne, nous permettront de mieux percevoir la réalité de l'UFOLEP et les spécificités territoriales.

En complément, si votre département dispose d'outils de communication (plaquettes, flyers, tracts, dépliants), nous serions heureux de pouvoir en consulter un exemplaire (au format papier à apporter le jour de la formation à Limoges ou .pdf à envoyer à chavinier@cdes.fr)

Nous vous remercions.

Le Centre de Droit et d'Economie du Sport / Jean-Jacques Gougnet, Didier Primault, Sabine Chavinier et Olivier Monna

Étude réalisée par
Sabine CHAVINIER-RÉLA et Jean-Jacques GOUGUET

OBSERVATOIRE SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PRATIQUES DE L'UFOLEP
2009 – 2011



Résumé

La fédération affinitaire multisports UFOLEP a sollicité le CDES pour réaliser un outil diagnostique de son activité ainsi qu'un instrument d'évaluation des politiques, au service des objectifs généraux de son Plan National de Développement. L'enjeu est de mesurer l'écart entre la réalité et l'ambition affichée ; d'étudier et de confirmer les pistes de développement ; d'aider à la mise en place de stratégies de développement et d'accompagnement mais aussi d'indicateurs de suivi et de tableaux de bord.

Une approche géographique ambitieuse a été retenue. Elle couvre, en trois saisons, le champ du territoire national tout en permettant une observation des territoires jusqu'au niveau des bassins d'emploi. La collecte des données a été menée par enquête auprès des clubs, des organisateurs de manifestations, des participants à ces manifestations et des délégations départementales dans le but de compléter les informations fournies dans Affiligue.

Au plan disciplinaire, il s'agit à la fois de décrire toute l'activité (sport, loisir, animation) et les différentes combinaisons d'activités (mono-activité, pluri-activité, sport et loisir, sport et animation) pour présenter une vision fine des principales activités pratiquées et des différentes modalités de pratiques (pratique régulière compétitive ou non, manifestations de masse, ...).

Deux axes principaux ont été retenus. Le premier se concentre sur la problématique identitaire de l'UFOLEP en s'intéressant à l'accessibilité au sport pour tous et à la dimension éducative et socialisante des pratiques physiques associatives. Le second traite de la dimension territoriale. En s'intéressant aux relations externes et internes des différents acteurs de l'UFOLEP, il questionne la cohérence verticale et horizontale de ce mouvement d'éducation populaire.



www.cdes.fr